



L'AGENDA 2030:

POSSIBILITÉS ET DÉFIS
POUR LES ISC

ISSN : 1027-8982

ISBN : 84-922117-6-8

Dépôt légal : M.23.968-1997

Le Secrétariat de l'EUROSAI (Organisation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Europe) édite chaque année la revue EUROSAI, tel qu'il en a été convenu par l'Organisation.

Cette revue a pour objet de contribuer à l'amélioration des procédures et techniques de contrôle des finances publiques, ainsi que d'informer sur les activités de l'Organisation.

Les éditeurs invitent toute personne intéressée, à présenter des articles, des rapports et des nouvelles. Ce matériel peut être envoyé au bureau éditorial, à l'adresse suivante:

TRIBUNAL DE CUENTAS, Secrétariat de l'EUROSAI.

E-mail : eurosai@tcu.es

www : <http://www.eurosai.org>

Tél. : +34 91 446 04 66 - Télécopie : +34 91 593 38 94

L'adresse indiquée ci-dessus peut également être utilisée pour tout autre correspondance ayant trait à la revue.

La revue est distribuée à tous les présidents des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Europe qui participent aux activités de l'EUROSAI.

La revue, éditée par l'EUROSAI, est coordonnée et supervisée par M. Ramón Álvarez de Miranda, Président de la Cour des comptes d'Espagne et Secrétaire général de l'EUROSAI; Mme. Karen Ortiz Finnemore, Directrice du Secrétariat de l'EUROSAI; M. Fernando Rodríguez del Portillo, M. Jerónimo Hernández et Mme. Patricia Kavelaars.

La Revue EUROSAI est conçue, produite et imprimée par Punto y Coma Desarrollo y Comunicación Integral, S.L. La Revue EUROSAI est imprimée sur papier écologique sans chlore (EFC) 115 gsm, biodégradable et recyclable.

Imprimé en Espagne.

Les articles et contributions diffusés dans cette revue sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Les idées et opinions qui y sont exprimées n'engagent que les personnes qui collaborent avec la revue à travers leurs contributions et ne représentent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de l'Organisation.

REVUE EUROSAI N° 22

L'AGENDA 2030 :

POSSIBILITÉS ET DÉFIS POUR LES ISC

SOMMAIRE

	ÉDITORIAL	6
1.	INTERVIEW DU BUREAU NATIONAL D'AUDIT DANOIS	8
2.	ACTIVITÉS DE L'EUROSAI	14
2.1.	44^e RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'EUROSAI Résumé des principaux débats et décisions Luxembourg (Luxembourg), 13-14 juin 2016	16
2.2.	AGENDA DE L'EUROSAI 2016	20
2.3.	APERÇU DE L'AGENDA DE L'EUROSAI POUR 2017	22
2.4.	NOMINATIONS AU SEIN DES ISC DE L'EUROSAI EN 2016	23
3.	RAPPORTS DES ÉQUIPES D'OBJECTIF, DES GROUPES DE TRAVAIL ET DES TASK FORCES DE L'EUROSAI	24
3.1.	ÉQUIPE D'OBJECTIF N° 1 DE L'EUROSAI - RENFORCEMENT DES CAPACITÉS LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE D'OBJECTIF N° 1 DE L'EUROSAI SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ENTRE 2015 ET 2016 ISC de Hongrie Présidence de l'Équipe d'objectif n° 1 de l'EUROSAI	26
3.2.	ÉQUIPE D'OBJECTIF N° 2 DE L'EUROSAI - NORMES PROFESSIONNELLES MISE EN ŒUVRE DES ISSAI AU SEIN DE L'EUROSAI Kay Scheller Président de la Bundesrechnungshof (ISC d'Allemagne) Président de l'Équipe d'objectif n° 2 de l'EUROSAI	29
3.3.	ÉQUIPE D'OBJECTIF N° 3 DE L'EUROSAI - PARTAGE DES CONNAISSANCES LA DERNIÈRE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'EUROSAI : VUE D'ENSEMBLE DES RÉALISATIONS LES PLUS IMPORTANTES DE L'EO N° 3 Miloslav Kala Président de l'ISC de la République tchèque Président de l'Équipe d'objectif n° 3 de l'EUROSAI	32
3.4.	ÉQUIPE D'OBJECTIF N° 4 DE L'EUROSAI - GOUVERNANCE ET COMMUNICATION ISC des Pays-Bas Présidence de l'Équipe d'objectif n° 4 de l'EUROSAI	34
3.5.	NOUVELLES DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EUROSAI SUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL (WGEA) ISC d'Estonie Présidence du Groupe de travail de l'EUROSAI sur l'audit d'environnement	36
3.6.	ACTIVITÉS DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EUROSAI SUR LE CONTRÔLE DES FONDS ALLOUÉS AUX DÉSASTRES ET AUX CATASTROPHES ISC d'Ukraine Présidence du Groupe de travail de l'EUROSAI sur le contrôle des fonds alloués aux désastres et aux catastrophes	38
3.7.	GROUPE DE TRAVAIL DE L'EUROSAI SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION LE CUBE : APPROCHE ANALYTIQUE DE LA BASE DE DONNÉES DES RAPPORTS ISC de Pologne Présidence du Groupe de travail de l'EUROSAI sur les Technologies de l'Information	40
3.8.	TASK FORCE DE L'EUROSAI SUR L'AUDIT ET LA DÉONTOLOGIE (TFA&E) SE RAPPROCHER DU PERSONNEL DES ISC ISC du Portugal Présidence de la Task Force de l'EUROSAI sur l'Audit et la Déontologie (TFA&E)	42
3.9.	NOUVELLE TASK FORCE SUR L'AUDIT DES MUNICIPALITÉS L'AUDIT DES MUNICIPALITÉS : EXEMPLES CONCRETS ET ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES ISC DANS CE DOMAINE ISC de Lituanie	46

4.	INFORMATIONS CONCERNANT L'UE	50
4.1.	RÉUNION DU COMITÉ DE CONTACT DES PRÉSIDENTS DES INSTITUTIONS SUPÉRIEURES DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE EN 2016	52
4.2.	RAPPORT ANNUEL DE LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET DE L'UE POUR L'EXERCICE 2015	54
4.3.	AUTRES RAPPORTS, AVIS ET DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE EN 2016	60
4.4.	NOUVEAUTÉS PARMIS LES MEMBRES DE LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE EN 2016	63
5.	RAPPORTS, ÉTUDES ET AUTRES ARTICLES	64
5.1.	L'AGENDA 2030 : POSSIBILITÉS ET DÉFIS POUR LES ISC	66
5.1.1.	LA CONTRIBUTION QUE PEUT APPORTER L'INTOSAI À L'EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE Margit Kraker Présidente de l'ISC d'Autriche Secrétaire générale de l'INTOSAI	68
5.1.2.	L'AGENDA 2030 : POSSIBILITÉS ET DÉFIS POUR LES ISC ISC d'Ukraine	72
5.1.3.	OBJECTIF 2030 : AUDIT DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION À LA MISE EN ŒUVRE DES ODD L'Initiative de Développement de l'INTOSAI (IDI)	76
5.1.4.	L'AFROSAI SOUTIEN LES ISC DANS LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (AGENDA 2030) ISC d'Égypte Présidence de l'AFROSAI	79
5.1.5.	L'ENGAGEMENT DE LA MALAISIE ET LA CONTRIBUTION DE L'ISC DE MALAISIE AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) Khalid Khan ISC de Malaisie Présidence de l'ASOSAI	83
5.1.6.	MAXIMISER LE RÔLE DU CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES AFIN DE PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE NOUVELLES OPPORTUNITÉS ET NOUVEAUX DÉFIS POUR L'AUDIT DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030. Liu Jiayi Auditeur général de l'ISC de la République populaire de Chine	87
5.2.	AUTRES ARTICLES ET ÉTUDES	90
5.2.1.	L'UTILISATION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES DANS LE CADRE DES AUDITS LES CONDITIONS POLONAISES ET LES PRATIQUES DE LA NIK Wiesław Karliński, PhD Directeur adjoint du Département de la Méthodologie d'audit et du Développement professionnel ISC de Pologne	92
5.2.2.	LE RÔLE ET L'IMPORTANCE DES INSTITUTIONS SUPÉRIEURES DE CONTRÔLE DANS L'AUDIT DES ENTREPRISES PUBLIQUES (LE CAS DE LA LETTONIE) Emīls Pūlmanis Directeur de projet de développement ISC de Lettonie	95



É



ÉDITORIAL



Ramón Álvarez de Miranda García
Président de la Cour des comptes espagnole
Secrétaire général de l'EUROSAI



Chers collègues,

En avril 1991, seulement quelques mois après la création de l'EUROSAI, le premier numéro de cette revue a été publié et depuis lors, la Revue a toujours servi de plate-forme de communication pour la communauté de l'EUROSAI, offrant à ses membres un forum unique au sein duquel ils peuvent partager leurs réalisations et leurs préoccupations communes. Dans le cadre d'un effort constant pour veiller à ce que la publication réponde aux attentes des membres, une enquête a été menée au cours de cette année afin de recueillir les opinions des lecteurs sur la revue ainsi que des propositions relatives à son amélioration et à son développement futur. Je tiens à exprimer ma gratitude pour tous les précieux commentaires qui ont été reçus au cours de ce processus ; l'enquête a non seulement révélé un niveau de satisfaction élevé à l'égard de la revue, mais elle a également permis de recueillir plusieurs suggestions utiles pour son amélioration et sa promotion, dont certaines ont déjà été mises en œuvre dans ce numéro.

Cette année, le numéro de la Revue de l'EUROSAI a pour thème central *L'Agenda 2030 : Opportunités et Défis pour les ISC*, dans le but de sensibiliser davantage à cette question au sein de notre communauté et de soutenir les initiatives de l'INTOSAI dans ce domaine. Nos membres sont confrontés au défi qui consiste à définir le rôle qu'ils peuvent jouer pour contribuer à la mise en œuvre et au suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'échelle mondiale et à cet égard, le partage des expériences des ISC grâce à la Revue de l'EUROSAI peut sans aucun doute constituer une source précieuse d'information et d'inspiration.

Comme vous le savez tous, nous approchons des derniers mois de la mise en œuvre de notre premier Plan stratégique. Lancé il y a six ans, le Plan a entraîné une transformation importante de notre Organisation, non seulement dans son mode de fonctionnement mais également en ce qui concerne le nombre d'initiatives et de projets qui ont été lancés. Cela a été sans aucun doute une période prospère et fructueuse, marquée par une intensification du partage des connaissances et la naissance de nouvelles initiatives conjointes, ce qui a permis d'accroître la valeur ajoutée de l'EUROSAI pour ses membres. Les fruits de cet effort collectif sont nombreux et variés ; parmi ceux-ci, nous pouvons citer la diffusion d'initiatives en matière d'innovation, les bases de données des produits et des audits et une large coopération en matière d'audit qui couvre de nouveaux domaines tels que l'éthique ou l'audit des municipalités. Cependant, l'EUROSAI ne devrait pas se contenter de ces bons résultats, car cela risquerait de lui faire perdre son élan. Au contraire, l'EUROSAI doit s'efforcer d'améliorer sa performance et de répondre aux attentes de ses membres à un niveau encore plus élevé, et, puisque l'EUROSAI est faite de chacun d'entre nous, nous devons le faire ensemble, dans un effort collectif et concerté. Le nouveau Plan stratégique, qui sera approuvé lors du prochain Congrès en mai 2017, nous fournira les lignes directrices pour y parvenir, mais il appartient à chacun d'entre nous de transformer cette nouvelle stratégie en réalité tangible, dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté de l'EUROSAI.

J'ai hâte de me joindre à vous pour relever ce défi au cours des prochaines années et je tiens encore une fois à remercier tous ceux qui ont rendu possible la publication de ce nouveau numéro de la Revue de l'EUROSAI grâce à leurs précieuses contributions.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Ramón A. de M.' with a horizontal line underneath.



view entrevi
inter

1



INTERVIEW

ista • интервью
view

INTERVIEW DU BUREAU NATIONAL D'AUDIT DANOIS

Après qu'elle ait reçu le prix Jörg Kandutsch lors du 22e INCOSAI et coïncidant avec la fin de sa période de Présidence de la Commission des Normes Professionnelles de l'INTOSAI (PSC), nous avons interviewé Mme Lone Strøm, Auditrice générale de l'ISC du Danemark et Mme Nanna Henning, Auditrice générale adjointe de l'ISC du Danemark et ancienne Présidente de la PSC, afin qu'elles puissent nous faire part de leurs points de vue, impressions et expérience en la matière, ainsi que de la future participation de leur institution au sein de l'INTOSAI et de l'EUROSAI.



Mme Lone Strøm, Auditrice générale de l'ISC du Danemark



Mme Nanna Henning, Auditrice générale adjointe de l'ISC du Danemark et ancienne Présidente de la PSC de l'INTOSAI

1. Lors du 22e INCOSAI, la Rigsrevisionen (Cour des comptes danoise) a reçu le prix Jörg Kandutsch pour avoir contribué à l'établissement des normes internationales, garantir la qualité et l'indépendance de l'audit et contribuer à assurer une bonne gestion financière des fonds publics. Que représente ce prix pour votre ISC ?

Lone Strøm: Ce fut un grand honneur pour moi de recevoir ce prix au nom du Bureau national d'audit du Danemark et au nom des nombreuses personnes qui ont participé aux travaux de la PSC depuis le début, en 2004. Ce prix représente, très concrètement, la reconnaissance de la part de l'INTOSAI des efforts qui ont été déployés dans le cadre des activités normatives de l'INTOSAI au cours des douze dernières années. Il se trouve dans mon bureau dans un endroit bien en vue où il attire l'attention et suscite des questions sur notre participation à la collaboration internationale à travers l'INTOSAI. Au sein de notre organisation – et je suppose que dans toutes les organisations d'une certaine taille – les membres du personnel se concentrent généralement sur ce qui se passe dans leur environnement immédiat et sur les prochains délais dont ils disposent, mais en fait, le prix Jörg Kandutsch a quelque peu changé la situation et a suscité un plus grand intérêt pour les activités de l'INTOSAI.

2. Comment analysez-vous votre expérience à la tête de la PSC de l'INTOSAI ? Pourriez-vous nous faire part des défis et également des opportunités que vous avez rencontrés durant votre mandat de Présidente de la PSC, une commission composée de plus de 70 ISC, 4 sous-commissions permanentes et de groupes de projets transversaux ?

Nanna Henning: L'ISC du Danemark a dirigé la PSC pendant douze ans – douze ans qui ont donné un nouveau sens, non pas aux trois « E », mais aux trois « P » : patience, persistance et persévérance.

Il est indispensable que toute personne participant à des activités de collaboration internationale et essayant de parvenir à un consensus entre, dans notre cas, premièrement, les 19 membres du Comité de pilotage de la PSC, deuxièmement, les 70 membres de la Commission principale de la PSC et troisièmement, les presque deux cents institutions nationales qui font actuellement partie de l'INTOSAI, possède ces qualités.

Nous avons eu la chance que notre mission en tant que président de la PSC ait été très clairement définie dès le début par l'INTOSAI.

Nous devons promouvoir des ISC fortes, indépendantes et pluridisciplinaires et encourager la bonne gouvernance en promouvant, établissant

et maintenant les normes internationales des Institutions supérieures de contrôle.

Et nous devons contribuer à l'élaboration et à l'adoption de normes professionnelles appropriées et efficaces.

Je pense qu'il est juste de dire que l'INTOSAI a parcouru un long chemin au cours des douze dernières années pour atteindre ces objectifs. L'atteinte de ces objectifs n'a pas été chose facile ; ce fut plutôt un voyage imprévisible mais jamais ennuyeux. Nous avons vite appris à ne rien tenir pour acquis et à ne rien supposer. Certaines des initiatives qui ont été présentées par la PSC ont été rapidement acceptées alors que nous nous attendions à ce qu'elles se heurtent au moins à une certaine résistance et d'autres ont provoqué des remous, alors que rien n'était prévu.

Cependant, je pense que l'établissement des normes de l'INTOSAI est maintenant bien placé et en mesure de relever les défis de l'avenir. Je suis particulièrement heureuse de la récente création du FIPP et je suis convaincue que cet organe jouera un rôle clé dans le cadre de la professionnalisation de l'établissement des normes de l'INTOSAI. Dans un avenir proche, j'espère également qu'une fonction de soutien permanente sera créée afin d'aider principalement le FIPP dans ses travaux relatifs aux prises de position de l'INTOSAI.

3. La période 2014-2016 s'est avérée particulièrement productive pour la PSC. En vue d'améliorer les activités normatives de l'INTOSAI, le Forum pour les prises de positions professionnelles de l'INTOSAI a été créé et le 22e INCOSAI a approuvé le Cadre révisé de l'INTOSAI des prises de positions professionnelles et la Procédure officielle (Due Process) pour l'IFPP. De plus, de nombreuses ISSAI ont été révisées. Comment envisagez-vous l'avenir du FIPP ?

Nanna Henning: Personnellement, je pense que la création du FIPP est la réalisation la plus importante de la PSC depuis l'adoption du Cadre des ISSAI en 2007 et l'adoption d'un nouvel ensemble de principes fondamentaux de l'audit du secteur public à Beijing, en 2013.

Il convient de mentionner que l'évaluation approfondie de l'établissement des normes de l'INTOSAI qui a été réalisée au cours du premier semestre de 2014 et l'étroite collaboration qui a été établie avec deux des objectifs de l'INTOSAI : la Commission de partage des connaissances et la Commission de renforcement des capacités, ont servi de base à la création du FIPP.



Présentation de la PSC de l'INTOSAI lors du 22^e INCOSAI (décembre 2016)

Ce que je peux dire avec certitude sur l'avenir du FIPP, c'est qu'il sera très occupé. L'adoption récente de la proposition de révision du Cadre des ISSAI détermine largement les activités que le FIPP réalisera au moins au cours de trois prochaines années. Le FIPP, les groupes de travail et les sous-commissions qui ont élaboré le Cadre des ISSAI, passeront les documents au peigne fin afin de satisfaire aux exigences de clarté, de cohérence et d'harmonisation inhérentes à l'élaboration d'un ensemble de prises de position professionnelles sur l'audit du secteur public.

À plus long terme, les tâches du FIPP peuvent changer – qui sait ce que l'avenir nous réserve – mais sa mission première consistera toujours à jouer le rôle de gardien professionnel de la qualité du processus d'établissement des normes de l'INTOSAI.

4. Maintenant que l'ISC du Brésil et la Cour des comptes européenne ont succédé à l'ISC du Danemark à la présidence de la PSC, comment envisagez-vous la participation de la Rigsrevisionen aux activités de l'INTOSAI et de l'EUROSAI ?

Lone Strøm: TII est important pour la Rigsrevisionen de participer activement à des travaux internationaux ; Apprendre comment les autres ISC abordent des questions spécifiques, protègent leur indépendance, utilisent les normes d'audit et s'adaptent aux conditions de travail en constante évolution, contribue à éclairer notre compréhension de notre rôle en tant qu'auditeurs du secteur public.

Maintenant que la Présidence danoise de la PSC a pris fin, nous devons repenser notre participation au sein de l'INTOSAI et de l'EUROSAI. L'échange de connaissances et d'expériences qui se produit lorsque nous rencontrons des collègues venus d'autres régions du monde est essentiel pour le développement de la Rigsrevisionen et nous ne pouvons pas nous en passer. Notre participation au cours des prochaines années ne sera probablement pas aussi importante qu'au cours des douze dernières années, mais nous assisterons aux forums au sein desquels nous pouvons apporter une contribution positive et apprendre de nos collègues.

Notre participation au FIPP est un excellent exemple de forum que nous n'envisageons pas de quitter avant que notre présidence ne touche à sa fin et la Rigsrevisionen continuera également de faire partie de la Sous-commission pour l'audit de performance. Nous sommes devenus membres de cette Sous-commission de la PSC en 2008 et nous avons beaucoup apprécié faire partie de l'équipe qui a élaboré non seulement la première série de lignes directrices sur l'audit de la performance de l'INTOSAI, mais également les normes et les lignes directrices révisées qui ont été approuvées lors de l'INCOSAI en 2016 à Abou Dhabi.

5. Le nouveau Plan stratégique de l'EUROSAI pour la période 2017-2023 sera probablement approuvé sans inclure un objectif stratégique spécifique sur les Normes professionnelles, mais il comprendra probablement des objectifs concernant l'expression des points de vue de l'EUROSAI dans ce domaine et la coopération avec le FIPP. Quel regard portez-vous sur la contribution passée et future de l'EUROSAI à la PSC ?

Nanna Henning: L'EUROSAI – et particulièrement l'Équipe d'objectif n° 2 – a accompli un travail remarquable pour sensibiliser aux ISSAI et faciliter l'utilisation des ISSAI grâce à l'organisation de plusieurs séminaires de formation. L'Équipe d'objectif n° 2 a déployé des efforts incessants pour encourager les membres de l'EUROSAI à faire part de leurs commentaires sur les exposés-sondages des ISSAI nouvelles ou révisées et a donc joué un rôle important en matière d'assurance de la qualité des prises de position de l'INTOSAI.

Le succès de la révision du Cadre des ISSAI qui doit se dérouler au cours des trois prochaines années, dépendra beaucoup des membres des groupes de travail et des sous-commissions qui ont élaboré les normes et les prises de position de l'INTOSAI et de leur volonté de participer à ces travaux. L'organisation du cadre constitue



une tâche considérable et j'espère sincèrement que les membres de l'EUROSAI, seront, cette fois encore, prêts à assumer une partie de la charge de travail.

L'envoi de commentaires à la PSC et au FIPP constitue une autre occasion pour l'EUROSAI d'exercer une influence sur l'établissement des normes de l'INTOSAI. L'établissement d'une « boucle de rétroaction » est une question qui est débattue depuis un certain temps dans le cadre de l'élaboration des normes et des prises de position de l'INTOSAI. Je suis heureuse de dire que le mandat de l'actuel Président de la PSC comprend une section sur l'importance de recueillir des commentaires sur l'expérience pratique des ISC en matière d'utilisation des ISSAI lors des audits ou comme base pour les normes nationales. L'accès à ce type d'informations sera essentiel pour les efforts déployés par la PSC, le FIPP et les nombreux groupes de travail et sous-commissions qui participent à l'élaboration des ISSAI.

Pour exercer une influence concrète sur l'établissement des normes de l'INTOSAI, je ne peux qu'encourager l'EUROSAI et les autres organisations régionales à devenir membre du FIPP. Chaque année, en octobre, les trois présidents d'objectifs lanceront un appel à candidatures à tous les membres de l'INTOSAI afin de pourvoir les postes vacants au sein du Forum. Le processus de sélection sera géré par les trois présidents d'objectifs et, en plus de mettre l'accent sur les compétences professionnelles, ils tiendront également compte de la nécessité de veiller à une composition large du forum du point de vue du type d'ISC, de la parité, du type d'audit et de la représentation régionale.





ACTIVITÉS DE L'EUROSAI

- 2.1. 44^e RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'EUROSAI
- 2.2. AGENDA DE L'EUROSAI 2016

- 2.3. APERÇU DE L'AGENDA DE L'EUROSAI POUR 2017
- 2.4. NOMINATIONS AU SEIN DES ISC DE L'EUROSAI EN 2016

44^e RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'EUROSAI

Luxembourg, 13-14 juin 2016

Résumé des principaux débats et décisions

La 44^e réunion du Comité directeur de l'EUROSAI (CD) a eu lieu à Luxembourg, les 13-14 juin 2016. La réunion a été présidée par M. Arno Visser, Président de l'ISC des Pays-Bas et Président de l'EUROSAI, et a été organisée par la Cour des comptes européenne (CCE). Le présent document résume les principaux débats et décisions :

Points 1 et 2. L'ordre du jour de la 44^e réunion du CD (avec un léger changement dans l'ordre des points inscrits à l'ordre du jour) et le procès-verbal de la 43^e réunion du CD, qui a eu lieu à Helsinki (Finlande) le 10 mai 2015, ont été approuvés à l'unanimité par le CD.

Points 3 et 5. Le CD a pris acte du rapport d'activité de l'EUROSAI pour la période 2015-2016, du rapport financier relatif à l'exercice 2015 et du rapport des Commissaires aux comptes 2015 de l'EUROSAI, qui ont indiqué que les états financiers ont donné une image fidèle de la situation financière de l'EUROSAI pour cet exercice financier.

Point 4. Le CD a pris acte des informations fournies par le Président relatives au programme de la présidence ainsi que du rapport du séminaire sur l'Open data (ouvertures des données) et a pris les décisions suivantes :

- Le CD a décidé de ne pas poursuivre l'activité sur les industries extractives.
- Le CD a approuvé les 3 propositions figurant dans le rapport sur les résultats de l'enquête sur les audits de performance des soins de santé, afin qu'elles soient réalisées l'une après l'autre.
- Le CD a convenu que le mouvement des jeunes de l'EUROSAI, lors du Congrès YES, pourra décider lui-même du thème et de l'ISC hôte du prochain Congrès YES dans le cadre d'un processus ouvert. Les candidatures présentées par les jeunes représentants doivent être soutenues par leur ISC respective.
- Suite à la lettre de candidature officielle envoyée par M. Alar Karis, le CD a décidé que l'ISC d'Estonie accueillerait le III^e Congrès des jeunes de l'EUROSAI.



Point 6. En ce qui concerne les questions financières de l'EUROSAI, le CD a pris les décisions suivantes :

- Le CD a pris acte des informations fournies relatives à la justification des subventions 2015 provenant du budget de l'EUROSAI.
- Le CD a décidé d'octroyer cinq aides financières provenant du budget de l'EUROSAI, pour l'organisation des événements suivants :
 1. Une subvention d'un montant de 3 500 euros accordée à l'ISC de Lituanie pour financer un séminaire sur l'Analyse innovante de l'audit des municipalités – l'impact de l'audit en temps utile (20-21 septembre). La subvention devait être couverte par les fonds alloués à l'Objectif stratégique n° 1.
 2. Une subvention d'un montant de 6 000 euros destinée au financement d'un séminaire de formation du Groupe de travail sur l'Audit des fonds alloués aux désastres et aux catastrophes, sur le thème de l'Application pratique des normes ISSAI 5500-5599 et qui a été organisé par l'ISC d'Azerbaïdjan (6-7 avril). La subvention devait être couverte par les fonds alloués à l'Objectif stratégique n° 3.
 3. Une subvention d'un montant de 257,88 euros destinée au financement de la réunion annuelle 2016 de la Task Force « Audit et Déontologie » qui s'est tenue à Madrid (19-20 mai). La subvention devait être couverte par les fonds alloués à l'Objectif stratégique n° 3.
 4. Une subvention d'un montant de 6 121 euros destinée au financement de la 11^e réunion du Groupe de travail sur les Technologies de l'information qui a eu lieu à Prague (du 1^{er} au 3 juin). La subvention devait être couverte par les fonds alloués à l'Objectif stratégique n° 3.

5. Une subvention d'un montant de 15 000 euros destinée au financement de la réunion du 44^e Comité directeur de l'EUROSAI (13-14 juin). La subvention excède le plafond d'aides fixé dans le Règlement financier, mais le CD a usé de son pouvoir pour accorder une aide d'un montant plus élevé, après avoir tenu compte du fait que la réunion devait initialement être organisée par un autre membre du CD et, par conséquent la CCE n'avait pas prévu cet événement. La subvention est destinée à couvrir les frais liés aux services d'interprétation pour lesquels la CEE a dû faire appel à un prestataire externe. La subvention devait être couverte par les fonds alloués à l'Objectif stratégique n° 4.
- Le CD a approuvé la proposition de modification du Règlement financier de l'EUROSAI relative aux critères d'attribution et de priorité des demandes d'aides financières.
 - Le CD a approuvé la conclusion d'un contrat d'un total de 120 heures pour des petits développements sur le site Internet (le coût est estimé à 5 000 euros hors taxes).
 - Le CD a décidé de lancer un projet pour la création d'une nouvelle image de marque pour l'EUROSAI, comportant deux phases : durant la première phase, un concours sera organisé au sein de l'EUROSAI pour la création du logo, alors que la deuxième phase impliquera le recours à un prestataire externe pour insérer le nouveau logo sur les documents de l'EUROSAI, tels que les rapports ou les règlements (le coût estimé de la deuxième phase s'élève à environ 2 500 euros).
- Points 7 et 8.** Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'EUROSAI, l'Équipe d'objectif n° 1 (présidée par l'ISC de Hongrie), l'Équipe d'objectif n° 2 (présidée par l'ISC d'Allemagne), l'Équipe d'objectif n° 3 (présidée par l'ISC de la République tchèque) et l'Équipe d'objectif n° 4 (présidée par l'ISC des Pays-Bas) ont dressé le bilan des progrès accomplis depuis la dernière réunion du CD et ont présenté les futurs projets. Les décisions prises par le CD sont les suivantes :
- Le CD a pris acte des rapports d'étape annuels des Équipes d'objectif, de l'actualisation des Plans opérationnels et du rapport général de l'EO n° 4 sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan Stratégique.
 - Le CD a approuvé les Termes de référence modifiés de l'EO n° 3 qui ont été mis à jour afin d'inclure la Turquie en tant que nouveau membre.
 - Le CD a approuvé la liste des événements de formation de l'EUROSAI.
 - Le CD a pris acte du rapport de l'EO n° 4 sur les résultats de l'enquête sur la Revue.
 - Le CD a convenu de créer un comité de rédaction, présidé par le Secrétariat, qui sera chargé, entre autres, de la mise en œuvre des recommandations figurant dans le rapport de l'enquête (telles que la recommandation selon laquelle il faudrait étudier la création d'une version en ligne de la Revue).
 - Le CD a pris acte de la note sur la plate-forme de collaboration de l'EUROSAI et a décidé de tester l'apprentissage et la communication en ligne de l'IDI et la KSC de l'INTOSAI.
- Points 9 et 10.** Le CD a pris note des rapports d'activité des Groupes de travail de l'EUROSAI sur les Technologies de l'information (ITWG, présidé par l'ISC de Pologne), sur l'Audit environnemental (WGEA, présidé par l'ISC d'Estonie), sur l'Audit des fonds alloués aux désastres et aux catastrophes (Présidé par l'ISC d'Ukraine) et la Task Force sur l'Audit et la déontologie (TFA&E, présidée par l'ISC du Portugal).
- À la suite des discussions entre les membres du CD sur l'opportunité et les modalités du lancement d'un concours de vidéos sur le thème de l'Éthique, sur proposition de la TFA&E, la décision appuyée par le CD (par tous les membres à l'exception de l'ISC de Belgique), a été prise de confier à la TFA&E la mission de développer plus avant cette idée et de présenter une proposition concrète sur le nom, le prix, le jury et sur d'autres questions, qui sera approuvée par le CD par procédure écrite.
- De plus, le Secrétariat a encouragé les Groupes de travail à adopter les bonnes pratiques de la TFA&E relatives à l'organisation de séances d'information avec le personnel de l'ISC qui organise les réunions annuelles, afin de diffuser des informations au sein des ISC sur les activités de l'EUROSAI et de ses Groupes de travail et par conséquent de renforcer la communication.
- Point 11.** Suite à la proposition de l'ISC de Lituanie, le CD a décidé de créer une Task Force sur l'Audit des municipalités et a demandé, comme première tâche, que soit présentée une note précisant les facteurs spécifiques qui justifient la création de cette Task Force et qui différencient l'audit des municipalités de l'audit d'autres entités publiques et par conséquent de démontrer la valeur ajoutée de la TFMA pour les membres de l'EUROSAI.
- Point 12.** En ce qui concerne l'évaluation indépendante de l'EUROSAI, le CD a pris acte du rapport sur l'analyse externe et du rapport provisoire sur l'auto-évaluation de l'EUROSAI et a prié instamment l'EO n° 4 de terminer le rapport d'auto-évaluation dès que possible, afin que les informations (vérifiées) qu'il contient, en particulier



44^e Réunion du Comité directeur de l'EUROSAI
(Luxembourg) 13-14 juin 2016

celles concernant le chapitre 4 «Développement futur», puissent être utilisées pour l'élaboration du Plan stratégique pour la période 2017-2023.

Au plus tard en février, l'EO n° 4 devrait remettre au CD le rapport final sur l'auto-évaluation de l'EUROSAI et le projet de Plan stratégique, sur la base desquels le CD pourra réfléchir aux prochaines mesures qui devront être prises pour la phase II de l'évaluation indépendante. Le CD a également décidé que la phase II de l'évaluation (examen externe indépendant) ne devrait commencer qu'une fois la phase I achevée et qu'il serait plus utile qu'elle tienne compte du nouveau Plan stratégique, afin d'éviter de répéter le travail qui a été réalisé lors de la phase I. L'évaluation externe indépendante pourrait donc être effectuée dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique 2017-2023.

Point 13. En ce qui concerne les attentes et le rôle du CD de l'EUROSAI, les débats ont souligné un paragraphe du document régional sur la professionnalisation qui représente bien la discussion : « s'organiser sur la base des résultats escomptés ». Il convient de prendre ce point en compte lors de l'élaboration du nouveau Plan stratégique de l'EUROSAI.

Point 14. Quant aux attentes vis à vis des représentants de l'EUROSAI au sein du CD de l'INTOSAI, le CD a discuté du fait qu'ils devraient être prêts à représenter la communauté de l'EUROSAI, ils devraient être dévoués à l'EUROSAI et devraient préparer les réunions du CD de l'INTOSAI en étroite collaboration avec le Président et le Secrétaire général de l'EUROSAI, faire part à l'EUROSAI de leurs commentaires sur les débats du CD de l'INTOSAI, trouver de nouveaux modes souples de communication avec le CD de l'EUROSAI, garder à l'esprit qu'ils représentent l'EUROSAI et rechercher des positions communes sur des questions stratégiques qui pourraient être débattues au sein de l'INTOSAI. En général, il serait souhaitable que les représentants de l'EUROSAI fassent preuve d'une plus grande transparence et ouverture en ce qui concerne les débats du CD de l'INTOSAI.

Point 15. À la suite des discussions sur l'élaboration du Plan stratégique de l'EUROSAI 2017-2023, le CD a pris plusieurs décisions :

- Le CD a décidé que le nouveau Plan stratégique de l'EUROSAI devrait être axé sur la demande et les résultats et devrait être élaboré suivant un processus logique comprenant trois étapes (définir les résultats attendus, identifier les activités et les initiatives et déterminer nos modalités d'organisation). Le CD a également autorisé l'EO n° 4 à ne pas reproduire nécessairement les objectifs de l'INTOSAI au moment de réfléchir à une structure plus flexible et plus agile.
- En outre, le CD a approuvé la proposition du Secrétaire général visant à ce que les membres du CD puissent rejoindre et aider l'EO n° 4 dans le cadre de la finalisation de la phase I et de l'élaboration du Plan stratégique.
- Le CD a convenu de tenir une réunion extraordinaire en février qui sera organisée par l'ISC de Moldavie et qui sera consacrée à l'examen du projet de Plan stratégique 2017-2023.

La Présidence de l'EO n° 4 a informé que la finalisation du rapport d'auto-évaluation constituera la première étape importante de l'élaboration du Plan stratégique de l'EUROSAI pour la période 2017-2023. Des discussions sur l'évaluation des besoins auront donc lieu au sein de l'EO n° 4 (élargies à tous les membres du CD) afin de définir les résultats et les objectifs, une fois que l'auto-évaluation aura été approuvée par le CD en février 2017. M. Visser a déclaré que d'ici la fin du mois de mars, le CD devrait présenter une version consolidée au Congrès.

Point 16. En ce qui concerne la coopération avec les Groupes de travail régionaux de l'INTOSAI, le Secrétariat a présenté un document de travail sur la coopération entre l'EUROSAI et les autres Groupes de travail régionaux de l'INTOSAI et plusieurs propositions visant à améliorer la coopération avec d'autres régions. À la suite des discussions, le CD a pris les décisions suivantes :

- L'EUROSAI continuera à organiser des Conférences conjointes avec l'OLACEFS, l'ARABOSAI et l'ASOSAI et à mettre en œuvre les propositions énoncées dans le document de travail du Secrétariat sur le format, les participants, la fréquence (il n'y a pas de calendrier préétabli, en fonction des thèmes pertinents) et les résultats finaux.
- Aucune déclaration officielle (communiqué officiel) ne sera faite à l'issue des Conférences conjointes.



44^e Réunion du Comité directeur de l'EUROSAI (Luxembourg) 13-14 juin 2016

- Quant à la Conférence conjointe EUROSAI-ASOSAI qui aura lieu en 2017, le CD a approuvé la proposition suivante sur le thème et les dates, qui sera soumise à l'ASOSAI :

Thème : « Contribution des Institutions supérieures de contrôle pour relever les défis de notre temps », avec les sous-thèmes suivants :

- > Catastrophes humanitaires, naturelles et d'origine humaine, telles que les questions migratoires. Capacités de prévention et de réaction appropriées ;
- > La Prévention de la corruption comme moyen d'ouvrir des possibilités d'investissement.

Dates: 26-28 septembre 2017

Les propositions mentionnées ci-dessus seront mises en œuvre à l'occasion de cette conférence et évaluées ultérieurement.

- Comme l'a proposé le Secrétariat, la démarche visant à lancer la coopération avec l'AFROSAI sera examinée lors du prochain INCOSAI qui se tiendra à Abou Dhabi, au cours d'une réunion bilatérale entre le Président et le Secrétaire général de l'EUROSAI et les représentants de l'AFROSAI.
- Le CD a également encouragé à utiliser d'autres mécanismes visant à promouvoir la coopération avec les autres Groupes de travail régionaux de l'INTOSAI, comme décrit dans la proposition du Secrétariat.

Point 17. En ce qui concerne la coopération avec l'IDI, le CD a pris note du rapport de l'IDI, qui a informé de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'IDI pour la période 2014-2018 pendant l'année 2015, des performances de l'IDI et du portefeuille des programmes de renforcement des capacités de l'IDI pour la période 2016-2018.

Point 18. Le CD a pris note des informations concernant l'INTOSAI fournies par le Secrétariat de l'INTOSAI et a été informé des mesures prises par l'INTOSAI et des initiatives visant la mise en œuvre des ODD, telles que le thème I du 22e INCOSAI, la coopération entre l'INTOSAI et l'ONU et l'élaboration par la Commission KSC et l'IDI d'un programme complet pour le contrôle de la mise en œuvre des ODD.

Point 19. En ce qui concerne les questions concernant l'EUROSAI et l'INTOSAI, les décisions suivantes ont été prises :

- Le CD a décidé de proposer l'ISC du Portugal en remplacement de l'ISC de la Fédération de Russie au sein du Comité directeur de l'INTOSAI pour la période comprise entre le 22e et le 23e INCOSAI, à la suite d'un vote à bulletin secret sur les six candidatures qui ont été reçues.
- Le CD a pris acte des informations fournies par les membres de l'EUROSAI qui font partie du CD de l'INTOSAI.
- En ce qui concerne les documents régionaux élaborés par l'EUROSAI pour le 22e INCOSAI, les documents sur le thème I et le thème II présentés par les ISC de Finlande et du Portugal ont été approuvés et fortement soutenus par le CD. Il a également été convenu que l'équipe chargée de l'élaboration du nouveau Plan stratégique de l'EUROSAI devrait s'appuyer sur le document concernant le thème II sur la professionnalisation.

Point 20. Le CD a pris acte des informations fournies sur la coopération entre l'EUROSAI et l'ECIIA et a approuvé les termes de référence du séminaire conjoint EUROSAI-ECIIA, qui sera organisé à Bruxelles en 2017.

Point 21. Le CD a approuvé la liste des observateurs pour le Xe Congrès de l'EUROSAI qui se tiendra en Turquie et le projet du Règlement intérieur de ce Congrès, qui sera présenté pour approbation lors de la séance plénière générale du Xe Congrès de l'EUROSAI.

À la suite de la réunion extraordinaire du CD (qui aura lieu en février en Moldavie), les prochaines réunions du CD se tiendront le 22 et le 25 mai 2017, à Istanbul.

Point 22. Afin de faciliter la prise de décision du prochain Congrès concernant les candidatures reçues (les ISC de la République tchèque et d'Israël) pour accueillir le 11e Congrès, le CD a décidé que les deux candidats devraient élaborer et présenter au 10e Congrès leurs projets de présidence respectifs. Le CD a également décidé que la Présidence et le Secrétariat rédigerait les termes des propositions que les candidats doivent présenter au prochain Congrès.

AGENDA DE L'EUROSAI

2016

Janvier	<p>Du 29 janvier au 9 mars. Séminaire en ligne de la TFA&E sur les méthodes et les outils pour auditer l'éthique (electronic follow-up Seminar)</p> <p>On-line</p>
Mars	<p>15 mars. Mise à jour de l'Auto-évaluation des Technologies de l'information (ITSA) (Groupe de travail de l'EUROSAI sur les technologies de l'information)</p> <p>Berne (Suisse),</p> <hr/> <p>16 mars. Cours de recyclage pour les co-moderateurs. (Groupe de travail de l'EUROSAI sur les technologies de l'information)</p> <p>Berne (Suisse)</p> <hr/> <p>17 mars. Mise à jour de l'Auto-évaluation et de l'Audit des Technologies de l'information (ITASA) (Groupe de travail de l'EUROSAI sur les technologies de l'information)</p> <p>Berne (Suisse)</p>
Avril	<p>5 - 7 avril. 2^{ème} Réunion du Groupe de travail de l'EUROSAI sur le contrôle des fonds destinés aux désastres et catastrophes</p> <p>Bakou (République d'Azerbaïdjan)</p> <hr/> <p>6 avril. Séminaire sur « L'application pratique des ISSAI 5500-5599 «Lignes directrices pour le contrôle des aides liées aux catastrophes; le risque de fraude et de corruption, et l'utilisation de nouvelles méthodes de collecte des données »</p> <p>Bakou (République d'Azerbaïdjan)</p> <hr/> <p>11 - 12 avril. 9^{ème} Réunion de l'Equipe d' Objectif 1 de l'EUROSAI «Renforcement des capacités »</p> <p>Budapest (Hongrie)</p> <hr/> <p>18 - 19 avril. Conférence des "stakeholders" (parties prenantes) sur le Plan stratégique de l'EUROSAI</p> <p>La Haye (Pays-Bas)</p> <hr/> <p>20 - 21 avril. 10^{ème} Réunion de l'Equipe d' Objectif 4 de l'EUROSAI « Gouvernance et communication »</p> <p>La Haye (Pays-Bas)</p> <hr/> <p>27 - 28 avril. Session de printemps du Groupe de travail de l'EUROSAI sur l'Audit d'environnement (GTAE), sur le recyclage</p> <p>Tallinn (Estonie)</p> <hr/> <p>28 - 29 avril. Réunion du Comité de coopération EUROSAI-ECIIA</p> <p>Madrid (Espagne)</p>
Mai	<p>19 - 20 mai. 7^{ème} Réunion annuelle de la Task Force "audit et déontologie" (TFA&E) de l'EUROSAI</p> <p>Madrid (Espagne)</p>



Juin	1 - 3 juin. 11^{ème} Réunion plénière annuelle du Groupe de travail de l'EUROSAI sur les TI Prague (République tchèque)
	13 - 14 juin. 44^{ème} Réunion du Comité directeur de l'EUROSAI ECA (Luxembourg)
Septembre	14 - 15 septembre. Conférence sur l'importance de l'éthique et de l'intégrité pour les ISC Budapest (Hongrie)
	15 - 16 septembre. 10^{ème} Réunion de l'Equipe d' Objectif 1 de l'EUROSAI « Renforcement des capacités » Budapest (Hongrie)
	20 - 21 septembre. Séminaire sur l'audit des municipalités « Analyse innovante pour l'audit des municipalités – impact de l'audit en temps utile » Vilnius (Lituanie)
	26 septembre. Séminaire de formation du Groupe de travail de l'EUROSAI sur l'Audit d'environnement (GTAE) sur "L'audit sur le Développement Durable" Skopje (Ex-République yougoslave de Macédoine)
	27 - 29 septembre. 14^{ème} Réunion annuelle du Groupe de travail de l'EUROSAI sur l'Audit d'environnement (GTAE) Skopje (Ex-République yougoslave de Macédoine)
Octobre	13 - 14 octobre. 11^{ème} Réunion de l'Equipe d' Objectif n° 4 de l'EUROSAI « Gouvernance et communication » La Haye (Pays-Bas)
Novembre	3 - 4 novembre. 6^{ème} Réunion de l'Equipe d'objectif n° 2 de l'EUROSAI « Normes professionnelles » Bonn (Allemagne)
	15 - 16 novembre. 6^{ème} Réunion de l'Équipe d'objectif n° 3 de l'EUROSAI « Partage des connaissances » République tchèque

APERÇU DE L'AGENDA DE L'EUROSAI POUR 2017

2017

Février	2-3 février. Réunion de planification de l'audit coopératif sur l'efficacité énergétique dans le secteur public (Groupe de travail de l'EUROSAI sur l'audit environnemental (WGEA)) Tallinn (Estonie)
	2-3 février. 8 ^e Réunion annuelle de la Task Force de l'EUROSAI sur l'audit et la déontologie » (TFA&E) Londres (Royaume-Uni)
	16 février. 45 ^e Réunion du Comité directeur de l'EUROSAI (Réunion extraordinaire) Chisinau (Moldavie)
Mars	30 - 31 mars. Séminaire et 3 ^e Réunion du Groupe de Travail de l'EUROSAI sur le contrôle des fonds alloués aux désastres et aux catastrophes Rome (Italie)
Avril	5-6 avril. Séminaire sur la mise en œuvre de l'ISSAI 300 – Principes fondamentaux de l'audit de performance – Expériences et bonnes pratiques, Bratislava (République slovaque)
	11-12 avril. Réunion de lancement de la Task Force de l'EUROSAI sur l'audit des municipalités (TFMA) Vilnius (Lituanie)
	25-26 avril. Session de printemps du Groupe de travail de l'EUROSAI sur l'audit environnemental (WGEA) sur la qualité et la gestion des eaux Ljubljana (Slovénie)
Mai	11 mai. Séminaire conjoint EUROSAI-ECIIA Bruxelles (Belgique),
	22-25 mai. 10 ^e Congrès de l'EUROSAI Istanbul (Turquie),
Septembre	11-14 septembre 3 ^e Congrès des Jeunes de l'EUROSAI (YES) Tallinn (Estonie)
Octobre	5-6 octobre. Séminaire sur l'audit des municipalités Riga (Lettonie)
	10 octobre. Séminaire de formation du Groupe de travail de l'EUROSAI sur l'Audit environnemental (WGEA), sur les données environnementales et les systèmes d'information Tirana (Albanie),
	11-13 octobre. 15 ^e Réunion annuelle du Groupe de travail de l'EUROSAI sur l'Audit environnemental (WGEA), sur les thèmes : Audit de l'utilisation et de l'aménagement des terres ; L'écologisation des ISC Tirana (Albanie)

NOMINATIONS AU SEIN DES ISC DE L'EUROSAI EN 2016



M. Charles Deguara
Nouvel Auditeur général de Malte



M. Jean-Pierre Gastinel
Nouveau Président de la Commission Supérieure
des Comptes de la Principauté de Monaco



M. Seyit Ahmet Bas
Nouveau Président de la Cour des comptes de la Turquie



Mme. Margit Kraker
Nouvelle Présidente de la Cour des comptes d'Autriche
et nouvelle Secrétaire général de l'INTOSAI



M. Veaceslav Untila
Nouveau Président de la Cour des comptes de la Moldavie



M. Arturo Martucci di Scarfizzi
Nouveau Président de la Cour des comptes de l'Italie



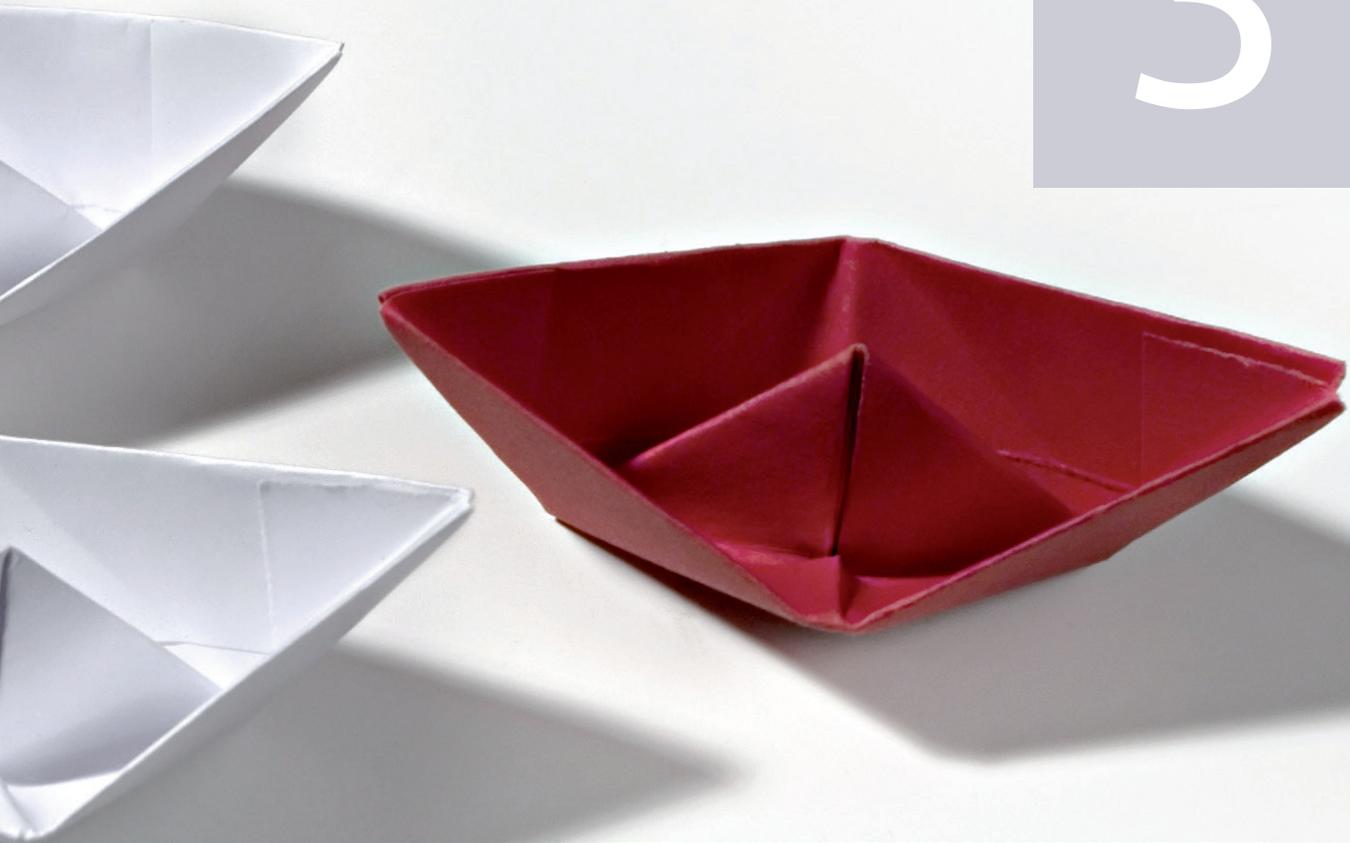
M. Klaus-Heiner Lehne
Nouveau Président de la Cour des comptes européenne



M. Vítor Caldeira
Nouveau Président de la Cour des comptes du Portugal







RAPPORTS DES ÉQUIPES D'OBJECTIF, DES GROUPES DE TRAVAIL ET DES TASK FORCES DE L'EUROSAI

- 3.1. ÉQUIPE D'OBJECTIF N° 1 DE L'EUROSAI
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
- 3.2. ÉQUIPE D'OBJECTIF N° 2 DE L'EUROSAI
NORMES PROFESSIONNELLES
- 3.3. ÉQUIPE D'OBJECTIF N° 3 DE L'EUROSAI
PARTAGE DES CONNAISSANCES
- 3.4. ÉQUIPE D'OBJECTIF N° 4 DE L'EUROSAI
GOUVERNANCE ET COMMUNICATION
- 3.5. NOUVELLES DU GROUPE DE
TRAVAIL DE L'EUROSAI SUR L'AUDIT
ENVIRONNEMENTAL (WGEA)
- 3.6. ACTIVITÉS DU GROUPE DE TRAVAIL
DE L'EUROSAI SUR LE CONTRÔLE DES
FONDS ALLOUÉS AUX DÉSASTRES
ET AUX CATASTROPHES
- 3.7. GROUPE DE TRAVAIL DE L'EUROSAI SUR
LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

LE CUBE : APPROCHE ANALYTIQUE DE
LA BASE DE DONNÉES DES RAPPORTS
- 3.8. TASK FORCE DE L'EUROSAI SUR L'AUDIT
ET LA DÉONTOLOGIE (TFA&E)

SE RAPPROCHER DU PERSONNEL DES ISC
- 3.9. NOUVELLE TASK FORCE SUR
L'AUDIT DES MUNICIPALITÉS

L'AUDIT DES MUNICIPALITÉS : EXEMPLES
CONCRETS ET ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES
POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE
DES ISC DANS CE DOMAINE

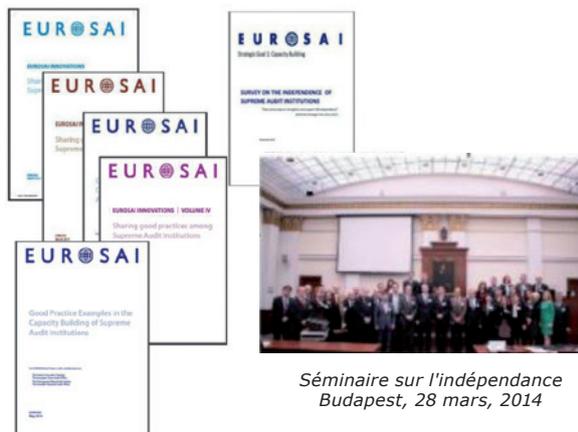
ÉQUIPE D'OBJECTIF N° 1 DE L'EUROSAI – RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Les principaux résultats de l'Équipe d'objectif n° 1 de l'EUROSAI sur le Renforcement des capacités entre 2015 et 2016

L'ISC de Hongrie

Présidence de l'Équipe d'objectif n° 1 de l'EUROSAI « Renforcement des capacités »

Présidence axée sur les résultats



Durant la présidence de l'ISC de France, l'Équipe d'objectif n° 1 a mis en place des initiatives remarquables au cours de la première moitié de la période du Plan stratégique entre 2011 et 2017, telles que la série de livrets sur les innovations. Après avoir pris la présidence en 2014, le Bureau national d'audit de Hongrie (SAO) a continué à promouvoir des initiatives innovantes. L'innovation est une question particulièrement importante, car elle a été l'un des principaux messages du IXe Congrès de l'EUROSAI. Dans l'esprit du Congrès, l'Équipe d'objectif n° 1 s'efforce également de faciliter la mise en œuvre de procédés, de techniques et de produits innovants au cours de la deuxième moitié de la période du Plan stratégique.

L'Équipe d'objectif n° 1 entend mettre l'accent sur le fait que toutes ses activités sont axées sur les résultats. Par conséquent, le SAO de Hongrie encourage également les autres ISC chargées de réaliser certaines tâches de l'Équipe d'objectif n° 1 à élaborer des produits tangibles qu'il serait intéressant de partager avec l'ensemble de la communauté de l'EUROSAI. Dans l'article suivant, l'Équipe d'objectif n° 1 présente son tout dernier produit :

Le volume 4 du livret sur les innovations de l'EUROSAI

Le SAO de Hongrie et l'ISC du Royaume-Uni (NAO) ont achevé le quatrième volume de la série de publications Innovations qu'ils ont élaboré conjointement. Ce volume comprend des études de cas sur les innovations réalisées par neuf ISC membres de l'EUROSAI. Dans une époque où les évolutions technologiques et les nouvelles approches changent la manière de travailler des ISC et de leurs auditeurs, le Volume IV Innovations contient des exemples de la manière dont les ISC s'adaptent à ces changements dans toute la communauté de l'EUROSAI. La version électronique de cette édition de Innovations est désormais disponible sur le site Internet de l'EUROSAI.



Afin d'encourager l'apprentissage entre pairs et d'utiliser les informations et les contacts fournis par les ISC, le SAO de Hongrie entend souligner l'importance de la diffusion la plus large possible de la toute dernière publication au sein des ISC membres et partager cette publication avec les experts en la matière et les services compétents de ces bureaux, qui peuvent être encouragés à mettre en place des pratiques et des méthodes telles que celles qui sont présentées dans ces séries.

Le SAO de Hongrie à la présidence de l'Équipe d'objectif n° 1 de l'EUROSAI sur le renforcement des capacités, et le NAO sont très reconnaissants du travail accompli par toutes les ISC membres de l'EUROSAI qui ont apporté leur contribution à cette expérience et qui ont permis de partager ces événements avec nos homologues étrangers.

Les volumes précédents de la série des livrets sur les innovations et les autres produits peuvent être consultés dans la rubrique Renforcement des capacités sur le site Internet de l'EUROSAI.

<http://www.eurosa.org/en/strategic-plan/capacity-building/>

Conférence sur l'importance de l'éthique et de l'intégrité pour les Institutions supérieures de contrôle à Budapest

L'intégrité n'est pas facile à définir. Cette notion fait appel à bon nombre de définitions distinctes et qui se recoupent. Le terme « intégrité » vient du latin « integritas » qui signifie le fait d'être intact. Il renvoie à la vertu, à l'incorruptibilité et à l'état d'une chose qui n'a subi aucune altération. Le terme intégrité est étroitement lié à l'absence de fraude et de corruption, mais il évoque aussi les bonnes mœurs.

Conformément au Plan opérationnel de l'Équipe d'objectif n° 1 de l'EUROSAI, l'EUROSAI entend « Promouvoir l'utilisation des projets pilotes sur le CMP des ISC, des outils d'auto-évaluation de l'éthique et de l'intégrité en informant les membres de l'EUROSAI au sujet de ces concepts ». Au nom de la Task Force sur l'audit et la déontologie et de l'Équipe d'objectif n° 1 sur le renforcement des capacités, le SAO de Hongrie a organisé les 14 et 15 septembre 2016 une conférence sur l'importance de l'éthique et de l'intégrité pour les Institutions supérieures de contrôle afin d'atteindre cet objectif.

Cette Conférence a été une excellente occasion pour les participants d'obtenir des informations sur différents concepts relatifs à l'intégrité :

- Les ISC montrent l'exemple – ISSAI 12.
- L'ISSAI 30, le Code de déontologie de l'INTOSAI, l'IntoSAINT.
- Les programmes de l'IDI contre la fraude et la corruption.
- La promotion de la culture de l'éthique au sein des organisations publiques.

La Conférence a été suivie de la 10e réunion de l'Équipe d'objectif n° 1 sur le renforcement des capacités.

Les documents établis dans le cadre de la Conférence peuvent être consultés dans la rubrique Renforcement des capacités sur le site Internet de l'EUROSAI.

[http://www.euroesai.org/es/training/training-events-and-outputs/Conference-on-the-importance-of-ethics-and-integrity-for-SAIs./](http://www.euroesai.org/es/training/training-events-and-outputs/Conference-on-the-importance-of-ethics-and-integrity-for-SAIs/)





Séminaire sur l'audit des municipalités

Les 20 et 21 septembre 2016, Vilnius a accueilli un séminaire sur l'audit des municipalités organisé par l'EUROSAI. Des représentants des Institutions supérieures de contrôle de plus de 24 pays membres de l'EUROSAI ont participé cette année à ce séminaire sur l'Analyse innovante de l'audit des municipalités - Impact de l'audit en temps utile.

Le séminaire, qui a été organisé par l'ISC de Lituanie (NAO), avait pour objet de débattre de sujets tels que les risques financiers liés à une gestion rentable des ressources au sein des municipalités, les nouvelles approches de l'analyse stratégique des municipalités, et l'analyse de l'ouverture des données relatives aux finances publiques.

Au cours de ce séminaire, les représentants des ISC d'Autriche et de Hongrie ont partagé les avantages des méthodes innovantes d'audit portant sur les municipalités et ont organisé des ateliers permettant de tester certaines méthodes. Les représentants du NAO de Lituanie ont également organisé des ateliers sur l'échange d'expériences de différents pays en matière d'audit des entreprises municipales et les méthodes existantes pour analyser la performance financière de ces entreprises. L'un de ces ateliers a eu lieu dans la municipalité de Vilnius où des invités et des représentants d'entreprises municipales étrangers ont débattu des moyens de rendre la gestion de ces entreprises plus innovante.

Le NAO de Lituanie organise des réunions et des séminaires internationaux sur les audits des municipalités depuis 2013. De plus, le 14 juin 2016, le Comité directeur de l'EUROSAI a approuvé l'initiative du NAO de Lituanie visant à créer une Task Force spéciale sur l'audit des municipalités. Il est prévu que la Task Force commence officiellement ses activités en 2017. Tous les membres de l'EUROSAI qui cherchent à acquérir une plus grande expérience et qui entendent mettre l'accent sur des exemples de bonnes pratiques de collègues étrangers dans le domaine de l'audit des municipalités sont invités à rejoindre la Task Force. Le partage d'expériences et les bonnes pratiques permettront de définir les domaines prioritaires de l'audit qui revêtent une grande importance pour le public ainsi que d'obtenir les résultats qui contribueront à améliorer la gestion des fonds publics et à garantir la bonne exécution des fonctions assignées aux municipalités.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Internet du NAO de Lituanie

https://www.vkontrole.lt/page_en.aspx?ID=1663

et l'article de la Task Force sur l'audit des municipalités.

ÉQUIPE D'OBJECTIF N° 2 DE L'EUROSAI – NORMES PROFESSIONNELLES

Mise en œuvre des ISSAI au sein de l'EUROSAI

Kay Scheller

Président de la Bundesrechnungshof (ISC d'Allemagne)
Président de l'Équipe d'objectif n° 2 de l'EUROSAI « Normes professionnelles »

L'Équipe d'objectif n° 2 est chargée de la promotion de la mise en œuvre et du développement des Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) au sein de l'EUROSAI. En octobre 2011, l'Équipe d'objectif n° 2 a élaboré un plan opérationnel fondé sur le Plan stratégique de l'EUROSAI et a pris un certain nombre de mesures pour répondre aux besoins énoncés dans le Plan.

Étant donné que la période couverte par le Plan stratégique (2011-2017) touche à sa fin, le temps est venu de rendre compte des activités réalisées jusqu'à présent par l'Équipe d'objectif et de celles proposées pour la prochaine période de planification stratégique.

Quelles activités l'Équipe d'objectif n° 2 a-t-elle réalisé depuis 2011 ?

À partir du mois de décembre 2016, 30 traductions en russe des ISSAI et des INTOSAI GOV sont disponibles sur le site Internet de l'EUROSAI. Il s'agit notamment de la Déclaration de Lima et de presque toutes les ISSAI correspondant aux niveaux 2 et 3.

Dans le cadre du Programme 3i sur la mise en œuvre des ISSAI mené par l'Initiative de Développement de l'INTOSAI (IDI), 25 facilitateurs en ISSAI ont été certifiés afin d'aider leurs ISC respectives à mettre en œuvre les ISSAI. Chaque ISC est libre de décider si les facilitateurs en ISSAI doivent suivre l'exemple de l'OLACEFS et également apporter leur soutien autres ISC membres de l'EUROSAI en tant qu'experts régionaux.

Depuis 2011, six événements de formation portant sur la mise en œuvre des ISSAI ont été organisés. D'eux d'entre eux ont été organisés par l'Équipe d'objectif, quatre d'entre eux ont été organisés par d'autres Groupes de travail et Task forces de l'EUROSAI. Deux autres activités de formation ont été proposées pour le printemps 2017 : un atelier sur la mise en œuvre de l'ISSAI 300 qui sera organisé par l'ISC de Slovaquie les 6 et 7 avril 2017 à Bratislava et un séminaire conjoint EUROSAI-ECIIA qui aura lieu le 11 mai 2017 au siège de l'ISC de Belgique, à Bruxelles.



Dans le cadre de la coopération avec la Confédération européenne des Instituts d'audit interne (ECIIA), le Comité de coopération composé de membres de la Communauté de l'EUROSAI au sens large (Belgique, Allemagne, Lituanie, Moldavie et Turquie) et des associations nationales de l'ECIIA a lancé des activités de mise en réseau (networking) et d'autres activités conjointes. Neuf activités sont en cours telles que l'élaboration d'une liste de contacts nationaux des membres de l'EUROSAI et de l'ECIIA et une publication conjointe.

L'Équipe d'objectif n° 2 coopère également étroitement avec la Commission des Normes Professionnelles (PSC) de l'INTOSAI et ses sous-commissions. L'Équipe d'objectif n° 2 a assuré le suivi du processus de restructuration des procédures d'élaboration des normes au sein de l'INTOSAI lancé par la PSC. De plus, l'Équipe d'objectif invite les ISC membres de l'EUROSAI à commenter les ISSAI nouvelles et révisées afin de fournir un retour d'information régulier de la part de l'EUROSAI aux Commissions de normalisation de l'INTOSAI.



STRATEGIC GOAL 2

PROFESSIONAL STANDARDS

Promote and facilitate the implementation of ISSAI



30 ISSAI and INTOSAI GOV available in Russian



ISSAI **25** Facilitators certified



18 Committed EUROSAI Members

- Austria ♦ Azerbaijan ♦ Belgium ♦ Cyprus ♦ Denmark ♦ Estonia ♦ Georgia ♦ Germany ♦ Hungary ♦ former Yugoslavian Republic of Macedonia ♦ Latvia ♦ Lithuania ♦ Portugal ♦ Romania ♦ Russian Federation ♦ Slovak Republic ♦ Turkey ♦ Ukraine

Perspectives pour la période du Plan stratégique 2017-2023

Même s'il est probable que la promotion de la mise en œuvre des ISSAI ne soit plus un objectif stratégique de l'EUROSAI, elle constituera l'un des principaux objectifs dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs stratégiques. À cet effet, l'Équipe d'objectif n° 2 a formulé des recommandations lors de sa dernière réunion qui s'est tenue à Bonn les 3 et 4 novembre 2016. L'Équipe d'objectif mettra ces recommandations à la disposition de la nouvelle Présidence de l'EUROSAI, l'ISC de Turquie, afin d'apporter une contribution à l'élaboration du Plan opérationnel de l'EUROSAI.

L'Équipe d'objectif n° 2 recommande de poursuivre les efforts entrepris dans le domaine de la traduction des ISSAI en russe. Elle recommande également d'utiliser une approche méthodologique pour les échanges professionnels entre les experts en ISSAI et de mieux l'adapter aux besoins quotidiens du personnel d'audit. Une autre recommandation consiste à renforcer les bonnes relations avec l'INTOSAI et à travailler en étroite collaboration avec le nouveau Forum sur les normes professionnelles de l'INTOSAI (FIPP).

L'EUROSAI devrait surtout élaborer une position commune et parler d'une seule voix lorsqu'elle travaille en collaboration avec le FIPP ou les différentes sous-commissions et groupes de travail de l'INTOSAI. Le débat sur la classification de l'ISSAI X a montré l'impact qu'une position commune de l'EUROSAI peut avoir sur le développement des ISSAI. À l'avenir, l'EUROSAI devrait s'appuyer davantage sur cet atout afin de veiller à ce que les ISSAI soient pertinentes et puissent être appliquées de manière efficace par les ISC membres de l'EUROSAI. Cela permettra, à l'instar du cadre actuel des ISSAI, que le nouveau cadre de normes professionnelles soit également couronné de succès.



ÉQUIPE D'OBJECTIF N° 3 DE L'EUROSAI – PARTAGE DES CONNAISSANCES

La dernière année de mise en œuvre du Plan Stratégique de l'EUROSAI : vue d'ensemble des réalisations les plus importantes de l'EO n° 3

Miloslav Kala

Président de l'ISC de la République tchèque

Président de l'Équipe d'objectif n° 3 de l'EUROSAI « Partage des connaissances »

L'engagement général de l'Équipe d'objectif n° 3 défini par le Plan stratégique de l'EUROSAI consiste à promouvoir la coopération et l'échange d'expériences entre les membres de l'EUROSAI et au sein de l'INTOSAI.

L'ouverture d'esprit des membres de l'EUROSAI et leur volonté de partager des connaissances et des expériences avec les autres sont la clé du succès dans ce domaine. Le rôle de l'Équipe d'objectif n° 3 dans ce processus consiste à offrir un cadre dynamique de coopération et à améliorer l'utilisation des résultats des travaux réalisés par les ISC, l'EUROSAI, les Groupes de travail et les Task forces.

En tant que Président de l'Équipe d'objectif n° 3, je souhaiterais vous faire part des résultats les plus importants qui sont le fruit de six années de longs efforts déployés par l'Équipe d'objectif n° 3.

Base de données des audits

En 2015, la base de données des audits a été lancée dans le but de rassembler le plus grand nombre possible d'informations sur les audits menés au sein de la communauté de l'EUROSAI. Actuellement, elle contient environ 850 contributions et compte 23 contributeurs.

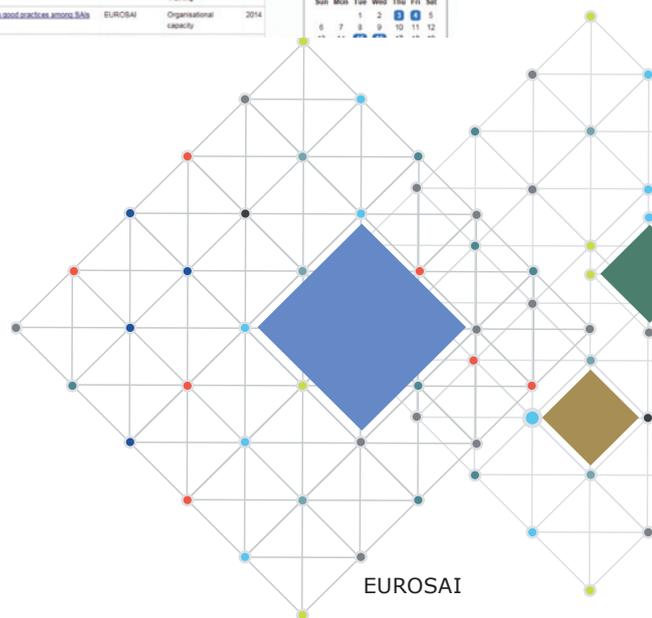
Afin de simplifier le processus d'intégration des informations dans la base de données des audits, nous avons lancé un tutoriel vidéo sur le site Internet de l'EUROSAI en 2016. Il est disponible au format mp4 sur le site Internet de l'EUROSAI et également sur YouTube (durée : 4 min)

<https://www.youtube.com/watch?v=e88nV7jfU7k>

En nous basant sur des questions importantes et actuelles qui apparaissent dans le cadre de l'audit, nous avons élargi la liste des sujets. Récemment, nous avons ajouté des sujets tels que les *municipalités*, *l'immigration*, *l'intégration*, et *le développement durable*. Nous travaillons également sur d'autres améliorations de la base de données

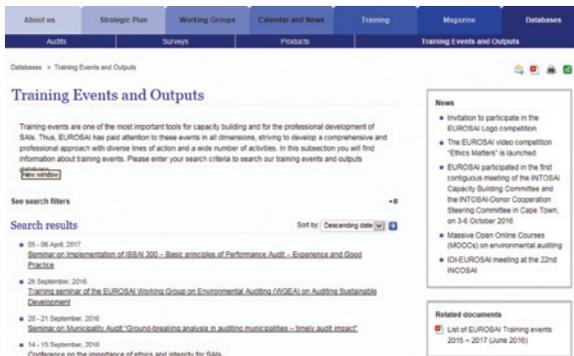
Base de données des produits

La base de données des produits a été lancée en 2015 et a pour objectif de regrouper tous les produits de l'EUROSAI en un seul endroit. Jusqu'à présent, près de 210 produits ont été transférés vers la base de données. Vous pouvez y trouver de nombreux articles, check-lists, lignes directrices, manuels, présentations et d'autres produits utiles. Dans un avenir proche, plusieurs améliorations seront apportées afin de rendre la base de données plus facile à utiliser.



Base de données des activités de formation

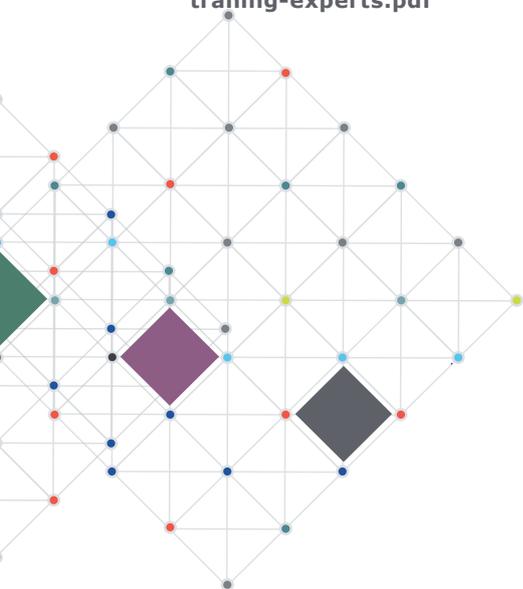
La formation est l'un des outils les plus importants pour le renforcement des capacités et pour le développement professionnel des ISC. Nous avons donc accordé une attention toute particulière à ces événements de formation sous tous leurs aspects, en nous efforçant de développer une approche globale et professionnelle. De ce fait, nous avons créé une base de données des événements de formation. Jusqu'à la fin du mois d'octobre 2016, 86 événements de formation avec des centaines de matériels s'y rapportant étaient disponibles dans la base de données.



Liste des spécialistes de la formation

Qu'y a-t-il de mieux que des experts internationaux provenant des ISC qui interviennent en tant que formateurs ou conférenciers lors de vos activités de formation? Nous avons rassemblé certains de ces experts issus de la communauté de l'EUROSAI et nous avons créé une liste qui contient plus de 50 spécialistes de la formation pour plusieurs domaines d'audit.

<http://www.eurosa.org/handle404?exporturi=/export/sites/eurosa/.content/documents/strategic-plan/List-of-EUROSAI-training-experts.pdf>



Présentation type de l'EUROSAI

Toutes les ISC sont confrontées au problème posé par le manque de familiarisation de leur personnel avec les produits de l'EUROSAI. Par conséquent, nous avons préparé une présentation qui fournit des informations essentielles sur l'EUROSAI et sur des sources d'information qui peuvent être consultées sur le site Internet de l'EUROSAI. Elle peut être utilisée comme une présentation (par exemple pour la formation initiale du personnel), comme base pour la préparation d'une présentation personnalisée ou comme un outil d'apprentissage en ligne (e-learning).



Mise à jour du Guide pratique pour l'organisation d'événements de formation

Enfin, dernier point et non des moindres, le *Guide pratique pour l'organisation d'événements de formation* qui traite des questions essentielles dont il faut tenir compte lors de l'organisation d'un événement de formation. Ce Guide qui se compose d'un document principal et de onze annexes, aborde des aspects d'ordre organisationnel et financier, et contient des formats et des outils d'évaluation de la qualité et de présentation des rapports se rapportant à la formation dispensée.

<http://www.eurosa.org/es/training/guidance-for-training-events/index.html>

Les dernières mesures à prendre

La fin de notre mandat approche doucement puisque le prochain Congrès avec un nouveau plan stratégique et de nouvelles Équipes d'objectif se tiendra à la mi-2017.

Au cours de notre mission, nous avons accompli la quasi-totalité des tâches prévues. Cependant, l'une des tâches les plus importantes reste à faire. Dans un avenir proche, vous recevrez une invitation pour le séminaire sur les activités de coopération qui sera organisé par notre ISC en automne 2017. Vous êtes tous cordialement invités à y participer.

ÉQUIPE D'OBJECTIF N° 4 DE L'EUROSAI – GOUVERNANCE ET COMMUNICATION

ISC des Pays-Bas

Présidence de l'Équipe d'objectif n° 4 de l'EUROSAI « Gouvernance et Communication »

Nouveau Plan stratégique de l'EUROSAI

En 2015, l'Équipe d'objectif n° 4 « Gouvernance et Communication » a commencé les préparatifs en vue de l'élaboration du prochain Plan Stratégique de l'EUROSAI (PSE) pour la période 2017-2023. La Cour des comptes des Pays-Bas qui assure la Présidence de l'EUROSAI et de l'EO n° 4 a pris la tête de cette initiative en étroite collaboration avec les autres membres de l'EO n° 4. Le projet de PSE sera diffusé auprès de tous les membres de l'EUROSAI après la réunion extraordinaire du Comité directeur qui se tiendra le 17 février 2017 en Moldavie et sera ensuite soumis à l'approbation du Congrès en mai 2017 (Turquie). La future Présidence sera chargée de la mise en œuvre du nouveau Plan stratégique, en collaboration avec les autres membres du Comité directeur.



L'EO n° 4 a organisé un certain nombre de réunions consacrées au Plan stratégique, dont une conférence des parties prenantes pour les membres de l'EO n° 4 élargie aux autres membres de l'EUROSAI qui a eu lieu les 18 et 19 avril 2016 et une réunion de l'EO n° 4 élargie aux membres du Comité directeur qui s'est tenue les 13 et 14 octobre 2016. Parmi les dernières activités figurent une réunion ordinaire de l'EO n° 4 qui s'est tenue les 20 et 21 avril 2016 et une réunion du Comité directeur qui a eu lieu les 13 et 14 juin 2016. Différentes sources ont été utilisées pour l'élaboration du Plan stratégique. Les plus importantes sont les résultats de l'auto-évaluation, les contributions des membres de l'EO n° 4 et des autres parties prenantes, les discussions menées lors du Comité directeur qui s'est tenu les 13 et 14 juin 2016 et les réunions mentionnées ci-dessus, ainsi que les documents pertinents élaborés par les différents organes de l'INTOSAI, tels que la Commission de renforcement des capacités (Cadre régional sur le professionnalisme) et l'IDI (Lignes directrices relatives à la planification stratégique).



Lors de la réunion d'octobre, l'EO n° 4 a décidé que :

- Un résumé sera joint au rapport d'auto-évaluation qui a été approuvé et le document final sera diffusé auprès de tous les membres de l'EUROSAI.
- Les Pays-Bas élaboreront un nouveau projet de PSE en vue de le partager avec les membres de l'EO n° 4 avant qu'il ne soit présenté lors de la réunion du Comité directeur de l'EUROSAI en février 2017.
- La Turquie, l'Espagne et les Pays-Bas rédigeront une proposition visant à renforcer la gouvernance et le mode de fonctionnement de l'EUROSAI. La proposition sera soumise au Comité directeur en Février.

L'imprévisibilité croissante de l'environnement dans lequel les ISC doivent exercer leurs activités – la mondialisation, les migrations, l'instabilité financière et politique ainsi que l'austérité permanente – exigent de revoir la manière dont l'EUROSAI tente de réaliser ses ambitions et ses objectifs stratégiques. L'EUROSAI en tant qu'organisation doit donc modifier et améliorer son mode de fonctionnement, son processus décisionnel, les modalités de suivi des progrès et la manière dont elle adapte ses ressources disponibles aux besoins et aux souhaits réels de ses membres. La proposition s'appuiera largement sur les résultats de l'enquête d'auto-évaluation portant sur la gouvernance et le mode de fonctionnement de l'EUROSAI.



NOUVELLES DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EUROSAI SUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL (WGEA)

ISC d'Estonie

Présidence du Groupe de travail de l'EUROSAI sur l'audit d'environnement



Durant les derniers jours du mois de septembre 2016, les membres du Groupe de travail de l'EUROSAI sur l'audit environnemental (WGEA), ainsi que plusieurs invités, se sont réunis à Skopje, dans l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, à l'occasion de la 14^e réunion annuelle du WGEA de l'EUROSAI et du séminaire de formation.

Séminaire de formation sur l'audit du développement durable

Le séminaire de formation a porté principalement sur l'audit du développement durable - un sujet auquel un rang de priorité plus élevé est donné dans la plupart des agendas des ISC en raison de son ampleur et de son importance au niveau mondial. Le séminaire de formation a été dirigé par Mme Vivi Niemenmaa, experte nationale finlandaise actuellement détachée auprès de la Cour des comptes européenne.

Le séminaire de formation d'une journée qui s'est tenu le 26 septembre 2016, a été une combinaison de discours introductifs, de discussions, de travaux de groupe et d'échanges d'expérience entre ISC. Les auditeurs généraux de Bosnie-Herzégovine, du Kosovo¹, du Monténégro, de Serbie, de Slovénie et de l'Ancienne République yougoslave de Macédoine ont discuté des expériences et des plans de leur ISC en matière d'audit sur le développement durable lors de la réunion-débat animée par l'auditeur général d'Estonie.

Les ISC de la région de l'EUROSAI disposent manifestement de plusieurs exemples d'audit portant

sur l'analyse de questions relatives au développement durable. Cependant, ces audits n'étaient souvent pas conçus en premier lieu comme un audit sur le développement durable. Par exemple, les audits sur les déchets radioactifs se déroulent naturellement sur une échelle de temps allant jusqu'en 2100 et au-delà. De plus, les audits sur les prix de l'électricité ou l'approvisionnement en eau peuvent contenir des messages sociaux forts indiquant les coûts relativement plus élevés pour les populations pauvres tout en étant liés à l'environnement.

Les audits sur le développement durable ne devraient en aucun cas être menés uniquement par des auditeurs environnementaux, mais elles devraient impliquer une approche intersectorielle non seulement au sein du gouvernement mais également au sein des ISC. Il existe plusieurs manières de traiter les aspects du développement durable dans le cadre des audits de la performance :

- Le développement durable peut être utilisé comme un outil d'analyse pour déterminer les prochains thèmes d'audits ou comme critères d'audit.
- Le développement durable peut être utilisé comme une approche d'audit, où en fait n'importe quel sujet peut être examiné sous l'angle du développement durable.
- Un audit peut porter principalement sur une politique ou un programme de développement durable.

¹ Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations unies.

La 14^e réunion annuelle du WGEA de l'EUROSAI

La 14^e réunion annuelle qui s'est tenue du 27 au 29 septembre 2016, a porté essentiellement sur deux questions d'audit environnemental :

- 1) Les instruments fondés sur le marché pour la protection de l'environnement
- 2) Les normes ISSAI relatives à l'audit environnemental

La première journée de la réunion annuelle a été consacrée au lancement de l'un des nouveaux projets du WGEA de l'INTOSAI – les Instruments fondés sur le marché pour la protection et la gestion de l'environnement – et aux discussions sur les expériences des ISC européennes en matière d'audit des taxes, redevances et quotas environnementaux, etc. L'animateur principal, M. Stefan Speck, a souligné l'importance des ISC dans le cadre des Instruments fondés sur le marché (MBI) – par exemple, les ISC jouent un rôle précis en mettant en évidence les défis liés à la réalisation des objectifs environnementaux ou des objectifs contraignants de réduction d'émissions en matière de lutte contre le changement climatique.

Le deuxième thème central – les normes ISSAI relatives à l'audit environnemental – a été l'occasion de discuter en petits groupes des quatre ISSAI en matière d'environnement. Les participants ont partagé leurs expériences et ont discuté des possibilités d'utiliser les normes ISSAI en matière d'environnement dans le cadre des audits.



14^{ème} Réunion annuelle du Groupe de travail de l'EUROSAI sur l'Audit d'environnement (GTAE)
Skopje, 27 - 29 septembre, 2016

La troisième journée de la réunion a été consacrée aux rapports d'étape et aux activités de coopération. Actuellement, il existe 3 audits coopératifs sur le point d'être lancés au sein du WGEA de l'EUROSAI :

- Audit Coopératif sur la qualité de l'air – organisé conjointement par l'ISC des Pays-Bas et l'ISC de Pologne.
- Audit coopératif sur la gestion des aires marines protégées (Sous-groupe méditerranéen) – mené conjointement par l'ISC de Chypre et l'ISC de Malte.
- Audit coopératif sur l'efficacité énergétique des bâtiments du secteur public – mené conjointement par l'ISC d'Estonie, l'ISC de Lettonie et l'ISC de Lituanie.

Ces trois audits coopératifs doivent être menés en 2017 et si vous souhaitez y participer, il est encore possible de s'y inscrire. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le secrétariat du WGEA de l'EUROSAI ou les coordinateurs des audits.



ACTIVITÉS DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EUROSAI SUR LE CONTRÔLE DES FONDS ALLOUÉS AUX DÉSASTRES ET AUX CATASTROPHES

ISC d'Ukraine

Présidence du Groupe de travail de l'EUROSAI sur le contrôle des fonds alloués aux désastres et aux catastrophes

Le Groupe de travail de l'EUROSAI sur le contrôle des fonds alloués aux désastres et aux catastrophes, sous la présidence de la Chambre des comptes d'Ukraine, a été créé en 2014 par décision du IXe Congrès de l'EUROSAI.

Actuellement, il est composé de 18 membres permanents (les ISC d'Albanie, d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Biélorussie, de Bulgarie, de Géorgie, d'Italie, du Kazakhstan, de Lettonie, de Lituanie, de Moldavie, de Pologne, de Roumanie, de Russie, de Serbie, de Turquie, d'Ukraine et la Cour des comptes européenne) et de deux observateurs (les ISC d'Estonie et de Hongrie).

Conformément à la Stratégie, la mission du Groupe de travail consiste à coordonner et à consolider les efforts des ISC européennes afin d'aider leur gouvernement à développer des instruments efficaces et efficaces pour la prévention et l'élimination des conséquences des désastres et des catastrophes.

Afin d'accomplir sa mission, le Groupe de travail a défini les quatre objectifs stratégiques liés à son activité suivants : le renforcement des capacités, la mise en commun des efforts, le partage des connaissances et l'élargissement des contacts.

L'exécution de la stratégie est assurée par la mise en œuvre du Plan d'action pour la période 2015-2017, qui définit les domaines pertinents dans le cadre des objectifs stratégiques, ainsi que les mesures clés pour atteindre ces objectifs.

Séminaires du Groupe de travail

Dans le cadre du premier objectif stratégique du Groupe de travail, visant à promouvoir et à soutenir la mise en œuvre des normes ISSAI, le 6 avril 2016, la Chambre des comptes d'Ukraine a organisé à Bakou (République d'Azerbaïdjan), avec le soutien de la Chambre des Comptes de la République d'Azerbaïdjan, le séminaire sur « L'application pratique des normes ISSAI 5500-5599 « Lignes directrices relatives au contrôle des aides en cas de catastrophes : le risque de fraude et de corruption et l'utilisation de nouvelles méthodes de collecte des données ».

Réunions annuelles du Groupe de travail

La Iie réunion du Groupe de travail a été organisée le 7 avril 2016 à Bakou (République d'Azerbaïdjan), avec le soutien de la Chambre des comptes de la République d'Azerbaïdjan.

Lors de cette réunion, les participants ont discuté et présenté une synthèse des principaux résultats atteints dans le cadre des activités du Groupe depuis sa création et ont également exposé les grandes lignes des plans pour l'avenir.

Ils ont notamment examiné et approuvé le rapport d'activité du Groupe de travail pour la période comprise entre février 2015 et mars 2016, les domaines d'activité du Groupe de travail à court terme et ils ont également discuté des projets de positions communes sur la coopération dans le cadre des audits coordonnés internationaux sur des thèmes qui ont été préalablement décidés par les membres du Groupe de travail.

De plus, les participants ont partagé les bonnes pratiques de leur ISC en matière de prévention et d'élimination des conséquences des catastrophes et ont également présenté leurs expériences quant à la réalisation des audits dans ce domaine.

Il est prévu que la troisième réunion du Groupe de travail et un séminaire thématique soient organisés au printemps 2017 à Rome, avec le soutien de l'ISC d'Italie, comme il a été convenu précédemment.

Les experts internationaux invités des ISC de la République d'Indonésie, du Royaume des Pays-Bas et de la République de Turquie, ainsi que les auditeurs de l'ISC d'Ukraine, ont familiarisé les participants avec le contenu et les caractéristiques de la série 5500 des ISSAI, ont fait part de leurs expériences et des défis rencontrés lors de l'élaboration d'une méthodologie en matière de catastrophes et ont présenté les possibilités d'appliquer ces normes dans la pratique.

Audits coopératifs

Dans le cadre du deuxième objectif stratégique, le Groupe de travail poursuit son travail d'identification des thèmes les plus pertinents dans le domaine de l'utilisation des fonds publics alloués à la prévention et à l'élimination des conséquences des catastrophes et continue à lancer et à réaliser des audits coordonnés/parallèles internationaux.

En particulier, lors de la deuxième réunion du Groupe de travail, la Chambre des comptes d'Ukraine a élaboré et présenté des projets de positions communes sur la coopération dans le cadre d'audits coordonnés internationaux dans les domaines de la prévention et l'élimination des conséquences des inondations, des tremblements de terre, des feux de forêt ainsi que de la gestion et l'utilisation des déchets.

Après avoir été examinés par les membres du groupe, les documents mentionnés ci-dessus ont été terminés et distribués aux ISC concernées en vue de leur approbation. Il est prévu que des audits conjoints internationaux portant sur les thèmes mentionnés précédemment soient lancés en 2017 et les résultats préliminaires seront présentés lors de la troisième réunion du Groupe de travail.

En avril 2016 à Lublin (République de Pologne), les présidents des ISC de Biélorussie, de Pologne et d'Ukraine ont signé un communiqué conjoint sur les résultats de l'audit coordonné international sur la protection du bassin hydrographique du fleuve Boug contre la pollution (Audit de suivi).

Cet audit qui a été mené dans le cadre du Groupe de travail avait pour objet d'évaluer la mise en œuvre des recommandations des ISC fondées sur les résultats de l'audit international sur la protection du bassin hydrographique du fleuve Boug contre la pollution. Il a été mené en 2006 par les ISC mentionnées ci-dessus.

De plus, la Chambre des comptes d'Ukraine continue de contrôler régulièrement la mise en œuvre des recommandations de l'audit international coordonné du Fonds pour la réalisation d'un massif de protection à Tchernobyl.

Dans le cadre du troisième et du quatrième objectifs stratégiques, le Groupe de travail met en œuvre des actions visant à accumuler et à diffuser les derniers développements et les bonnes pratiques en matière d'audit dans le domaine de la prévention et l'élimination des conséquences des désastres et des catastrophes, à améliorer les méthodes existantes ainsi qu'à informer la communauté internationale de ses activités. En particulier, la Chambre des comptes d'Ukraine poursuit la gestion de la base de



données sur les audits des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme en Europe ainsi que de la base de connaissances dans ce domaine.

De nos jours, les catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme et leurs conséquences n'ont pas d'origine géographique ou nationale. Nous vivons à une époque où le nombre de catastrophes, leur ampleur et le volume des dommages ne cessent d'augmenter.

Par conséquent, les membres du Groupe de travail croient fermement que les ISC, de par leur statut et leur type d'activité, doivent attirer davantage l'attention des gouvernements et de la société sur les questions liées à l'utilisation efficace des fonds publics alloués à la prévention et à l'élimination des conséquences des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme.

GROUPE DE TRAVAIL DE L'EUROSAI SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le CUBE : approche analytique de la base de données des rapports

ISC de Pologne

Présidence du Groupe de travail de l'EUROSAI sur les Technologies de l'Information

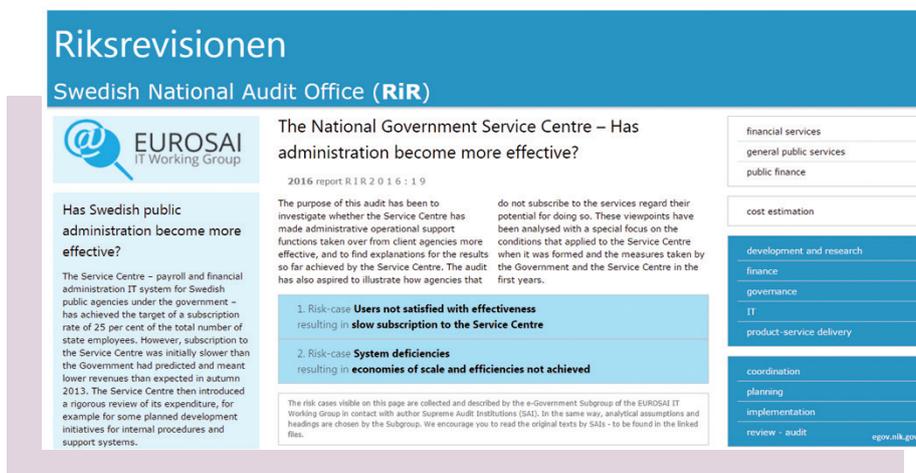
Le projet « Control Space for e-Government Audit » - dénommé le CUBE (egov.nik.gov.pl) - visait dans un premier temps à faciliter l'audit des administrations publiques électroniques (e-gouvernement). Il est actuellement conçu comme un outil de présentation et d'analyse permettant d'utiliser de manière plus efficace

les rapports des ISC. Le sous-groupe, chargé du CUBE, du Groupe de travail de l'EUROSAI sur les TI, présidé par l'ISC de Pologne, entend trouver de nouvelles façons d'explorer les vastes domaines de connaissance présentés dans les rapports des Institutions supérieures de contrôle et présentés sur l'Intranet.



L'idée n'est pas seulement de rassembler des rapports intéressants mais également de les accompagner d'une analyse liminaire – pour l'enregistrement des rapports dans la base de données, chaque rapport est analysé par sujets, fonctions de gestion, contrôle des processus, conditions de base et le plus important - les principaux risques qui ont été identifiés au cours de l'audit sont mis en évidence. Cet outil s'avère d'une

grande utilité lors de l'analyse des risques dans un domaine donné, particulièrement si l'objectif consiste à comparer des domaines audités dans différents pays. La base de données de documents du CUBE est essentiellement destinée aux auditeurs du secteur public, mais bien entendu, elle est accessible à tous ceux qui s'intéressent à l'audit moderne.



Au cours de l'année écoulée, l'avancée la plus importante du CUBE a été liée au moteur de recherche pratique et efficace dont l'outil est doté et qui est géré par l'ISC du Portugal. La recherche permet d'examiner des rapports concernant des questions, fonctions ou contrôles particuliers. Elle fournit également des listes des situations à risque liées à des domaines d'intérêt particuliers, présente une perspective géospatiale et les premières tentatives d'analyse graphique.

De nouveaux rapports ont été intégrés, certains d'entre eux ont été fournis par de nouveaux contributeurs, les ISC de Slovénie, Australie, France, Géorgie et Malaisie. L'enregistrement de rapports de pays non européens s'inscrit dans le cadre des objectifs du projet : L'EUROSAI offre la plate-forme mais nous sommes heureux de recevoir des rapports de tous les membres de l'INTOSAI.

Comme l'a résumé l'ISC du Portugal lors des discussions sur les prochaines étapes : « Aujourd'hui nous disposons d'un système riche en informations et en technologies, qui nous permet d'aller au-delà des systèmes traditionnels de collecte et de recherche ». De nouvelles modalités d'application de cette approche ont été débattues par un cercle plus large de parties prenantes, lors du 22e INCOSAI qui s'est tenu à Abu Dhabi.

EUROSAI
IT Working Group

Control space of e-government

Reports Search | Reports Spatial Search | Risk-Cases Search | Risk-Cases Graph Traversal

Find: **governance**
[Help with terms, phrases, and boolean logic](#)

1 group(s) found in 32 ms

(Click on the pin markers to access reports list)

Report Facets

Area

- general public services (11)
- health (5)
- public finance (5)
- social protection (5)
- education (4)
- public order and safety (4)
- financial services (3)
- municipalities (3)
- tax - customs (3)
- communications (2)
- economic affairs (2)
- environment (2)
- interior affairs (2)
- justice (2)
- regional development (2)
- tourism (2)
- transport (2)
- State security (1)
- State statistics (1)
- economic protection (1)
- defence (1)
- foreign affairs (1)
- general public services (1)
- patents (1)
- railways (1)
- research (1)
- roads (1)

Topic

- E-governance (13)
- E-investment (11)
- public e-services (8)
- measurement of e-gov



TASK FORCE DE L'EUROSAI SUR L'AUDIT ET LA DÉONTOLOGIE (TFA&E)

Se rapprocher du personnel des ISC

ISC du Portugal

Présidence de la Task Force de l'EUROSAI sur l'Audit et la Déontologie (TFA&E)

1. Rencontrer le personnel de l'ISC hôte

La réalisation des objectifs et le succès des activités de la TFA&E ont grandement bénéficié du travail volontaire de ses ISC membres et de leur aimable proposition d'accueillir les différentes réunions et séminaires de la TFA&E au fil du temps.

Alors que les séminaires, les conférences et les ateliers explorent des sujets spécifiques, l'ordre du jour des réunions de la TFA&E est principalement axé sur la planification et la mise en œuvre de projets prévus dans le plan de travail de la Task Force et sur des débats autour de thèmes liés à l'éthique et à l'intégrité, généralement avec des interventions d'experts invités.

En général, les séminaires permettent à l'ISC hôte d'inscrire quelques membres de son personnel aux séances, alors que les réunions rassemblent principalement les représentants actifs de l'équipe de travail et du personnel d'appui. Cela signifie que l'impact de l'événement au sein de l'ISC hôte est minime par rapport aux efforts considérables déployés pour l'organiser.

D'autre part, en dépit de tous les efforts et de l'énergie déployés par les équipes de travail des organisations (telles que l'EUROSAI) pour élaborer des produits utiles pour la gouvernance ou les activités d'audit des ISC, il a été constaté, au fil des ans, que même si ces produits sont envoyés à toutes les ISC et publiés sur les sites Internet, les chefs hiérarchiques et les auditeurs souvent ne les connaissent pas et ne sont pas informés des débats qui sont à l'origine de ces produits.

Enfin, l'éthique est liée au comportement et à la culture. Par conséquent, il n'est pas possible de contribuer à une amélioration de la gestion de l'éthique au sein des ISC sans traiter avec les gens.

Pour toutes ces raisons, il est devenu de plus en plus évident pour la TFA&E que des liens plus étroits avec des groupes plus larges de personnes au sein des ISC sont essentiels au succès de ses activités.

Même si l'on pourrait se demander si cette idée est compatible avec la tendance à raccourcir de plus en plus la durée des réunions internationales, le bilan

Profiter des réunions de la TFA&E pour faciliter les contacts avec le personnel de l'ISC hôte de l'événement semble présenter plusieurs avantages, aussi bien pour la TFA&E que pour les ISC :

- Cela pourrait apporter de la valeur ajoutée aux efforts déployés par les ISC lors de l'organisation et de l'accueil de réunions et d'événements, en offrant aux membres de leur personnel la possibilité de participer à une conférence ou à un atelier et en les sensibilisant aux travaux réalisés par leur ISC à l'échelle internationale.
- Cela permettrait à la TFA&E d'établir un contact direct avec les auditeurs et les employés des autres ISC membres, d'élargir les débats, de communiquer directement ses messages et d'obtenir des commentaires en temps réel sur ses travaux.
- Ce serait l'occasion de recueillir de nouveaux points de vue et de nouvelles idées pour le groupe, de veiller à ce que les activités de la TF répondent à des besoins réels et de comprendre et de s'adapter aux différences culturelles.
- Cela permettrait de tirer le meilleur parti de la présence de personnes provenant de plusieurs ISC réunies en un même lieu afin qu'elles puissent échanger des points de vue et des expériences et, probablement rester en contact dans le futur.
- Cela permettrait d'élargir la diffusion des travaux, des produits et des réalisations de la TFA&E.

que nous dressons, comme en témoigne l'expérience rapportée ci-après, montre que les avantages décrits l'emportent sur le travail supplémentaire, les efforts additionnels et la durée prolongée de ces réunions. Ces avantages compensent également les frais de déplacement, de représentation et les coûts techniques élevés engagés par les participants et les ISC hôtes pour prendre part à une réunion.

2. Rencontre avec nos collègues de la Cour des comptes de Roumanie

En 2014, la 5e réunion de la TFA&E a eu lieu en Roumanie, à Poiana Brasov.

Des collègues de la Cour des comptes de Roumanie et de plusieurs de ses délégations régionales se sont rendus à Poiana Brasov pour rencontrer le Président de la TFA&E et les représentants de la Cour des comptes des Pays-Bas. Ils ont assisté à une courte conférence de 2 heures sur les thèmes qu'ils avaient choisis les activités et les produits de la TFA&E et l'outil IntoSAINT. Cette conférence a été organisée en marge de la réunion de la TFA&E.



3. Discussion avec les membres et le personnel de la Cour des comptes d'Italie

En 2015, la 6e réunion de la TFA&E a été organisée par la Cour des comptes italienne à Rome.

Une étape a été franchie, depuis lors tous les membres de la TFA&E ont assisté à la réunion avec les membres et le personnel de la *Corti dei Conti*. La réunion avec nos collègues italiens a été intégrée à l'ordre du jour de la réunion de la TFA&E, une demi-journée y a été consacrée et nous nous sommes efforcés de la rendre interactive.

Le programme précis pour cette partie de l'ordre du jour de la réunion comportait :

- La présentation des principaux objectifs, produits et réalisations de la TFA&E.
- La présentation des audits de l'éthique réalisés au sein des ISC d'Israël et du Royaume Uni.
- Un atelier interactif.

Des débats animés ont été organisés autour de la question suivante :

Quels sont les principaux problèmes/doutes/dilemmes d'ordre éthique auxquels sont confrontés les membres du personnel de votre ISC dans leur travail quotidien ?

Des discussions menées en petits groupes ont permis aux membres et au personnel de l'ISC d'Italie d'interagir avec les membres de la TFA&E et d'échanger des idées, des expériences et des exemples concrets.



4. Participation du personnel de la Cour des comptes de Turquie au séminaire de la TFA&E sur les « Méthodes et outils de mesure pour auditer l'éthique ».

En novembre 2015, la Cour des comptes de Turquie a accueilli un séminaire de la TFA&E à Ankara. La dernière partie de ce séminaire a été consacrée au personnel de l'ISC.

4 présentations principales constituaient l'élément central de cette partie :

- Présentation de la TFA&E au personnel de la Cour des comptes turque, notamment ses missions et ses activités principales.
- L'éthique et la bonne mise en œuvre des audits en vue d'encourager et de promouvoir une gestion éthique au sein de l'administration publique.
- Révision de l'ISSAI 30
- L'importance de l'audit de l'éthique pour les ISC



5. Rencontre avec nos collègues espagnols dans le cadre d'une discussion bilingue passionnante

Lors de la 7e réunion de la TFA&E, organisée par l'ISC d'Espagne, à Madrid, la TFA&E et le *Tribunal de Cuentas* ont invité leurs collègues espagnols à une séance plénière matinale. Cette séance faisait partie intégrante et a constitué le point de départ de la réunion de la TFA&E.

63 participants de l'ISC d'Espagne et 30 participants de la TFA&E ont assisté à la réunion au cours de laquelle une traduction de l'anglais vers l'espagnol et vice-versa était prévue. Les présentations réalisées par les membres espagnols de la TF ont constitué un élément essentiel de la réunion.

Outre la présentation des principaux objectifs, produits et réalisations de la TFA&E, la réunion comprenait deux conférences destinées tant aux collègues de la Cour des comptes espagnole qu'aux membres de la TFA&E : l'une portait sur le nouveau projet de recommandation de l'OCDE sur le cadre d'intégrité et l'autre portait sur l'exposé-sondage relatif à la révision de l'ISSAI 30 (Code de déontologie de l'INTOSAI).



L'exposé-sondage relatif à l'ISSAI 30 a constitué le point de départ de l'atelier interactif animé qui était également prévu dans le cadre de cette réunion. Lors de cet atelier, nos collègues espagnols ont discuté des principaux problèmes qu'ils rencontrent concernant les valeurs définies dans l'ISSAI 30 et ont indiqué ce qu'ils attendent des ISC pour que ces valeurs soient respectées.

Les participants étaient tellement enthousiastes que la principale difficulté consistait à respecter la durée prévue pour l'atelier.

La TFA&E a présenté les résultats de la séance au *Tribunal de Cuentas* sous forme de rapport succinct.

La réunion a été jugée très utile par nos collègues espagnols et a fait la une et a constitué le thème de la Revue de l'ISC d'Espagne.



6. Une bonne pratique à reproduire

La TFA&E est fière d'affirmer que, en plus de considérer cette approche comme étant utile, le recours aux réunions comme moyen de partager des informations, des connaissances et des discussions avec le personnel des ISC hôtes a également été reconnu par d'autres collègues comme une bonne pratique qui doit être reproduite.

97 % des participants à la réunion qui s'est tenue à Madrid ont recommandé que ce type d'initiatives soit reproduit.

Cela a également été reconnu par le Secrétaire général et par le Comité directeur de l'EUROSAI comme suit :

Extrait de la lettre du Secrétaire général de l'EUROSAI aux Groupes de travail

(...) J'ai donc eu l'occasion d'assister personnellement à l'organisation de l'une de ces séances d'information, qui s'est révélée être un excellent moyen de partager des connaissances et de promouvoir la coopération professionnelle entre le personnel de mon ISC et les membres de la Task Force. Ce constat a été confirmé par l'enquête menée auprès du personnel de la Cour des comptes espagnole à la suite de la séance d'information. Dans le cadre de cette enquête, les participants de la Cour des comptes espagnole ont émis des commentaires très positifs, exprimant leur satisfaction quant à l'occasion qui leur a été offerte d'avoir un aperçu des activités de la TFAE de manière tellement innovante et interactive. (...)

Extrait du procès-verbal de la 44^e Réunion du Comité directeur de l'EUROSAI

« (...) De plus, le Secrétariat a encouragé les Groupes de travail à adopter les bonnes pratiques de la TFA&E relatives à l'organisation de séances d'information avec le personnel de l'ISC hôte des réunions annuelles, afin de diffuser des informations au sein des ISC sur les activités de l'EUROSAI et de ses Groupes de travail et par conséquent de renforcer la communication. »

La TFA&E a annoncé que sa 8^e réunion se tiendra à Londres les 2 et 3 février 2017 et comprendra, bien sûr, une réunion avec le personnel de l'ISC du Royaume Uni (NAO). Les objectifs et l'ordre du jour seront définis avec l'ISC du Royaume Uni afin que la conception et le contenu répondent aux intérêts de l'ISC et des membres de son personnel tout en répondant aux objectifs des activités de la TFA&E.

NOUVELLE TASK FORCE SUR L'AUDIT DES MUNICIPALITÉS

L'audit des municipalités : exemples concrets et échange d'expériences pour améliorer la performance des ISC dans ce domaine

ISC de Lituanie

L'initiative de l'Institution supérieure de contrôle de Lituanie visant à créer une Task Force sur l'audit des municipalités (dénommée ci-après TFMA) a été approuvée par le Comité directeur de l'EUROSAI lors de sa dernière réunion (Luxembourg, 13-14 juin 2016). Les activités précédemment entreprises et organisées par l'ISC de Lituanie ont révélé l'importance que revêt le domaine de l'audit des municipalités pour de nombreuses ISC membres de l'EUROSAI, et la nécessité d'accorder une plus grande attention aux actions politiques multi-niveaux et aux données locales, ce qui permettrait d'ouvrir des voies au niveau local vers l'atteinte des objectifs mondiaux. Les collectivités locales constituent l'échelon administratif le plus proche des citoyens et jouent un rôle essentiel pour assurer leur bien-être. Cherchant à rendre le système d'audit externe des municipalités plus efficace et plus durable, l'ISC de Lituanie a donc amorcé la création de la TFMA. La TFMA commencera officiellement ses activités en 2017, mais certains séminaires tels que le séminaire intitulé « Analyse innovante de l'audit des municipalités – l'impact de l'audit en temps utile », ont déjà eu lieu.

Les 20 et 21 septembre 2016, l'Institution supérieure de contrôle de Lituanie a organisé un séminaire international de l'EUROSAI sur l'audit des municipalités « Analyse innovante de l'audit des municipalités – l'impact de l'audit en temps utile », auquel des représentants de 24 ISC membres de l'EUROSAI ont participé. Le séminaire a été organisé par le Bureau national d'audit de Lituanie et la Cour des comptes de Hongrie dans le cadre des activités de l'Équipe d'objectif n° 1 de l'EUROSAI en vue d'exécuter la tâche 19 du Plan opérationnel de l'EO n° 1, qui comprend le projet « Promouvoir l'innovation au sein de l'EUROSAI ». Les activités internationales sur le thème de l'audit des municipalités sont organisées depuis 2013, attirant chaque année un nombre croissant d'ISC. L'augmentation du nombre d'ISC participantes signifie que les questions relatives à l'audit des municipalités sont importantes pour de nombreuses ISC membres de l'EUROSAI et que la coopération internationale permet de faire face aux défis dans ce domaine et également de partager les méthodes d'audit innovantes.



« L'environnement de contrôle des collectivités locales, la large répartition et la diversité des systèmes, les différentes relations entre le gouvernement national (fédéral) et les autorités locales entraînent des différences d'évaluation de l'utilisation des fonds publics ou des moyens permettant de contribuer à l'efficacité et à l'efficacités » déclare l'auditeur général de la République de Lituanie Dr Arūnas Dulkys.

La possibilité de coopérer sur le plan international et de partager des expériences constitue l'un des moyens les plus efficaces pour favoriser le développement et également pour trouver des solutions aux défis émergents et pour remplir l'importante mission - l'impact de l'audit en temps utile. La décision du 44^e Comité directeur de l'EUROSAI de créer une Task Force sur l'audit des municipalités (TFMA) à l'initiative de l'Institution supérieure de contrôle de Lituanie constitue une mesure supplémentaire essentielle pour l'accomplissement de cette mission. La mise en œuvre des activités de la TFMA grâce à la coopération internationale permet de rendre les systèmes d'audit dans les collectivités locales de chaque pays plus efficaces. L'échange de pratiques sur l'audit des municipalités fait naître de nouvelles idées, de nouvelles approches, donne lieu à des innovations et entraîne des changements.

« Ce type d'audits est essentiel pour protéger les intérêts des résidents et pour veiller à l'utilisation correcte et efficace des deniers publics dans son ensemble. Ce n'est qu'en renforçant la coopération et le développement grâce à la plate-forme du Groupe de travail (équipe de projet) de l'EUROSAI qui constitue le meilleur moyen d'y parvenir, que les ISC peuvent accomplir cette mission ».

Oskars Erdmanis

Les séminaires internationaux, les discussions et toutes les activités lancées par l'Institution supérieure de contrôle de Lituanie qui nourrissait l'idée d'une coopération internationale depuis 2013, ont abordé un certain nombre de thèmes pertinents dans ce domaine. Les risques financiers liés à la gestion économique des municipalités, la nouvelle approche de l'analyse stratégique dans le domaine de l'audit des municipalités, les pages web d'Open data (ouverture des données publiques) – Ce ne sont là que quelques-uns des thèmes qui ont été débattus lors du séminaire sur l'audit des municipalités qui s'est tenu cette année à Vilnius.

En outre, en plus des présentations et des discussions traditionnelles, des ateliers et des séances de travail ont été organisés dans la municipalité de Vilnius, au cours desquels les avantages des méthodes innovantes d'audit des municipalités ont été présentés, des expériences en matière d'analyse de la performance financière des entreprises municipales dans le cadre de l'audit des municipalités ont été échangées et l'analyse des données massives (Big data) dans le cadre de l'audit des municipalités a été discutée.

Les avantages des ateliers ont été soulignés par les participants au séminaire. Martina Gallasová, auditrice à la Cour des comptes de la République slovaque qui participe aux séminaires sur l'audit des municipalités depuis 2013 déclare qu'avec l'augmentation du nombre d'ISC participantes membres de l'EUROSAI, le contenu du séminaire s'enrichit. « De simple moyen de fournir des informations par le biais de présentations, l'initiative de l'Institution supérieure de contrôle de Lituanie est devenue un environnement propice à de vifs débats et à l'échange d'expériences. J'attache beaucoup d'importance à l'expérience pratique, par exemple, les cas qui ont été analysés par nos collègues de la Cour des comptes autrichienne lors de l'atelier qu'ils ont animé »

« L'audit des municipalités est important pour de nombreux pays européens et la TaskForce offre un espace d'échange d'expériences, de bonnes pratiques et aide à trouver des solutions à des problèmes similaires liés à l'audit des municipalités ».

Martina Gallasová

Oskars Erdmanis, Responsable sectoriel du Bureau national d'audit de Lettonie qui a rejoint l'initiative de l'Institution supérieure de contrôle de Lituanie en 2014, souligne que la question de l'audit des municipalités est pertinente, car de nombreuses ISC membres de l'EUROSAI sont mandatées pour mener des audits des municipalités. « Ce type d'audits est essentiel pour protéger les intérêts des résidents et pour veiller à l'utilisation correcte et efficace des deniers publics dans son ensemble. Ce n'est qu'en renforçant la coopération et le développement grâce à la plate-forme de la Task Force de l'EUROSAI qui constitue le meilleur moyen d'y parvenir, que les ISC peuvent accomplir cette mission ».

M. Erdmanis nous rappelle que la coopération internationale peut déjà s'observer dans les activités des ISC et a déjà procuré des avantages.



Par exemple, le Bureau national d'audit de Lettonie a établi une collaboration fructueuse avec ses collègues de l'Institution supérieure de contrôle de Lituanie sur le thème de l'audit des routes locales.

« Ce fut un séminaire à caractère très professionnel. De nombreux participants issus de différents pays y ont assisté. Ce fut l'occasion pour nous de partager des informations, des méthodes de travail et d'apprendre les uns des autres. La coopération contribue à accroître les connaissances et par conséquent permet d'améliorer l'efficacité des audits au niveau local ».

Ziyad Abu Hamid

Les nouveaux participants au séminaire sur l'audit des municipalités ont également mentionné que cet événement leur a apporté des informations très intéressantes et utiles. Le premier Directeur adjoint du Bureau du Contrôleur de l'État et de l'Ombudsman d'Israël Ziyad Abu Hamid déclare que l'un des avantages de ce séminaire réside dans le nombre de participants issus de différents pays et la possibilité de partager des informations, des méthodes de travail et d'apprendre des autres ISC.

Petra Jonvallen, représentante du Bureau national d'audit de Suède a déclaré que bien que son ISC n'ait pas été mandatée pour réaliser un audit des municipalités, elle a assisté au séminaire afin de

comprendre et d'apprendre. « Il est très intéressant de savoir ce que font les autres ISC et de découvrir leur façon de procéder. Ce qui me semble le plus intéressant c'est de savoir quels sont les mandats confiés aux pays pour réaliser l'audit des municipalités et les défis auxquels ils sont confrontés ».

« Il est très intéressant de savoir ce que font les autres ISC et de découvrir leur façon de procéder. Ce qui me semble le plus intéressant c'est de savoir quels sont les mandats confiés aux pays pour réaliser l'audit des municipalités, les défis auxquels ils sont confrontés et comment ils les résolvent. Avoir la possibilité de nouer des contacts est également très important ».

Petra Jonvallen

Comme l'ont mentionné les participants au séminaire, les municipalités relèvent d'un domaine d'audit distinct qui présente de nombreuses caractéristiques spécifiques. Il est possible que certaines méthodes applicables au sein d'une municipalité ne permettent pas d'atteindre l'objectif escompté dans une autre municipalité. La coopération internationale et l'échange de bonnes pratiques sont donc essentiels dans ce domaine afin de trouver des méthodes, des principes, des normes efficaces universels applicables dans la plupart des cas. L'échange d'expériences contribue à améliorer les compétences professionnelles des auditeurs, leur permet d'acquérir des connaissances et d'adapter toutes les bonnes pratiques de leurs collègues des autres ISC aux besoins de leur pays.

L'infographie ci-dessous présente le résumé du séminaire sur l'audit des municipalités.

Toutes les informations relatives au séminaire sur l'audit des municipalités « Analyse innovante de l'audit des municipalités - l'impact de l'audit en temps utile » peuvent être consultées à l'adresse suivante

http://www.vkontrolė.lt/page_en.aspx?id=1651

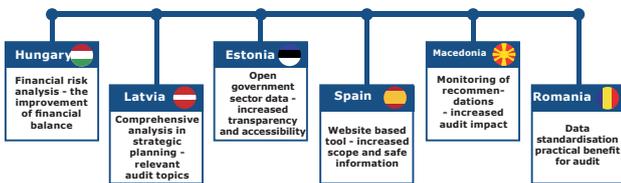
Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter Mme Aurelija Brukštutė à l'adresse e-mail :

Aurelija.Brukstute@vkontrolė.lt

GROUND - BREAKING ANALYSIS IN AUDITING MUNICIPALITIES - TIMELY AUDIT IMPACT

DATA ANALYSIS IN AUDITING MUNICIPALITIES

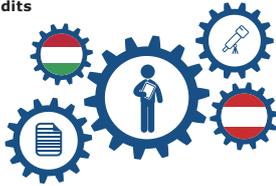
6 Presentations



2 Practical workshops - 2 tools

Innovative methods of municipality audits

Hungary



Municipality Monitoring Tool
Austria

Knowledge café

Our usual Coffee "Sharing Experience" latte

Coffee made to wake up & shake up "Target" espresso



Survey results on data analysis

3 facts about 22 SAIs

12 SAIs use not only Microsoft Office Tools in audits of municipalities



13 SAIs have specific methods/tools for big data analysis



13 SAIs receive data directly from databases



AUDITS OF MUNICIPALITY - OWNED ENTERPRISES (MOEs)

Visiting session in Vilnius city municipality



Sharing experience on the effectiveness of enterprises



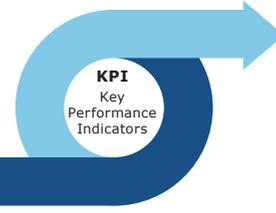
Discussions between auditors and practitioners



Workshop of finance performance of municipality-owned enterprises in municipality audits



The language of MOEs



Appropriate way to evaluate and perceive MOEs



MOEs require different approach

Survey results on audits of municipality - owned enterprises



Majority of SAIs conduct audits in MOEs



Audit criteria for MOEs vary a lot between different SAIs



In most countries, there is no institution obliged by central government to analyze and summarize the performance of all MOEs together



INFORMATIONS CONCERNANT L'UE

- 4.1. RÉUNION DU COMITÉ DE CONTACT DES PRÉSIDENTS DES INSTITUTIONS SUPÉRIEURES DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE EN 2016
- 4.2. RAPPORT ANNUEL DE LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET DE L'UE POUR L'EXERCICE 2015
- 4.3. AUTRES RAPPORTS, AVIS ET DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE EN 2016
- 4.4. NOUVEAUTÉS PARMIS LES MEMBRES DE LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE EN 2016

RÉUNION DU COMITÉ DE CONTACT DES PRÉSIDENTS DES INSTITUTIONS SUPÉRIEURES DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE EN 2016

Bratislava, République slovaque, 20 et 21 octobre 2016



La réunion annuelle du comité de contact s'est tenue à Bratislava les 20 et 21 octobre 2016. Elle était organisée et présidée par l'ISC de Slovaquie, et a coïncidé avec la présidence slovaque du Conseil de l'Union européenne. Les présidents des ISC d'Albanie, de l'ancienne République yougoslave de Macédoine, du Monténégro, de Serbie et de Turquie, ainsi que des représentants du secrétariat d'Eurosai, ont assisté à la réunion en qualité d'observateurs actifs.

Séminaire sur la politique énergétique de l'UE et le climat

La réunion a eu pour thème principal la politique énergétique de l'UE et le climat. Elle

ambitionnait de susciter une prise de conscience des défis et des opportunités que représente la mise en oeuvre de la politique énergétique de l'UE pour l'audit et l'obligation de rendre compte. Dans son discours filmé, le vice-président de la Commission européenne, M. Maroš Šefčovič, a salué les travaux actuellement menés par la Cour des comptes européenne dans le cadre de l'analyse panoramique des questions

énergétique et climatique; il a également souligné que les ISC nationales sont également des partenaires clés de la Commission européenne, compte tenu du fait que leurs observations et leurs recommandations peuvent contribuer à l'amélioration de la gestion financière et de la bonne gouvernance, tant au niveau national qu'à celui de l'UE.

Les ISC de la République tchèque, du Danemark, d'Allemagne, de France, de Pologne, du Portugal, de Suède, ainsi que la Cour des comptes européenne, ont partagé leur expérience et leurs connaissances en ce qui concerne la réalisation d'audits dans ce domaine.

Le comité de contact a constaté que les questions en rapport avec l'énergie et le climat constituent des défis stratégiques clés pour l'UE et pour ses États membres. Ces défis justifient que les autorités compétentes de l'UE ainsi que celles des États membres prennent des mesures, et que les ISC nationales et la Cour des comptes européenne y consacrent des travaux d'audit.

Le comité de contact a reconnu que les ISC ne pourront traiter ces importantes questions transversales avec la plus grande efficacité qu'en coopérant. Grâce à leurs

travaux, à leurs connaissances et à leur expérience, les auditeurs du secteur public peuvent apporter une contribution utile et constructive à la réalisation des objectifs visés par la stratégie de l'Union pour l'énergie et le climat – y compris ceux pour 2020 et pour 2030, et la feuille de route pour 2050 – ainsi que par l'accord de Paris sur le climat, conclu à l'issue de la COP 21, et que les États membres se sont engagés à respecter.

Lors du séminaire sur ce thème, tenu par le comité de contact, il est apparu que de nombreuses ISC avaient déjà consacré d'importants travaux d'audit à des questions en rapport avec l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la sécurité énergétique, et que ces questions continuent d'occuper une place centrale dans les activités des ISC. En outre, il apparaît possible de réaliser davantage de travaux concernant l'innovation dans le domaine énergétique, l'intégration des marchés européens de l'énergie, la mesure, la surveillance et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que l'adaptation au changement climatique.

Le comité de contact s'est réjoui de constater que les ISC sont disposées à échanger des informations et des résultats d'audit dans le domaine de l'énergie et du climat, et il a suggéré de tenir également compte des travaux des groupes de travail de l'Intosai et de l'Eurosai chargés de ces questions. Il s'est félicité de ce que le réseau sur l'audit de la stratégie «Europe 2020» soit prêt à inclure ce thème dans ses activités. Il a accueilli avec satisfaction la proposition, présentée par l'ISC de Slovaquie, d'organiser un séminaire

en vue de partager et d'examiner des expériences d'audit spécifiques, ainsi que celle de la Cour des comptes européenne d'organiser une réunion afin de déterminer les risques et les déficits d'audit concernant les questions transversales en rapport avec l'énergie et le climat, et il a accepté ces deux propositions.

Autres sujets abordés lors de la réunion

L'ISC de Slovaquie a présenté de façon synthétique les travaux réalisés au cours de l'exercice précédent par les différents groupes de travail, tasks forces et réseaux du comité de contact. L'ISC de Serbie a communiqué des informations sur les activités du réseau des ISC des pays candidats et des pays candidats potentiels à l'adhésion à l'UE.

L'ISC de Lettonie a effectué une présentation de son audit relatif au transfert des activités portuaires depuis le centre historique de Riga. L'ISC des Pays-Bas a rendu compte de ses travaux en cours dans le domaine de la sécurité des produits et notamment du marquage «CE» des produits.

Le comité de contact a également soutenu une proposition visant à actualiser les listes de vérification et les lignes directrices relatives à l'audit des marchés publics.

La prochaine réunion du comité de contact sera organisée et présidée par la Cour des comptes européenne.





RAPPORT ANNUEL DE LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET DE L'UE POUR L'EXERCICE 2015

Le 13 octobre 2016, soit près d'un mois plus tôt que les années précédentes, la Cour des comptes européenne (ci-après «la Cour») a publié ses rapports annuels sur l'exécution du budget de l'Union européenne et sur les Fonds européens de développement (FED) relatifs à l'exercice 2015.

L'objectif des rapports annuels est de présenter des constatations et des conclusions qui aident le Parlement, le Conseil et les citoyens européens à évaluer la qualité de la gestion financière de l'UE, et de formuler des recommandations d'amélioration utiles. Les déclarations d'assurance annuelles concernant la fiabilité des comptes de l'UE et la régularité des opérations sous-jacentes ont constitué l'élément central des rapports annuels 2015.

En 2015, l'UE a dépensé 145,2 milliards d'euros. Le budget de l'UE est adopté chaque année par le Parlement européen et le Conseil, dans le contexte de cadres financiers septennaux. La bonne exécution du budget relève au premier chef de la Commission. Près de 80 % du budget sont dépensés dans le cadre de ce que l'on appelle la «gestion partagée», où ce sont les États membres qui allouent les fonds et gèrent les dépenses conformément à la législation de l'Union (par exemple, dans le cas des dépenses dans le domaine de la cohésion économique, sociale et territoriale et de celles relatives aux ressources naturelles).

Résultats globaux: les comptes de l'UE présentent une image fidèle de la situation financière, mais le niveau d'erreur estimatif demeure nettement supérieur au seuil de signification de 2 %

La Cour a conclu que les comptes de l'UE pour 2015 ont été établis conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public et présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, les résultats financiers de l'UE pour l'exercice ainsi que les éléments d'actif et de passif à la fin de l'exercice. La Cour a donc été en mesure, une fois encore, d'émettre une opinion favorable sur la fiabilité des comptes.

L'une des composantes essentielles des travaux d'audit de la Cour est la réalisation de tests sur des échantillons d'opérations sélectionnés dans l'ensemble du budget de l'UE pour fournir des estimations objectives et rigoureuses de la mesure dans laquelle les recettes et les différents domaines de dépenses sont affectés par des erreurs. Pour l'exercice 2015, la Cour a estimé, en conclusion, que les recettes sont exemptes d'erreurs significatives. En ce qui concerne le budget des dépenses pris dans son ensemble, le niveau d'erreur estimatif de 3,8 % – qui est inférieur à ceux de 2014 (4,4 %) et de 2013 (4,5 %), mais qui demeure supérieur au seuil de signification de 2 % – se traduit par une opinion défavorable sur la régularité des dépenses.

Le mode de gestion a un impact limité sur le niveau d'erreur. La Cour a continué de constater un niveau d'erreur estimatif presque identique pour les dépenses gérées conjointement avec les États membres (4 %) et pour celles gérées directement par la Commission (3,9 %).

Les divers profils de risque des systèmes fondés sur les remboursements (l'UE rembourse les coûts éligibles supportés pour des activités admissibles, sur la base des déclarations de coûts présentées par les bénéficiaires) et sur les droits (les paiements sont effectués lorsque certaines conditions sont remplies plutôt que dans le cadre d'un remboursement de coûts) ont continué à influencer grandement sur le niveau d'erreur affectant les différents domaines de dépenses. Le remboursement de coûts était associé à un niveau d'erreur très supérieur (5,2 %) à celui constaté pour les systèmes de dépenses fondés sur les droits (1,9 %).

Les mesures correctrices appliquées par les autorités des États membres et par la Commission ont eu un impact favorable sur le niveau d'erreur estimatif. Sans elles, le niveau d'erreur estimatif global aurait atteint 4,3 %. Bien que la Commission ait pris des mesures pour améliorer son évaluation des risques et l'impact des mesures correctrices, des progrès restent encore possibles.

Si la Commission, les autorités des États membres ou les auditeurs indépendants avaient fait usage de toutes les informations à leur disposition, ils auraient



Présentation du rapport annuel de la Cour des comptes européenne au Parlement européen

© European Union 2016 - Source: EP, photo Geert VANDEN WIJGAERT

pu prévenir, ou détecter et corriger une bonne partie des erreurs avant que les paiements correspondants ne soient effectués.

Les montants à verser cette année et dans les années à venir se sont maintenus à un niveau très élevé. La Commission n'a toutefois pas établi de prévisions couvrant les sept à dix prochaines années pour ses flux de trésorerie. De telles projections permettraient aux parties prenantes d'anticiper les obligations futures en matière de paiement et les priorités budgétaires.

Le recours croissant à des instruments financiers qui ne sont pas financés directement par le budget de l'UE ni contrôlés par la Cour accroît les risques, tant pour l'obligation de rendre compte que pour la coordination des politiques et opérations de l'Union.

Des progrès ont été observés en ce qui concerne les indicateurs utilisés par la Commission pour mesurer la performance, mais certaines insuffisances ont persisté. Les objectifs en matière de gestion doivent également être développés davantage au niveau des directions générales de la Commission.

Pour ce qui est du programme Horizon 2020, la Cour a constaté qu'en dépit des améliorations apportées par rapport au septième programme-cadre, la capacité de

la Commission à assurer le suivi de la performance des programmes et à en rendre compte est restée limitée. Les liens entre les dix nouvelles priorités de la Commission en matière de politiques et le cadre stratégique d'Europe 2020/Horizon 2020 doivent être davantage clarifiés. Ce flou pourrait également affecter d'autres activités de l'UE.

Bien que les recommandations de la Cour bénéficient globalement d'un écho satisfaisant dans les États membres, il existait une grande disparité dans le degré de formalisme du suivi assuré et, par conséquent, les éléments attestant que des changements de politique et de pratique ont eu lieu au niveau national sont peu nombreux.

Gros plan sur les recettes et les domaines de dépenses

L'opinion globale de la Cour sur les paiements est étayée par des appréciations spécifiques concernant les différents domaines de dépenses. À l'exception de l'Administration, tous les domaines de dépenses de l'UE ayant fait l'objet d'une évaluation individuelle sont affectés par un niveau significatif d'erreur.

Le volet «Recettes» (153,8 milliards d'euros) n'était pas affecté par un niveau significatif d'erreur. Le niveau d'erreur estimatif a été de 0,0 %. Le contrôle a porté sur les recettes de l'UE, qui servent à financer son budget. En 2015, les contributions calculées sur la base du revenu national brut des États membres et de la taxe sur la valeur ajoutée perçue par ces derniers ont représenté, respectivement, 64 % et 13 % des recettes. Les ressources propres traditionnelles, principalement les droits de douane perçus à l'importation et les taxes à la production de sucre levées par les administrations des États membres pour le compte de l'UE ont représenté pour leur part 13 % des recettes, les 10 % restants provenant d'autres sources.

Dans le domaine Compétitivité pour la croissance et l'emploi (14,5 milliards d'euros), le niveau d'erreur estimatif a été de 4,4 %. Ces dépenses sont affectées à la réalisation d'objectifs tels que le renforcement de la recherche et de l'innovation, l'amélioration des systèmes éducatifs et la promotion de l'emploi, la mise en place d'un marché unique numérique, la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, la modernisation du secteur des transports et l'amélioration de l'environnement économique, en particulier pour les petites et moyennes entreprises.

La recherche et l'innovation représentent environ 62 % des dépenses. Ces dernières sont effectuées au titre du septième programme-cadre pour des actions de recherche et de développement 2007 2013 (7e PC) et à celui d'«Horizon 2020», le nouveau programme-cadre couvrant la période 2014 2020. D'autres instruments de financement majeurs soutiennent l'éducation, la formation, la jeunesse et les sports, le développement des infrastructures de transport, des projets dans le secteur de l'énergie et le programme de navigation par satellite Galileo. Près de 90 % des dépenses consistent en des subventions octroyées à des bénéficiaires privés ou publics; la Commission rembourse les coûts inscrits par les bénéficiaires dans leurs déclarations de dépenses du projet.

Dans le domaine de la recherche et de l'innovation, le type et la fourchette des erreurs constatées étaient identiques à ceux que la Cour a relevés tout au long de l'audit du 7e PC: des frais de personnel calculés de manière incorrecte, des coûts indirects fondés sur des taux erronés ou comprenant des catégories de coûts inéligibles sans rapport avec le projet, ainsi que des cas de non-respect des règles des marchés publics.



Présentation du rapport annuel de la Cour des comptes européenne au Parlement européen

Le programme «Horizon 2020» a des règles de financement plus simples que le 7^e PC, et la Commission a fourni des efforts considérables pour réduire la complexité administrative. Cependant, comme cela a déjà été mentionné dans le rapport annuel 2014, certains éléments du nouveau programme-cadre entraînent finalement une augmentation du risque d'erreur.

Dans le domaine de dépenses Cohésion économique, sociale et territoriale (53,9 milliards d'euros), l'objectif est de réduire les disparités de développement qui existent entre les différentes régions, de restructurer les zones industrielles en déclin et de renforcer la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale. Ce domaine comporte deux volets: la politique régionale et urbaine, qui représente 80 % des dépenses, et l'emploi et les affaires sociales, qui couvrent les 20 % restants. Il s'agit, globalement, du



domaine le plus exposé aux erreurs, avec un niveau d'erreur estimé à 5,2 %.

Les principales sources d'erreur pour les dépenses relevant de la rubrique Cohésion économique, sociale et territoriale dans son ensemble étaient la déclaration de coûts inéligibles par les bénéficiaires et la sélection de projets, d'activités ou de bénéficiaires inéligibles, suivies par les infractions aux règles des marchés publics ainsi qu'aux règles relatives aux aides d'État.

Dans le domaine de la recherche et de l'innovation, le type et la fourchette des erreurs constatées étaient identiques à ceux que la Cour a relevés tout au long de l'audit du 7^e PC: des frais de personnel calculés de manière incorrecte, des coûts indirects fondés sur des taux erronés ou comprenant des catégories de coûts inéligibles sans rapport avec le projet, ainsi que des cas de non-respect des règles des marchés publics.

Le programme «Horizon 2020» a des règles de financement plus simples que le 7^e PC, et la Commission a fourni des efforts considérables pour réduire la complexité administrative. Cependant, comme cela a déjà été mentionné dans le rapport annuel 2014, certains éléments du nouveau programme-cadre entraînent finalement une augmentation du risque d'erreur.

Dans le domaine de dépenses Cohésion économique, sociale et territoriale (53,9 milliards d'euros), l'objectif est de réduire les disparités de développement qui existent entre les différentes régions, de restructurer les zones industrielles en déclin et de renforcer la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale. Ce domaine comporte deux volets: la politique régionale et urbaine, qui représente 80 % des dépenses, et l'emploi et les affaires sociales, qui couvrent les 20 % restants. Il s'agit, globalement, du domaine le plus exposé aux erreurs, avec un niveau d'erreur estimé à 5,2 %.

Les principales sources d'erreur pour les dépenses relevant de la rubrique Cohésion économique, sociale et territoriale dans son ensemble étaient la déclaration de coûts inéligibles par les bénéficiaires et la sélection de projets, d'activités ou de bénéficiaires inéligibles, suivies par les infractions aux règles des marchés publics ainsi qu'aux règles relatives aux aides d'État.

Le domaine de dépenses L'Europe dans le monde (6,9 milliards d'euros) porte sur les dépenses relevant de la politique étrangère, du soutien aux pays candidats et aux pays candidats potentiels à l'adhésion de l'UE, ainsi que de l'aide au développement et de l'aide humanitaire aux pays voisins et en développement (à l'exception des Fonds européens de développement). Le niveau d'erreur estimatif a été de 2,8 %. Les erreurs les plus fréquentes concernaient des dépenses inéligibles déclarées par les bénéficiaires finals. Elles portent sur des dépenses relatives à des activités non couvertes par un contrat ou effectuées en dehors de la période d'éligibilité. La Cour a également relevé des cas de non-respect d'obligations légales et contractuelles, notamment des infractions aux règles des marchés publics et à la règle d'origine, ainsi que l'imputation induue de coûts indirects comme s'il s'agissait de coûts directs, ou encore l'inclusion de taxes inéligibles.

Le domaine de dépenses Sécurité et citoyenneté (2,1 milliards d'euros) rassemble diverses politiques ayant pour objectif commun de renforcer la notion de citoyenneté européenne en créant un espace de liberté, de justice et de sécurité sans frontières intérieures. Ces dépenses englobent la protection



des frontières, la politique en matière d'asile et d'immigration, la justice et les affaires intérieures, la santé publique, la protection des consommateurs, la culture, la jeunesse, l'information et le dialogue avec les citoyens.

Près du tiers des dépenses s'effectuent par l'intermédiaire de 12 agences décentralisées, qui font chacune l'objet d'un rapport annuel spécifique de la Cour. La Cour a centré son audit sur la politique «migration et sécurité», qui représente la majeure partie des dépenses (40 %). Les dépenses relevant de la politique «migration et sécurité» sont en grande partie régies par le système de gestion partagée entre les États membres et la Commission. Cependant, un bon quart des dépenses effectuées en 2015 étaient directement gérées par la Commission. En ce qui concerne les subventions et les procédures de marchés publics directement gérées par la Commission, la Cour a conclu que les contrôles prévus par le règlement financier avaient été mis en place, et elle n'a relevé aucune insuffisance majeure. Par contre, elle a observé des faiblesses au niveau des évaluations réalisées par la Commission concernant les systèmes de gestion et de contrôle des États membres utilisés dans le cadre du programme SOLID («Solidarité et gestion des flux migratoires») pour la période 2007-2013.

La rubrique Administration (9 milliards d'euros) porte sur les dépenses des institutions et organes de l'UE.

Il s'agit de la Commission, du Parlement européen, du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), du Conseil européen et du Conseil de l'UE, de la Cour de justice de l'Union européenne, de la Cour des comptes européenne, du Comité économique et social européen, du Comité des régions, du Médiateur européen et du Contrôleur européen de la protection des données. Le niveau d'erreur estimatif s'élevant à 0,6 %, la Cour a conclu que ces dépenses n'étaient pas affectées par un niveau significatif d'erreur.

Les résultats des audits concernant les agences de l'Union européenne, d'autres organismes décentralisés et les Écoles européennes font l'objet de rapports annuels spécifiques. La Cour fait l'objet d'un audit réalisé par un cabinet d'audit externe, dont le rapport est publié au Journal officiel de l'Union européenne et sur le site web de la Cour.

Les Fonds européens de développement (FED) (3,1 milliards d'euros) fournissent l'aide de l'Union européenne en matière de coopération au développement aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ainsi qu'aux pays et territoires d'outre-mer (PTOM). Les dépenses au titre des FED et les instruments de coopération visent à éradiquer la pauvreté et à encourager le développement durable et l'intégration des pays ACP et des PTOM dans l'économie mondiale.

Pour ce qui est de la fiabilité des comptes des FED, la Cour a conclu que les comptes de 2015 présentaient fidèlement la situation financière des FED, les résultats de leurs opérations, leurs flux de trésorerie, ainsi que la variation de l'actif net. Les recettes FED n'étaient pas affectées par un niveau significatif d'erreur. Les paiements effectués au titre des FED étaient cependant affectés par des erreurs significatives, avec un niveau d'erreur estimatif de 3,8 %. Comme pour les années précédentes, les erreurs décelées sont révélatrices de faiblesses au niveau des

contrôles ex ante. Les erreurs dues à l'absence de pièces justificatives à l'appui des dépenses et au non-respect des règles des marchés publics sont à l'origine de près de deux tiers du niveau d'erreur estimatif. Globalement, si la Commission avait utilisé toutes les informations disponibles pour corriger les erreurs dont elle est elle-même à l'origine ou celles commises par les bénéficiaires des projets financés par les FED, le niveau d'erreur estimatif aurait été inférieur de 1,7 point de pourcentage.

Conclusion

À l'instar des années précédentes, la Cour est parvenue à la conclusion que les comptes de l'UE relatifs à l'exercice 2015 sont fiables. Par conséquent, elle a validé les comptes 2015 de l'UE, comme elle le fait chaque année depuis 2007. La Cour a également conclu que la perception des recettes de l'Union était exempte d'erreur mais que les dépenses restaient affectées par un niveau significatif d'irrégularité.

Lors de la présentation des rapports annuels 2015 à la commission du contrôle budgétaire du Parlement européen, Klaus-Heiner Lehne, le nouveau président de la Cour, a mis en garde contre le fait que les institutions européennes ont, dans une certaine mesure, perdu la confiance des citoyens de l'Union. Il a déclaré qu'au cours des prochains mois et années, l'un des défis majeurs de l'UE consisterait à regagner cette confiance. M. Lehne a affirmé devant les députés européens que de toute évidence, une réforme s'imposait et que, quelle que soit sa forme, celle-ci devrait reposer sur des bases financières solides. Cela implique pour l'UE de tenir une comptabilité rigoureuse, de s'assurer que ses règles financières sont correctement appliquées, de garantir que les fonds sont utilisés de façon optimale, et de faire prévaloir la transparence et l'assurance. «*Comment les citoyens pourraient-ils ne serait-ce qu'envisager de faire confiance aux institutions de l'UE s'ils ne sont pas convaincus que nous faisons un bon usage de leurs deniers et que nous rendons dûment compte de la manière dont nous procédons?*», s'est interrogé M. Lehne.

Les rapports annuels de la Cour des comptes européenne sur l'exécution du budget de l'UE pour l'exercice 2015 et sur les activités relevant des Fonds européens de développement sont disponibles à l'adresse <http://www.eca.europa.eu>.





AUTRES RAPPORTS, AVIS ET DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE EN 2016

En 2016, la Cour des comptes européenne a produit les rapports spéciaux ci-après.

- ❖ **Rapport spécial n° 1/2016** : Soutien aux revenus des agriculteurs: le système de mesure de la performance mis en place à la Commission est-il bien conçu et repose-t-il sur des données fiables?
- ❖ **Rapport spécial n° 2/2016** : Le suivi des rapports spéciaux de la Cour des comptes européenne pour l'exercice 2014
- ❖ **Rapport spécial n° 3/2016** : Lutte contre l'eutrophisation en mer Baltique: des actions supplémentaires et plus efficaces sont nécessaires
- ❖ **Rapport spécial n° 4/2016** : L'Institut européen d'innovation et de technologie doit revoir ses mécanismes opérationnels et corriger certains défauts de conception pour produire l'impact escompté
- ❖ **Rapport spécial n° 5/2016** : La Commission a-t-elle assuré une mise en œuvre efficace de la directive sur les services?
- ❖ **Rapport spécial n° 6/2016** : Programmes de surveillance, de lutte et d'éradication visant à endiguer la progression des maladies animales
- ❖ **Rapport spécial n° 7/2016** : Comment le Service européen pour l'action extérieure gère ses bâtiments à travers le monde
- ❖ **Rapport spécial n° 8/2016** : Le transport ferroviaire de marchandises dans l'UE: toujours pas sur la bonne voie
- ❖ **Rapport spécial n° 9/2016** : Les dépenses de l'UE en matière de migration extérieure dans les pays du voisinage sud-méditerranéen et oriental jusqu'en 2014
- ❖ **Rapport spécial n° 10/2016** : De nouvelles améliorations sont nécessaires pour assurer une mise en œuvre efficace de la procédure concernant les déficits excessifs
- ❖ **Rapport spécial n° 11/2016** : Renforcement des capacités administratives dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine: des progrès timides dans un contexte difficile
- ❖ **Rapport spécial n° 12/2016** : Octroi de subventions par les agences: un choix pas toujours approprié et d'une efficacité pas systématiquement démontrée
- ❖ **Rapport spécial n° 13/2016** : L'aide de l'UE au renforcement de l'administration publique en Moldavie
- ❖ **Rapport spécial n° 14/2016** : Initiatives et soutien financier de l'UE en faveur de l'intégration des Roms: malgré des progrès notables ces dix dernières années, des efforts supplémentaires restent nécessaires sur le terrain
- ❖ **Rapport spécial n° 15/2016** : La Commission a-t-elle géré efficacement l'aide humanitaire apportée aux populations affectées par les conflits dans la région des Grands Lacs africains?

- 
- ❖ **Rapport spécial n° 16/2016** : Éducation: les programmes sont alignés sur les objectifs de l'UE mais la mesure de la performance est insuffisante
 - ❖ **Rapport spécial n° 17/2016** : Les institutions de l'UE peuvent faire davantage pour faciliter l'accès à leurs marchés publics
 - ❖ **Rapport spécial n° 18/2016** : Le système de certification des biocarburants durables de l'Union européenne
 - ❖ **Rapport spécial n° 19/2016** : Instruments financiers et exécution du budget de l'UE: quels enseignements tirer de la période de programmation 2007-2013?
 - ❖ **Rapport spécial n° 20/2016** : Renforcement des capacités administratives au Monténégro: la situation s'améliore, mais reste perfectible dans bien des domaines clés
 - ❖ **Rapport spécial n° 21/2016** : Méta-audit sur l'aide de préadhésion de l'UE en faveur du renforcement des capacités administratives dans les Balkans occidentaux
 - ❖ **Rapport spécial n° 22/2016** : Programmes d'assistance de l'UE au déclassement d'installations nucléaires en Lituanie, en Bulgarie et en Slovaquie: défis cruciaux en perspective malgré les progrès accomplis depuis 2011
 - ❖ **Rapport spécial n° 23/2016** : Le transport maritime dans l'UE: un changement de cap s'impose - des investissements en grande partie inefficaces et précaires
 - ❖ **Rapport spécial n° 24/2016** : Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour mieux faire connaître et respecter les règles relatives aux aides d'État dans la politique de cohésion
 - ❖ **Rapport spécial n° 25/2016** : Le système d'identification des parcelles agricoles: un instrument utile pour déterminer l'admissibilité des terres agricoles malgré une gestion encore perfectible
 - ❖ **Rapport spécial n° 26/2016** : Gains d'efficacité et simplification en matière de conditionnalité: un défi encore à relever
 - ❖ **Rapport spécial n° 27/2016** : La gouvernance à la Commission européenne est-elle conforme aux meilleures pratiques?
 - ❖ **Rapport spécial n° 28/2016** : Menaces transfrontières graves pour la santé dans l'UE: des mesures importantes ont été prises mais il faut aller plus loin
 - ❖ **Rapport spécial n° 29/2016** : Mécanisme de surveillance unique: les débuts sont réussis, mais des améliorations sont nécessaires
 - ❖ **Rapport spécial n° 30/2016** : Efficacité du soutien accordé par l'UE aux secteurs prioritaires au Honduras
 - ❖ **Rapport spécial n° 31/2016** : Consacrer au moins un cinquième du budget de l'UE à l'action pour le climat: des travaux ambitieux sont en cours mais risquent fort d'être insuffisants
 - ❖ **Rapport spécial n° 32/2016** : L'aide de l'UE en faveur de l'Ukraine
 - ❖ **Rapport spécial n° 33/2016** : Mécanisme de protection civile de l'Union: la coordination des réactions en cas de catastrophe en dehors de l'UE jugée globalement efficace
 - ❖ **Rapport spécial n° 34/2016** : Lutte contre le gaspillage alimentaire: une occasion pour l'UE d'améliorer l'utilisation des ressources dans la chaîne alimentaire

En 2016, la Cour a également rendu les avis suivants :

- ❖ **Avis n° 1/2016** concernant une proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE, Euratom) n° 883/2013 en ce qui concerne le secrétariat du comité de surveillance de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF)
- ❖ **Avis n° 2/2016**: Proroger et renforcer l'EFSI: une proposition prématurée

Par ailleurs, **51 rapports annuels spécifiques** concernant les agences et autres organismes décentralisés de l'Union européenne ont été produits et publiés. Chaque rapport comprend une opinion sur la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2015 ainsi que sur la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes. Afin de rendre l'analyse et la comparaison de ses rapports spécifiques plus aisées, la Cour a également produit deux synthèses offrant une vue d'ensemble des résultats des audits annuels de la Cour concernant 41 agences, offices et organismes et le fonds de pension Europol pour l'exercice 2015 ainsi que de l'audit annuel de la Cour concernant les sept entreprises communes européennes du secteur de la recherche pour l'exercice 2015.

La Cour a publié son **rapport annuel d'activité relatif à l'exercice 2015** en avril 2016. Celui-ci donne une vue d'ensemble de ses principaux résultats et réalisations de l'année écoulée, ainsi que des évolutions majeures de son environnement d'audit et de son organisation interne.



Cour des comptes
européenne

Les rapports, les avis et les autres documents à caractère public de la Cour sont disponibles à l'adresse : <http://www.eca.europa.eu>

NOUVEAUTÉS PARMIS LES MEMBRES DE LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE EN 2016

Un nouveau Président pour la Cour des comptes européenne

Le 1^{er} octobre 2016, **Klaus-Heiner Lehne**, de nationalité allemande, est devenu le 11^e Président de la Cour des comptes européenne pour un mandat renouvelable de trois ans.

Il a succédé à son homologue portugais, M. Vítor Caldeira, Président de la Cour depuis 2008, qui a pris quant à lui les rênes de la Cour des comptes portugaise à cette même date.

Né en 1957 à Düsseldorf (Allemagne), Klaus-Heiner Lehne a été député au *Bundestag* allemand et au Parlement européen avant de devenir Membre de la Cour des comptes européenne en 2014.



© European Union 2016 - Source: ECA

De nouveaux Membres font leur entrée à la Cour des comptes européenne

En 2016, à la suite de leur désignation par leur État membre respectif, et après consultation du Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne a nommé les membres suivants à la Cour des comptes européenne:

- ▶ **Janusz Wojciechowski** (Pologne), du 7 mai 2016 au 6 mai 2022, en remplacement d'Augustyn Kubik;
- ▶ **Samo Jereb** (Slovénie), du 7 mai 2016 au 6 mai 2022, en remplacement de Milan Martin Cvikič;
- ▶ **Jan Gregor** (République tchèque), du 7 mai 2016 au 6 mai 2022, en remplacement de Jan Kinšt;
- ▶ **Mihails Kozlovs** (Lettonie), du 7 mai 2016 au 6 mai 2022, en remplacement d'Igors Ludboržs;
- ▶ **Rimantas Šadžius** (Lituanie), du 7 mai 2016 au 6 mai 2022, en remplacement de Rasa Budbergytė;
- ▶ **Leo Brincat** (Malte), du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2022, en remplacement de Louis Galea;

- ▶ **João Figueiredo** (Portugal), du 1^{er} octobre 2016 au 28 février 2018, en remplacement de Vítor Caldeira.

En 2016, le Conseil a également reconduit dans leurs fonctions, pour une période supplémentaire de six ans:

- ▶ **Ladislav Balko** (Slovaquie), du 7 mai 2016 au 6 mai 2022, et
- ▶ **Lazaros S. Lazarou** (Chypre), du 2 novembre 2016 au 1^{er} novembre 2022.

Le 1^{er} octobre 2016, **Kersti Kaljulaid** a démissionné de ses fonctions pour devenir Présidente de la République d'Estonie. Le 19 décembre 2016, le Conseil de l'Union européenne a nommé **Juhan Parts** Membre estonien de la Cour des comptes européenne pour la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2022.



RAPPORTS, ÉTUDES ET AUTRES ARTICLES

- 5.1. L'AGENDA 2030 : POSSIBILITÉS
ET DÉFIS POUR LES ISC
- 5.2. AUTRES ARTICLES ET ÉTUDES



5.1

L'AGENDA 2030 : POSSIBILITÉS ET DÉFIS POUR LES ISC

**5.1.1. LA CONTRIBUTION QUE PEUT
APPORTER L'INTOSAI À L'EXAMEN DE
LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

ISC d'Autriche

**5.1.2. L'AGENDA 2030 : POSSIBILITÉS
ET DÉFIS POUR LES ISC**

ISC d'Ukraine

**5.1.3. OBJECTIF 2030 : AUDIT DE
L'ÉTAT DE PRÉPARATION À LA
MISE EN ŒUVRE DES ODD**

L'Initiative de Développement de l'INTOSAI (IDI)

**5.1.4. L'AFROSAI SOUTIENT LES ISC DANS
LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE (AGENDA 2030)**

ISC d'Égypte

**5.1.5. L'ENGAGEMENT DE LA MALAISIE
ET LA CONTRIBUTION DE L'ISC
DE MALAISIE AUX OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)**

ISC de Malaisie

**5.1.6. MAXIMISER LE RÔLE DU CONTRÔLE
DES FINANCES PUBLIQUES
AFIN DE PROMOUVOIR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

NOUVELLES OPPORTUNITÉS ET
NOUVEAUX DÉFIS POUR L'AUDIT DANS
LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE À L'HORIZON 2030

ISC de la République populaire de Chine

LA CONTRIBUTION QUE PEUT APPORTER L'INTOSAI À L'EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Margit Kraker

Présidente de l'ISC d'Autriche
Secrétaire générale de l'INTOSAI

La Déclaration sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), « Transformer notre monde : Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015, mentionne que

« C'est à nos gouvernements qu'incombe au premier chef la responsabilité d'assurer le suivi et l'examen, aux plans national, régional et mondial, des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et cibles au cours des 15 prochaines années ».

Étant donné que les responsabilités incombent aux gouvernements nationaux, cette tâche relève également des attributions des ISC. Par le biais des audits et conformément à leurs mandats et priorités, les ISC peuvent sans aucun doute apporter des contributions précieuses aux efforts nationaux pour effectuer le suivi des progrès, contrôler la mise en œuvre et identifier des possibilités d'amélioration portant sur l'ensemble des ODD et les efforts réalisés en matière de développement durable de leurs pays respectifs. La contribution et le rôle essentiel des ISC, mais également la reconnaissance mondiale croissante du rôle central de l'INTOSAI dans la réalisation de ODD, ont été soulignés dans les résolutions A/66/209 et A/69/228 récemment adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies. Par conséquent, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 aura un impact important sur la communauté de l'INTOSAI et sur les travaux des ISC.

La vaste portée des ODD constitue sans nul doute un défi en ce qui concerne les travaux des ISC et par conséquent de l'INTOSAI.

L'INTOSAI a un important rôle de soutien et de levier à remplir dans le cadre des efforts à l'échelle nationale, régionale et mondiale pour mettre en œuvre les ODD, et du suivi et de l'examen des progrès réalisés.



La contribution de l'INTOSAI

L'INTOSAI vise à « promouvoir la bonne gouvernance en permettant aux ISC d'aider leurs gouvernements respectifs à améliorer leur performance, à accroître la transparence, à assurer la reddition des comptes, à maintenir la crédibilité, à lutter contre la corruption, à promouvoir la confiance publique et à favoriser la perception et l'utilisation efficaces et efficaces des ressources publiques au profit de leurs citoyens ».

Le soutien au niveau de l'INTOSAI est et sera apporté par le partage d'informations, d'expériences et d'observations transversales sur les ODD, en tenant toujours compte des conditions changeantes de la réalisation de l'examen de la mise en œuvre des ODD aux niveaux national, régional et mondial.

Cet objectif peut sembler quelque peu exigeant, mais la communauté de l'INTOSAI a d'ores et déjà pris des mesures pour accomplir cette tâche.

Ancrer les ODD dans le Plan stratégique de l'INTOSAI pour la période 2017-2022

Compte tenu du fait que la communauté de l'INTOSAI a un important rôle de soutien et de levier à remplir, les ODD ont été intégrés dans le Plan stratégique de l'INTOSAI pour la période 2017-2022 - comme l'une des cinq priorités transversales à l'appui des quatre objectifs stratégiques au titre desquels l'INTOSAI a déjà organisé ses travaux dans le cadre du précédent Plan stratégique de l'INTOSAI ainsi que dans le cadre du Plan actuel.

En présentant les ODD comme une priorité transversale, la communauté de l'INTOSAI montre l'importance que revêt ce sujet non seulement pour l'organisation elle-même mais également pour ses ISC membres.

Les priorités stratégiques de l'INTOSAI pour la période 2017-2022 sont les suivantes :

Priorité transversale n° 1 :	Prôner et soutenir l'indépendance des ISC.
Priorité transversale n° 2 :	Contribuer au suivi et à l'examen des ODD dans le cadre des efforts spécifiques de chaque nation en matière de développement durable et des missions individuelles des ISC.
Priorité transversale n° 3 :	Assurer un développement et une coordination efficaces entre l'élaboration des normes, le renforcement des capacités et le partage des connaissances, afin de soutenir les ISC et de leur permettre d'accroître leurs performances et leur efficacité.
Priorité transversale n° 4 :	Faire de l'INTOSAI une organisation stratégique et agile, qui est vigilante et capable de répondre aux opportunités et aux risques internationaux émergents.
Priorité transversale n° 5 :	Consolider, tirer profit et faciliter la coopération et le professionnalisme entre les organisations régionales de l'INTOSAI.

Le Plan stratégique 2017-2022 de l'INTOSAI définit quatre approches selon lesquelles les ISC peuvent espérer apporter des contributions précieuses aux efforts de suivi et d'examen des ODD aux niveaux national, régional et mondial.

1. Évaluer l'état de préparation des systèmes nationaux à rendre compte des progrès réalisés en vue d'atteindre les ODD et par la suite à contrôler leur fonctionnement et la fiabilité des données qu'ils produisent.
2. Entreprendre des audits de performance qui examinent l'économie, l'efficacité et l'efficacité des principaux programmes gouvernementaux qui contribuent à des aspects spécifiques des ODD.

3. Évaluer et soutenir, selon le cas, la mise en œuvre de l'ODD 16 relatif en partie aux institutions efficaces, transparentes et responsables, et

4. Être des modèles de transparence et de responsabilité dans leurs propres activités, y compris l'audit et l'établissement de rapports.

Sensibiliser à la contribution des activités des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques et de l'INTOSAI à la mise en œuvre des ODD lors du Forum politique de haut niveau 2016 de l'ECOSOC

En juillet 2016, les relations étroites que l'INTOSAI entretient avec l'ONU ont permis de coorganiser une table ronde dans le cadre d'un événement parallèle lors du Forum politique de haut niveau de l'ECOSOC qui a eu lieu au siège de l'ONU à New York.

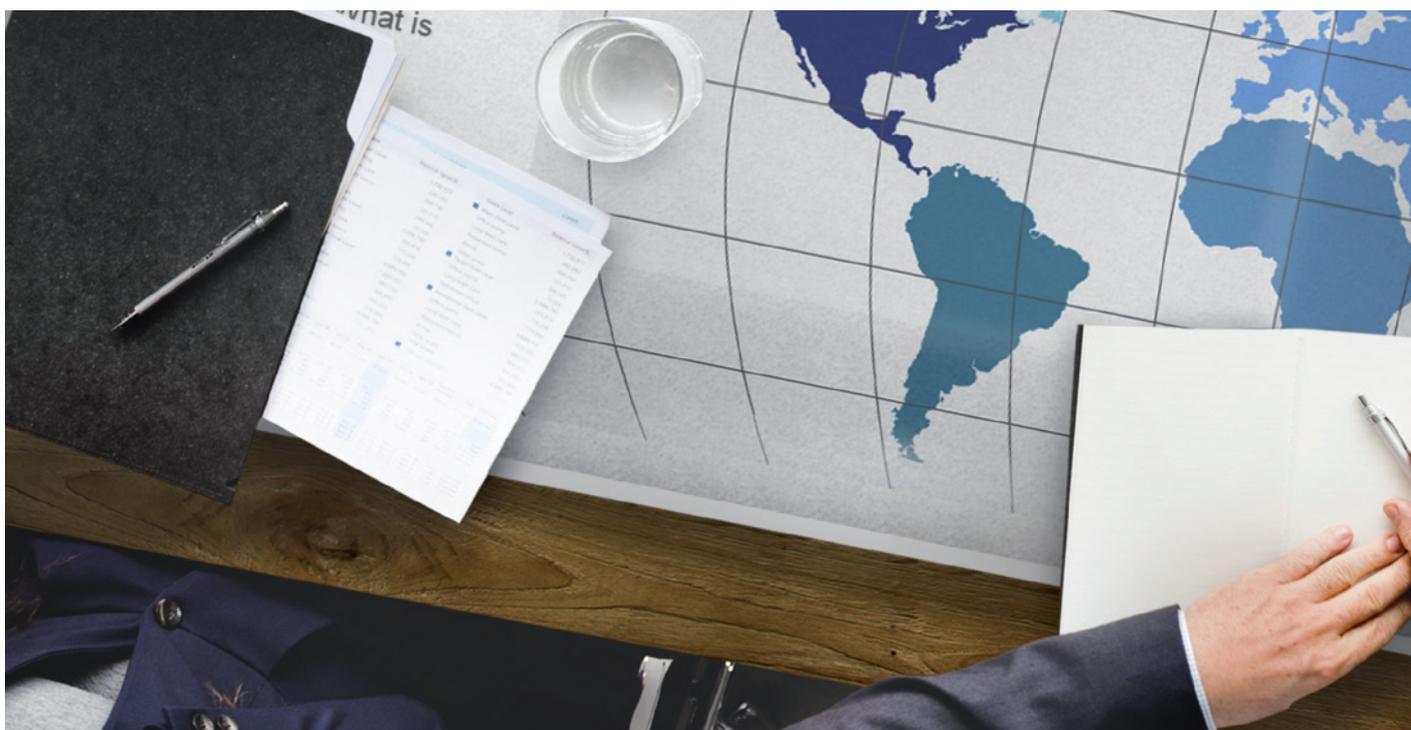
L'événement parallèle a porté principalement sur les opportunités et les éventuelles contributions des ISC à l'examen de la mise en œuvre des ODD à différents niveaux et a souligné le rôle des ISC dans la fourniture d'informations pertinentes pour contrôler le respect de l'engagement d'assurer une mise en œuvre inclusive et responsable de l'Agenda 2030 et de ne laisser personne de côté.

Lors des débats, l'importance de l'indépendance et des mandats appropriés des ISC ainsi que le renforcement des capacités du personnel ont été soulignés. Les participants ont été informés des initiatives en cours en faveur de l'Agenda 2030, telles que la réalisation d'audits de performance coopératifs, l'institutionnalisation des audits sociaux des programmes de travaux publics, l'audit sur la mobilisation des ressources financières au service du développement durable et la mise en place d'une communauté de pratique sur l'audit de l'état de préparation au regard des ODD.

Sensibiliser aux ODD

En réponse à la reconnaissance des Nations Unies du rôle indispensable rempli par des ISC indépendantes et compétentes dans la mise en œuvre efficiente, efficace, transparente et responsable du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il est évident que la contribution que l'INTOSAI peut apporter à la réalisation de ces objectifs doit faire l'objet d'une discussion approfondie. Le Thème I du XXI^e INCOSAI portait donc sur : « Comment l'INTOSAI peut-elle contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU, y compris à la bonne gouvernance et au renforcement de la lutte contre la corruption ? ». Les débats sur ce thème ont offert à toutes les ISC la possibilité de contribuer au développement d'une approche commune des ODD, conformément à la devise de l'INTOSAI « L'expérience mutuelle profite à tous ».

Les Organisations régionales de l'INTOSAI ont été invitées à formuler des observations générales sur les quatre approches mentionnées dans le Plan stratégique de l'INTOSAI 2017-2022, qui déterminent comment et où les ISC peuvent espérer apporter des contributions précieuses aux efforts de suivi et d'examen des ODD aux niveaux national, régional et mondial (voir également ci-dessus). De plus, tous les membres de l'INTOSAI ont été invités à participer à un sondage fondé sur les mêmes approches, qui était spécifiquement centré sur la perspective nationale et à exprimer leurs idées sur la manière dont l'INTOSAI peut poursuivre son engagement auprès de l'ONU en faveur des ODD sur la période de 15 ans grâce à ces quatre approches. Un autre objectif consiste à définir des cibles claires pour la Communauté de l'INTOSAI concernant sa contribution au Programme de développement durable à l'horizon 2030.



Les instruments pour atteindre ces objectifs

L'échange d'expériences demeure l'un des éléments les plus importants de l'examen de la mise en œuvre des objectifs de développement durable - à la fois pour les ISC aux niveaux national et régional et pour l'ensemble de la communauté de l'INTOSAI au niveau international.

En ce qui concerne les possibilités de l'INTOSAI et des ISC de contribuer à l'audit de la mise en œuvre des ODD, les points suivants peuvent être soulignés :

- l'importance des audits de performance.
- le rôle important joué par les ISC dans le soutien de la mise en œuvre de l'objectif 16 (en particulier la cible 16.6), sur la mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes.

- la contribution que les ISC peuvent apporter à l'évaluation de l'état de préparation des systèmes nationaux à rendre compte des progrès réalisés en vue d'atteindre les ODD.
- les possibilités des ISC de servir d'exemple en assurant la transparence et la responsabilité dans leurs propres opérations.
- la contribution que les ISC pourraient apporter à la lutte contre le transfert illicite de fonds, qui entrave la mise en œuvre des ODD.

L'INTOSAI est un important partenaire au sein d'un réseau complexe d'acteurs qui participent au renforcement de la bonne gouvernance et à la gestion transparente des deniers publics. Cependant, les travaux relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030 exigent une coordination et un leadership intensifs. La communauté de l'INTOSAI est prête à relever ces défis et à assumer ses responsabilités.





L'AGENDA 2030 : POSSIBILITÉS ET DÉFIS POUR LES ISC

ISC d'Ukraine

L'Agenda 2030 pour le développement durable, adopté lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015, a présenté devant tous les pays un certain nombre de tâches importantes dans tous les domaines de la vie et du bien-être de tous et de la communauté internationale en général.

Tous les organes responsables de tous les pays du monde doivent trouver leur place et réaliser les objectifs et accomplir les tâches qui ont été établis par l'ONU pour les 15 prochaines années.

En particulier, compte tenu de la nécessité de mettre en œuvre l'Agenda 2030 adopté par l'ONU, l'Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques a attiré l'attention de ses organisations régionales sur la nécessité de déployer des efforts en vue de mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux, ouvrant de nouvelles possibilités et posant de nouveaux défis dans le cadre des activités des ISC.

La Chambre des comptes d'Ukraine, à la présidence du Groupe de travail de l'EUROSAI sur l'audit des fonds alloués aux désastres et aux catastrophes, qui est composé de 18 ISC, a clairement fixé les priorités de l'activité du Groupe dans une perspective stratégique et à court terme.

Dans le cadre de son activité, le Groupe de travail partage les valeurs de l'EUROSAI telles que l'indépendance, le respect des principes, le professionnalisme, l'autorité, la transparence, la coopération, l'innovation, le développement durable, le respect de l'environnement.

La mission du Groupe de travail consiste à coordonner et à consolider les efforts des ISC européennes afin d'aider leur gouvernement à développer des instruments efficaces et efficaces pour la prévention et l'élimination des conséquences des désastres et des catastrophes.

Afin d'accomplir sa mission, le Groupe de travail a défini les quatre objectifs stratégiques liés à son activité suivants :

1. Le renforcement des capacités, comme une nécessité objective pour son développement institutionnel.

2. La mise en commun des efforts des ISC pour réaliser leur principal objectif, défini par la Déclaration de Lima.

3. Le partage des connaissances, comme l'un des moyens les plus efficaces de développement personnel et d'auto-perfectionnement.

4. Le développement des contacts.

Cependant, lors de la II^e réunion du Groupe de travail qui s'est tenue le 7 avril 2016 à Bakou (République d'Azerbaïdjan), avec le soutien de la Chambre des comptes de la République d'Azerbaïdjan, les participants ont souligné que la coopération entre les ISC ne devrait pas se limiter au partage des connaissances et aux formations conjointes.

L'activité du Groupe de travail montre que la société moderne exige des gouvernements qu'ils mettent en place de nouvelles méthodes de gestion afin de garantir une utilisation plus efficace et plus performante des deniers publics.

Cependant, ces indicateurs devraient être atteints sans préjudice des deux autres composantes du développement durable : la composante sociale et la composante environnementale.

À cet égard, il devient encore plus urgent que les ISC soient prêtes à mener des audits de performance fondés sur les normes ISSAI.

La réalisation d'audits de performance dans des domaines liés à tous les aspects du développement durable pourrait être un exemple de mécanisme d'évaluation efficace des progrès accomplis par les pays dans la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030.

Cependant, étant donné que la mise en œuvre du développement durable constitue un enjeu mondial, il serait très utile que l'évaluation des progrès ne se limite pas au niveau national.

Dans les conditions actuelles, les ISC doivent intensifier leurs efforts pour lancer et mener des audits conjoints internationaux ainsi que pour diffuser et faire connaître leurs résultats.



Indépendance, objectivité et professionnalisme - ces principes constituent le fondement des activités des Institutions supérieures de contrôle.



L'un des audits internationaux récemment menés est un audit coordonné international sur la protection du bassin hydrographique du fleuve Boug contre la pollution (audit de suivi) qui a été mené conjointement par la Chambre des comptes d'Ukraine et les ISC de Biélorussie et de Pologne.



Les investissements destinés à résoudre les problèmes relatifs à la pollution des eaux du bassin versant du fleuve Boug, sont insuffisants et les sources de financement disponibles sont restreintes.



L'évaluation des réalisations des pays au niveau international sera utile et très efficace, étant donné l'expérience acquise par d'autres pays en matière de traitement de questions relatives au développement durable.

Les questions mentionnées ci-dessus orientent les activités des ISC non seulement vers l'accomplissement des tâches, mais également vers la nécessité d'y intégrer les évolutions et les tendances à l'échelle mondiale.

Un nombre important de travaux sur la réalisation future des 169 tâches du programme pour mettre en œuvre l'Agenda 2030, regroupés en 17 objectifs de développement durable ainsi que la coopération en vue de leur mise en œuvre entre les différentes parties prenantes, notamment les gouvernements, les parlements, les autorités locales, la société civile et les entreprises, exigent une action commune cohérente et coordonnée.

Ces activités devraient être fondées sur l'efficacité des décisions, le professionnalisme et devraient garantir l'objectivité et l'indépendance du suivi et de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs.

Dans cette perspective, la réalisation d'audits conjoints, parallèles ou coordonnés internationaux par les Institutions supérieures de contrôle - acquiert une nouvelle signification et une pertinence particulière.

La Chambre des comptes d'Ukraine participe activement aux activités des groupes de travail de l'EUROSAI et de l'INTOSAI et est intervenue en tant que coordinateur et membre de l'équipe de nombreux audits internationaux.

En général, ces audits portaient sur des sujets environnementaux et des questions relatives à la prévention d'éventuelles catastrophes naturelles et technologiques qui répondent aux objectifs de développement durable définis par l'Agenda 2030 pour le développement durable :

- prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions (objectif 13).
- préserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines (objectif 14).
- gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres, mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité (objectif 15).

En mai 2016, les Présidents des ISC participant à l'audit ont signé un communiqué conjoint sur les résultats de l'audit.



Cet audit a montré en particulier qu'un mouvement transfrontalier des polluants par les cours d'eau, le problème de la pollution du bassin versant du fleuve Boug est grave et revêt une importance internationale.

Étant donné que les actions des organismes de contrôle financier ne devraient pas se limiter à l'appréciation des faits qui se sont produits au cours de l'audit, les ISC ont effectué des prévisions des conséquences probables et ont proposé des solutions susceptibles de remédier à cette situation, tant au niveau national qu'au niveau international.

Compte tenu des résultats obtenus, les ISC (Biélorussie, Pologne et Ukraine) ont décidé de poursuivre la coopération dans ce domaine, notamment en réalisant d'autres audits à l'échelle nationale et internationale dans ces domaines.

En résumé, on peut remarquer que dans les conditions actuelles, le sort de tous les pays dépend également des processus globaux tels que le changement climatique, l'économie mondiale, l'enchaînement d'événements et processus catastrophiques et leurs conséquences. Aucun pays ne peut à lui seul faire face à ces problèmes.

Compte tenu de ce qui précède et des défis liés à l'Agenda 2030 auxquels les ISC sont confrontées, la mission de nos institutions devrait comprendre le soutien aux efforts (promotion) déployés en vue d'établir une société ouverte en faveur du développement durable, notamment grâce la mise en place du contrôle externe (audit).

OBJECTIF 2030 : AUDIT DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION À LA MISE EN ŒUVRE DES ODD

L'Initiative de Développement de l'INTOSAI (IDI)

Introduction

« Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » est une résolution ambitieuse et d'une importance capitale qui a été adoptée par les Nations Unies lors de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale. Le préambule de la résolution souligne l'importance que revêt le programme pour assurer la prospérité pour tous sur la planète.

Le développement durable peut être réalisé dans ses trois dimensions - économique, sociale et environnementale grâce à la mise en œuvre des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) détaillés en 169 cibles.

Les objectifs devraient être considérés dans leur ensemble et portent sur des sujets tels que l'élimination de la pauvreté, la croissance économique durable et inclusive, la réalisation des droits de l'homme pour tous, l'autonomisation des femmes, la protection durable de la planète et de ses ressources, entre autres.

Les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC), grâce à leur présence dans tous les pays qui ont adopté le programme doivent être les moteurs de la responsabilité des systèmes nationaux et de la gouvernance afin d'atteindre l'Objectif 2030. Grâce à la réalisation d'audits et conformément à leurs mandats et priorités, les ISC peuvent apporter des contributions précieuses aux efforts nationaux pour effectuer le suivi des progrès, contrôler la mise en œuvre et préciser les possibilités d'amélioration pour l'ensemble des ODD. La valeur inhérente aux ISC pour renforcer la confiance dans les gouvernements et la bonne gouvernance en garantissant l'obligation de rendre compte des gouvernements, en renforçant le contrôle financier externe, en améliorant la transparence et en contribuant à accroître l'économie, l'efficacité et l'efficacité des services publics, leur permet de jouir d'une position centrale dans le soutien à la mise en œuvre des ODD.

L'INTOSAI et les ODD



Figure 1 - Les quatre approches de l'INTOSAI pour soutenir la mise en œuvre des ODD.

L'INTOSAI a décidé d'intégrer les ODD dans son Plan stratégique 2017-2022 en tant que thème transversal en leur accordant une certaine priorité. Dans les débats actuels dans le cadre des préparatifs de l'INCOSAI qui se tiendra en décembre 2016, l'INTOSAI a défini quatre approches à travers lesquelles l'INTOSAI et les ISC peuvent contribuer à la mise en œuvre des ODD. La figure 1 montre les quatre approches définies par l'INTOSAI. Les ISC peuvent contribuer de différentes manières au soutien de la mise en œuvre des ODD. La première approche concerne l'audit des systèmes et des mécanismes que les pays ont mis en place pour assurer le suivi des activités relatives à la mise en œuvre des ODD. Selon la deuxième approche, les ISC peuvent contribuer grâce à la réalisation d'audits de performance afin de contrôler l'économie, l'efficacité et l'efficacité des programmes gouvernementaux relatifs aux ODD. La troisième approche fait référence à l'ODD 16 qui traite spécifiquement du renforcement des institutions, qui est étroitement lié aux mandats des ISC. La quatrième approche porte sur la manière dont les ISC peuvent contribuer aux ODD, en donnant l'exemple en matière de transparence et de responsabilité.

Il est important d'identifier les défis que les ISC doivent relever pour s'acquitter de la lourde tâche de contribuer à la mise en œuvre des ODD. Les ODD couvrent les domaines de la gouvernance. En dépit d'un rôle particulier à jouer à l'égard de l'ODD 16 relatif à la paix, à la justice et à la mise en place d'institutions solides, il est important d'agir également pour atteindre les autres objectifs au niveau des ISC.

Plusieurs objectifs sont intimement liés et sont étroitement liés à la fourniture de services publics. Bien que les ISC aient travaillé dans les différents domaines, il sera difficile de définir l'étendue de leurs travaux en vue de trouver un équilibre entre les exigences de la responsabilité et les ressources dont elles disposent. En ce qui concerne l'état de préparation, l'absence de responsabilités clairement définies concernant les ODD au sein du gouvernement et l'absence de systèmes avec des données suffisantes et fiables pour assurer le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs pourraient constituer des défis à relever.

IDI-KSC : Programme sur l'audit des objectifs de développement durable

Compte tenu de l'adoption récente des ODD par l'ONU et par tous les pays, il semble que le moment soit venu pour les ISC d'évaluer l'état de préparation de leurs systèmes nationaux à honorer leurs engagements nationaux en faveur de la mise en œuvre des ODD. En tant qu'organes de l'INTOSAI, l'IDI et la KSC apporteront leur soutien et encourageront les ISC à contribuer à la mise en œuvre des ODD en participant aux activités de sensibilisation et de promotion. À cet effet, un soutien méthodologique sera apporté aux ISC principalement grâce au programme sur « l'Audit des ODD », pour réaliser un audit de performance de l'état de préparation à la mise en œuvre conformément aux normes ISSAI. Ce travail peut être classé selon l'approche 1 de l'INTOSAI – Audit des systèmes nationaux de suivi.

L'objectif principal du programme est la réalisation « d'audits de haute qualité des objectifs de développement durable par les ISC ». Pour atteindre cet objectif, le programme prévoit la mise en œuvre du cadre de résultats présenté dans la figure 2.

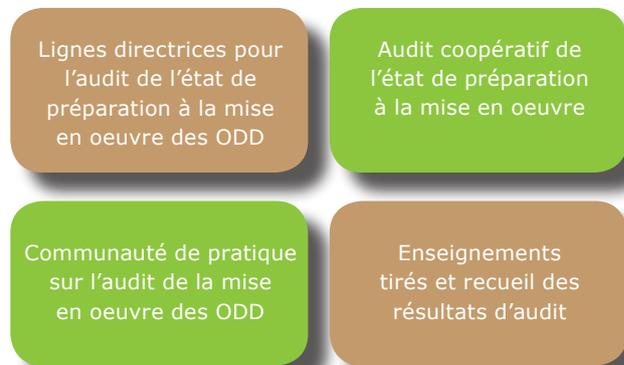


Figure 2 - Éléments du Programme de l'IDI-KSC sur l'audit des ODD

Lignes directrices pour l'audit de l'état de préparation à la mise en œuvre des ODD :

Les lignes directrices fourniront des conseils sur la manière de mener un audit de performance de l'état de préparation conformément aux normes ISSAI. Pour cela, les lignes directrices proposent un modèle d'audit composé de deux niveaux. Le premier niveau porte sur l'ensemble du gouvernement et examine l'état de préparation du système sur le plan du cadre stratégique, des mécanismes institutionnels, des capacités et des systèmes de suivi et d'établissement de rapports. Il est aligné sur le thème du Forum politique de haut niveau de 2016 – Veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Le second niveau porte sur l'ODD 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles) et sur l'ODD 16 (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous). Un des objectifs spécifiques de l'ODD 16 est la cible 16.5 « Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes ». Ce point revêt une importance considérable étant donné que la corruption peut entraîner une perte d'une grande partie des ressources et ruiner les efforts déployés par les systèmes gouvernementaux en vue de la mise en œuvre des ODD. Une équipe mondiale de spécialistes issus des ISC, des organes de l'INTOSAI, de l'IDI, de l'ONU et de certaines régions de l'INTOSAI élabore actuellement ces lignes directrices. La première version des lignes directrices sera présentée lors de l'INCOSAI qui se tiendra en décembre 2016. Les lignes directrices sont élaborées en anglais et seront traduites en arabe, en français et en espagnol. Elles seront disponibles sur le portail de la communauté IDI-KSC.

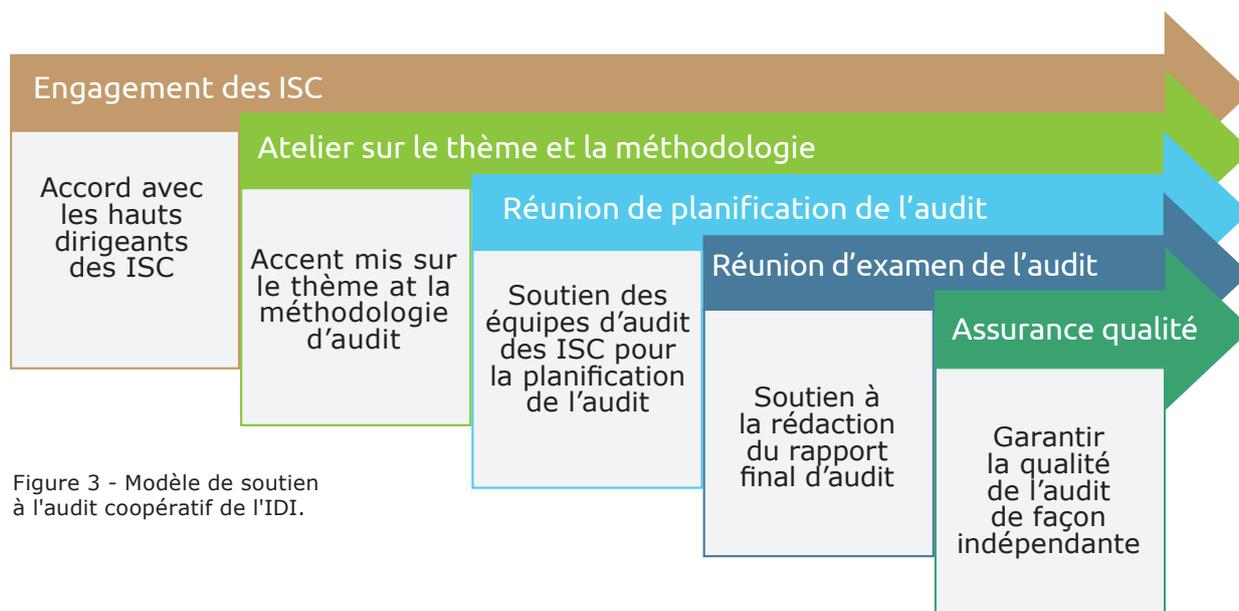


Figure 3 - Modèle de soutien à l'audit coopératif de l'IDI.

Audit coopératif de l'état de préparation à la mise en œuvre des ODD :

L'IDI apportera un soutien mixte (en ligne et directement) à 40 ISC pour la réalisation d'un audit de performance conformément aux normes ISSAI portant sur l'état de préparation à la mise en œuvre des ODD. La figure 3 montre le modèle d'audit coopératif de l'IDI. L'accord et l'engagement des hauts dirigeants des ISC en faveur du programme constituent la première étape. Les lignes directrices élaborées en 2016 seront utilisées pour former les équipes des ISC, soutenir et assurer la réalisation d'audits qualité. Lors des audits, l'IDI apportera son concours par le biais de la formation des équipes des ISC, en facilitant les réunions de planification des audits et d'examen des audits et en apportant un soutien en ligne aux ISC participantes. Selon le modèle d'audit coopératif, les audits réalisés feront également l'objet d'un examen de l'assurance qualité afin de vérifier la conformité aux normes ISSAI.

Les ISC seront invitées à participer au programme de l'IDI fondé sur les critères suivants : L'engagement des ISC, l'état de préparation des ISC et des pays, la capacité à influencer les autres et à influencer leurs environnements. Les audits coopératifs seront menés en 2017 et 2018.

Communauté de pratique sur l'audit des objectifs de développement durable :

Afin d'offrir une plate-forme d'échange d'informations, de partage de connaissances, d'interaction et d'appui au renforcement des capacités concernant l'audit des ODD, l'IDI et la KSC de l'INTOSAI ont créé une communauté de pratique sur l'audit des ODD en

ligne. Étant donné que les ODD couvrent un très grand nombre de sujets, la plupart des ISC au sein de la communauté de l'INTOSAI mènent déjà des audits portant sur ces thèmes. Les ISC seront encouragées à établir leur portefeuille actuel d'audits au titre des différents ODD afin d'examiner dans quelle mesure ces thèmes sont déjà couverts.

Enseignements tirés et recueil des résultats d'audit :

L'IDI et la KSC faciliteront un processus visant à documenter les enseignements tirés des audits coopératifs. Parmi ces enseignements, figureront les enseignements tirés de la mise en œuvre du modèle d'audit ainsi que les enseignements tirés du modèle d'audit coopératif de l'IDI. De plus, le document comportera également une compilation, une analyse et une conclusion générale des principaux résultats des audits coopératifs. Le document sur les enseignements tirés et le recueil sera disponible sur le portail de la communauté IDI-KSC en 2019.

Conclusion

Grâce au « programme sur l'audit des ODD », l'IDI vise à coopérer avec l'INTOSAI dans le cadre de l'approche 1 et à soutenir les ISC dans la réalisation d'audits de qualité élevée des ODD. L'IDI est conscient et comprend les défis auxquels sont confrontées les ISC en vue de l'audit de l'état de préparation et de la mise en œuvre des ODD, et grâce à son programme et à ses produits, elle entend apporter son soutien aux ISC afin de les aider à atteindre cet objectif important et pertinent.

L'AFROSAI SOUTIENT LES ISC DANS LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (AGENDA 2030)

ISC d'Égypte

Présidence de l'AFROSAI

Les dirigeants mondiaux se sont réunis à New York en septembre 2015 lors de la soixante-dixième session de l'ONU au cours de laquelle le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été établi. Il comprend 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) assortis de 169 cibles qui sont intégrés et indissociables. Ils établissent un équilibre entre les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale. Ce Programme tient compte des différences entre les réalités, les capacités et les niveaux de développement de chaque pays tout en respectant les politiques et priorités nationales.

L'Agenda 2030 vise à fournir un plan d'action ambitieux et à long terme pour l'humanité, pour garantir la paix et la prospérité pour toutes les nations. Il est porteur d'une vision transformatrice tel que défini dans le document « Transformer notre monde : Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

Il dépend de la mise en place d'un partenariat mondial revitalisé et est également étroitement lié à l'Agenda 2063 « L'Afrique que nous voulons » lancé par l'Union africaine (UA) à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa création.

Présentation de l'AFROSAI

Créée en 1976 au Cameroun, l'AFROSAI est l'une des sept organisations régionales de l'INTOSAI et l'organisation mère de 53 ISC sur le continent africain. L'AFROSAI vise essentiellement à favoriser une étroite coopération entre ses membres et à forger une intégration régionale.

Les ISC membres de l'AFROSAI sont divisées en trois sous-groupes linguistiques : le Groupe des ISC arabophones (AFROSAI-A), le Groupe des ISC anglophones (AFROSAI-E) et le Groupe des ISC francophones (AFROSAI-F). Les ISC fonctionnent

selon trois modèles différents : le Modèle judiciaire (la plupart des ISC de l'AFROSAI-F et de l'AFROSAI-A), le Modèle de Westminster (la plupart des ISC de l'AFROSAI-E) et le Modèle de l'Inspection générale (seulement 6 ISC de l'AFROSAI-F).

L'AFROSAI met actuellement en œuvre son Plan stratégique pour la période 2015-2020, qui s'articule autour de trois priorités stratégiques, à savoir : le renforcement des capacités, le partage des connaissances et faire de l'AFROSAI une organisation modèle.

Un aperçu du rôle de l'AFROSAI dans la réalisation des ODD

L'INTOSAI et ses organisations régionales – dont l'AFROSAI – et leurs ISC membres jouent un rôle central dans la promotion de la bonne gouvernance et de la responsabilité. L'AFROSAI considère que, sans un système de finances publiques performant, la réalisation des ODD est menacée.

L'AFROSAI considère que les ODD sont une occasion de repenser l'engagement des ISC dans l'audit des actions gouvernementales et des questions de gouvernance. Ils offrent également la possibilité de contribuer à certaines questions spécifiques affectant le continent telles que les flux financiers illicites et le changement climatique.

Cela permettrait de tirer parti des atouts des ISC et serait une approche constructive pour changer la réalité autour de nous qui empêche le développement.

Les défis auxquels sont confrontées les ISC africaines dans l'audit et le suivi des ODD et les possibilités dont elles disposent pour y faire face

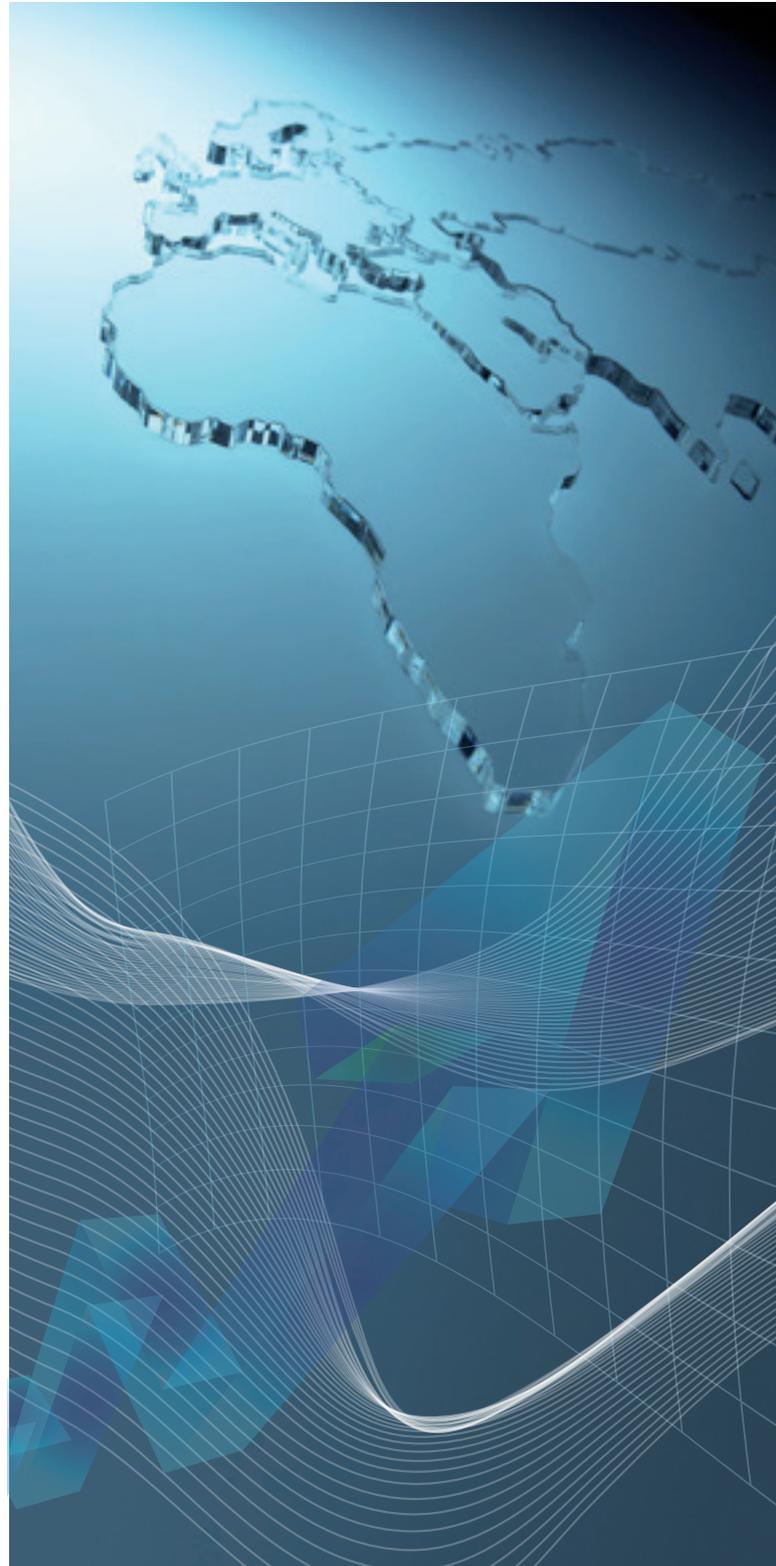
En premier lieu, étant donné que c'est aux gouvernements qu'incombe au premier chef la responsabilité d'assurer le suivi et l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030, le premier défi des ISC consiste à déterminer dans quelle mesure les gouvernements mettent en place des systèmes nationaux pour rendre compte des progrès accomplis en vue de la réalisation des ODD.

Les ISC parviennent à relever ce défi lorsqu'elles peuvent, conformément à leur législation, faire participer toutes les parties concernées lors du processus de mise en place de systèmes efficaces d'établissement de rapports et de suivi et à les inciter à présenter des idées qui contribuent à ce processus. Leur degré d'indépendance est essentiel à l'activité d'audit, car cela renforcera la crédibilité de leurs rapports, et il convient de tenir dûment compte de leur niveau de capacité et de maturité qui peut varier d'un bout à l'autre du Continent.

Dans le contexte régional, la collecte de données peut s'avérer très difficile, car les Gouvernements ont du mal à mettre en place des systèmes de contrôle solides et fiables, et les départements de statistiques ne produisent pas toujours des données fiables. En outre, le potentiel des nouvelles technologies et d'implication des parties prenantes externes pour recueillir des données n'est pas exploité dans la région, cela exige que de nouvelles façons d'utiliser les TI soient explorées et qu'un dialogue avec les citoyens soit engagé.

Cela permet à l'AFROSAI d'aider les ISC à évaluer l'état de préparation des systèmes et des données à utiliser par les gouvernements. Cela pourrait consister à développer et à apporter de l'expertise aux ISC en matière de collecte de données et/ou à élaborer des lignes directrices et à mener des recherches sur la manière de comprendre l'état de préparation des systèmes nationaux et; sur la meilleure manière d'auditer les systèmes nationaux de suivi et d'établissement de rapports. La Région peut également recueillir des informations et les points de vues des ISC membres sur le suivi des ODD et les présenter régulièrement ou même entreprendre une recherche de base sur l'état actuel des systèmes de suivi et d'établissement de rapports ou documenter et compiler les résultats des évaluations effectuées au niveau des ISC.

L'AFROSAI peut également identifier des possibilités pour renforcer les capacités, promouvoir la collaboration et le partage des connaissances sur l'audit des systèmes nationaux et des données utilisées



pour le suivi et l'établissement de rapports sur les ODD, en permettant le partage des connaissances au niveau régional/sous régional et en communiquant les résultats au niveau de l'INTOSAI. L'AFROSAI peut collaborer avec les parties prenantes externes en prônant une plus grande indépendance des ISC et en apportant des contributions basées sur les résultats de la recherche et de l'expertise développées.

Les ISC peuvent profiter, au niveau national, de la dynamique des ODD pour faire pression pour trouver leur place dans leurs programmes de développement nationaux, pour redéfinir les priorités et pour intégrer les ODD dans leurs plans d'audit.

En deuxième lieu, entreprendre des audits de performance des principaux programmes gouvernementaux qui contribuent à la réalisation de certains aspects des ODD constitue un autre défi à relever pour les ISC : Les nouvelles tendances dans la gestion des finances publiques exigent que les gouvernements fournissent des services publics de manière efficace et efficiente. À cet égard, les audits de performance joueront un rôle essentiel dans l'évaluation de l'efficacité, l'efficience et l'économie des programmes gouvernementaux contribuant à l'atteinte des ODD. Même s'il existe un écart entre les ISC membres de l'AFROSAI, au sein de laquelle certaines ISC ont une longue expérience dans la réalisation des audits de performance, tandis que d'autres ISC n'ont pas encore commencé à mettre en œuvre des audits de performance, nous pouvons déjà constater que des audits de performance conjoints, coordonnés ou parallèles ont déjà été menés aux niveaux régional et sous régional, comme cela a été le cas dans l'audit conjoint du Lac Tchad ou dans l'audit de l'industrie extractive. La Région peut donc aider les ISC membres en leur fournissant des services d'experts et des lignes directrices sur la façon de mener des audits conjoints et peut entreprendre des activités d'assurance de la qualité sur des audits de performance conjoints ou coordonnés.

L'AFROSAI vise à mettre en place un exercice conjoint de planification qui pourrait être réalisé au niveau régional ou sous régional pour déterminer dans quelle mesure, dans un délai précis, la Région peut couvrir les ODD ou bien pour déterminer quels ODD sont les plus importants et doivent être atteints. Elle s'efforce également de regrouper les résultats des audits de performance et de produire des rapports régionaux qui seront communiqués à l'INTOSAI et aux parties prenantes concernées telles que l'Union africaine, les Nations Unies ou la communauté des bailleurs de fonds.

En troisième lieu : L'ODD 16 prévoit la mise en place d'institutions transparentes, efficaces et responsables. Les ISC devraient, dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre de cet objectif, être des modèles de transparence et de responsabilité dans leurs propres activités, y compris l'audit et l'établissement de rapports.

On constate que la plupart des pays africains visent à atteindre une plus grande transparence et efficacité, grâce à la promotion de la bonne gouvernance et de la responsabilité.

En ce qui concerne le rôle des ISC dans l'évaluation et le soutien de la mise en œuvre de l'ODD 16, l'AFROSAI peut contribuer à trois niveaux. Premièrement en soutenant les ISC dans leur plaidoyer en faveur de l'amélioration de la gestion des finances publiques. Deuxièmement, en élargissant la portée de l'audit afin d'inclure l'audit des informations sur la performance. Et enfin, en utilisant les résultats des ISC pour fournir une analyse régionale permettant d'identifier les défis communs en matière de gestion financière et de bonne gouvernance.

L'AFROSAI-E et ses ISC membres ont déjà établi un dialogue avec les autres acteurs du Cadre de mesure de la performance (CMP), tels que les organismes comptables /Comité des comptes publics (CCP).

La plupart des pays africains doivent présenter des rapports sur les informations sur la performance, et dans l'AFROSAI-E, les ISC ont déjà commencé à mener ces audits avec le soutien du Secrétariat de l'AFROSAI. Les résultats d'audit seront rassemblés en vue d'être communiqués au niveau régional.

Les ISC doivent « joindre le geste à la parole » et démontrer constamment la bonne gouvernance afin de devenir des exemples à suivre. Elles atteignent cet objectif en démontrant leur valeur et leurs avantages pour la vie des citoyens et en respectant les principes de transparence et de responsabilité.

Le CMP ISC (Cadre de mesure de la performance des ISC) est un outil utile. Cependant, sa pleine application aux ISC au sein de la région de l'AFROSAI peut s'avérer exigeante pour diverses raisons, dont le fait que l'évaluation peut être chronophage, onéreuse, gourmande en ressources et difficile à répéter chaque année, la publication des rapports de cette évaluation peut donc se révéler difficile.

L'AFROSAI-E utilise un autre outil pour évaluer la performance des ISC, à savoir l'ICBF (Cadre de renforcement des capacités institutionnelles) qui est un outil d'auto-évaluation qui fournit des informations sur les progrès accomplis par les ISC et au niveau régional dans les cinq domaines du cadre : Indépendance et cadre juridique, Organisation et gestion, Ressources humaines, Normes et méthodologie d'audit et Communication et gestion des relations avec les parties prenantes. Des visites de soutien de l'assurance de la qualité sont effectuées tous les trois ans pour vérifier les résultats. Les niveaux d'auto-évaluation sur les domaines varient du niveau 0 au niveau 5. L'objectif régional est d'atteindre le niveau trois ou plus dans l'ICBF.

L'AFROSAI-F a adopté en 2010 un cadre pour une ISC viable qui est un outil qui devrait aider à évaluer la performance des ISC membres dans cinq domaines, à savoir: l'indépendance et le cadre juridique, les relations avec le Législatif, l'Exécutif, le Judiciaire et les autres parties prenantes, la gouvernance et la gestion internes, les ressources humaines, et les normes et la méthodologie. Avant l'adoption de ce cadre, une évaluation de la situation actuelle (en 2010) des ISC membres de l'AFROSAI-F avait été réalisée et une stratégie avait été définie pour aider les ISC à atteindre le statut d'ISC viable.

Par conséquent, la Région soutient le principe de la création d'un cadre mondial de mesure de la performance des ISC, mais il devrait prendre en compte les spécificités régionales et sous régionales.

Le rôle de la Région ne serait pas d'évaluer la performance de ses membres, mais de promouvoir et de soutenir l'auto-évaluation/ les examens par les pairs et ensuite de rassembler les informations ou les résultats de l'évaluation dans un rapport conjoint qui pourrait être utile aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région.

Enfin, les ISC soutenues par l'AFROSAI doivent :

- Analyser de façon critique les causes profondes qui sous-tendent les difficultés rencontrées avec les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier en ce qui concerne les insuffisances en matière de gouvernance dans ces initiatives et prôner de façon proactive la bonne gouvernance comme le fondement essentiel de la réussite des ODD.



- Mettre à profit la mine d'informations provenant d'audits qui sont déjà disponibles publiquement à travers des rapports d'audit, et qui informent sur les défis liés à la mise en œuvre des ODD.
- Promouvoir les travaux effectués sur la fraude et la corruption au sein des ISC, dans le cadre de la réalisation des ODD.
- Nouer activement des partenariats avec d'autres organismes, tant dans le domaine de la comptabilité et de l'audit qu'au-delà, afin de mettre en lumière les défis et les catalyseurs des ODD, et d'agir en conséquence.
- Reconnaître que les ODD constituent une occasion unique pour les ISC d'investir dans de nombreux aspects liés à leur travail, de donner l'exemple dans l'exercice de leurs fonctions en garantissant la transparence et la responsabilité dans le cadre de leurs activités ainsi qu'en collaborant avec des organismes gouvernementaux, et en évaluant et comparant ce qui se fait sur la scène internationale et au sein d'autres grandes organisations, d'aider les décideurs stratégiques au sein du gouvernement à prendre des décisions qui procurent des avantages aux citoyens.

L'ENGAGEMENT DE LA MALAISIE ET LA CONTRIBUTION DE L'ISC DE MALAISIE AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Khalid Khan
ISC de Malaisie
Présidence de l'ASOSAI

Introduction

Les expériences et les réalisations de la Malaisie au cours des 15 dernières années dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) lancés en 2000 ont permis de mettre en place des plates-formes appropriées pour la mise en œuvre des ODD pour les quinze prochaines années à compter de 2016. Le plan de développement quinquennal du pays est une politique générale de développement national à long terme et de 2010 à 2015, il a été mené en parallèle aux aspirations des OMD et ensuite, de 2016 à 2020, en parallèle aux ODD. Au cours des quinze dernières années dans le cadre des plans quinquennaux de développement, la Malaisie a connu une croissance économique stable, un fort développement des infrastructures et une amélioration considérable du bien-être social de la population. Selon le Rapport 2015 de la Malaisie sur les objectifs du Millénaire pour le développement qui a été approuvé par l'Équipe pays des Nations Unies, la Malaisie a obtenu de bons résultats en matière de développement humain au fil du temps grâce aux efforts systématiques, dévoués et soutenus déployés par de nombreuses parties prenantes.

L'engagement de la Malaisie en faveur des ODD

La Malaisie s'est engagée à soutenir, à mettre en œuvre et est sur la bonne voie pour réaliser le Programme mondial de développement durable à l'horizon 2030 en s'appuyant sur ses impressionnantes réalisations en matière d'OMD. Cependant, les parties prenantes ont exprimées leurs préoccupations à l'égard de l'état de préparation et de la capacité du pays, de la structure de gouvernance ainsi que du montant du financement public et des autres ressources publiques nécessaires à la mise en œuvre des ODD, comme l'a soulevé un Ministre malaisien dans un discours liminaire intitulé « La réalisation par la Malaisie des objectifs du Millénaire pour le développement et son approche du Programme de développement durable à l'horizon 2030 » lors d'un symposium international qui s'est tenu en février 2016 à Kuala Lumpur. Inévitablement, les ISC jouent un rôle essentiel dans le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports sur la mise en œuvre des ODD. Pour aller

de l'avant, l'ISC de Malaisie doit jouer un rôle efficace dans l'audit des ODD et doit donc s'imposer comme une institution crédible comme le prévoit l'ODD 16 afin de remplir cette mission de manière efficace.

Le onzième Plan malaisien pour la période 2016-2020 s'articule autour de six axes stratégiques qui sont intégrés dans le cadre de planification du développement en tant que résultats nationaux. Son objectif est de garantir que tous les segments de la société profitent de la prospérité économique du pays afin de créer une économie avancée et une nation ouverte d'ici 2020. Il décrit des mesures concrètes visant à garantir l'égalité des chances pour tous les segments de la société dans laquelle le bien-être de tous les segments de la société sera amélioré en assurant une égalité d'accès à des soins de qualité, à des logements abordables et en renforçant la sécurité des quartiers et des espaces publics, en améliorant la connectivité et la mobilité dans les zones rurales, en créant un environnement propice aux entreprises, en améliorant les compétences et les aptitudes du capital humain du pays grâce au renforcement des capacités techniques et professionnelles, en renforçant son système de valeur ainsi qu'en adoptant une stratégie de croissance verte pour le développement qui souligne l'importance de la préservation de l'environnement pour les générations futures.

La contribution de l'ISC de Malaisie aux ODD

L'ISC de Malaisie partage la même ambition que d'autres pays et s'est engagée à garantir le succès de la mise en œuvre des ODD par le Gouvernement malaisien dans le cadre du Plan national de développement. Cette mission est essentiellement prévue dans le mandat d'audit afin d'assurer une utilisation efficace, transparente et responsable des fonds publics dans le cadre de la mise en œuvre des programmes/projets gouvernementaux y compris ceux qui ont trait aux ODD. Dans le cadre de sa transformation en une institution efficace, responsable et ouverte à tous les niveaux, l'ISC de Malaisie a pris plusieurs mesures tant internes qu'externes afin d'atteindre cet objectif. L'ISC de Malaisie poursuit également activement et de manière continue ses efforts avec les autorités compétentes pour renforcer sa position en tant qu'institution indépendante

particulièrement en ce qui concerne l'autonomie administrative et budgétaire afin qu'elle puisse remplir sa mission de manière plus efficace et indépendante. Cependant, en vertu de son mandat actuel d'audit, l'ISC de Malaisie dispose des pouvoirs suffisants pour mener un audit de performance pour suivre les progrès, assurer le suivi et évaluer la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets gouvernementaux ainsi que pour présenter un rapport sur les écarts et les entraves à l'atteinte des objectifs des programmes/projets. L'ISC de Malaisie estime que l'audit de performance est un outil essentiel qui permettra d'évaluer objectivement l'économie, l'efficacité et l'efficacité des résultats de ces programmes et activités et de renforcer le suivi et l'évaluation des programmes et des activités du gouvernement. Dans ce contexte, le rôle de l'ISC de Malaisie est essentiel pour veiller à ce que les ODD soient mis en œuvre de manière coordonnée et concertée dans le cadre du plan quinquennal de développement et également que les ressources et les fonds soient utilisés de façon judicieuse et optimale. L'ISC de Malaisie adopte une approche d'audit proactive en particulier pour les projets à long terme ou les grands projets dans le cadre desquels des audits sont menés avant, pendant et après la mise en œuvre de ces programmes et activités.

Lors de l'élaboration et de l'établissement des priorités du plan d'audit relatif à la mise en œuvre des ODD, l'ISC de Malaisie estime que plusieurs facteurs pourraient être pris en compte, tels que les priorités nationales pour la mise en œuvre des ODD et les réalisations du pays dans le cadre des OMD, la capacité des ISC ; les types de compétences requises ; les ressources financières disponibles ainsi que la disponibilité des systèmes et des données et leur état de préparation.

L'ISC de Malaisie préconise également des activités de partage des connaissances avec les autres ISC qui ont déjà participé à l'audit de programmes et d'activités liés aux OMD, car nous estimons que les expériences et les connaissances riches et variées acquises lors de l'audit des OMD pourraient être partagées et mentionnées dans le cadre de la planification de l'audit des ODD.

À cet égard, l'ISC de Malaisie à la Présidence de l'ASOSAI, a diffusé des questionnaires en avril 2016 afin de recueillir les commentaires des membres de l'ASOSAI sur l'audit des ODD et également leurs expériences antérieures acquises en matière d'audit dans le cadre des OMD. Par la suite, l'ISC de Malaisie a organisé un atelier de 3 jours en Malaisie en avril 2016 afin d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des ODD en matière d'adoption, de mise en œuvre, de mécanismes d'établissement de rapports et de suivi entre les membres de l'ASOSAI. De manière générale, les conclusions de l'atelier sont les suivantes : la région dispose d'une expertise dans des domaines spécifiques et les ISC sont prêtes à partager en ce qui concerne le renforcement des capacités, les lignes directrices sur les audits et les rapports d'audit. Cependant, de nouveaux domaines dans le cadre des ODD pour lesquels une expertise est requise et dans lesquels les ISC n'ont pas la compétence nécessaire pour mener un audit efficace, ont suscité des inquiétudes.

Quant à la fixation des priorités de l'audit de la mise en œuvre des ODD, il est tout à fait indiqué d'aligner l'audit sur la stratégie nationale en définissant des objectifs spécifiques étayés par des indicateurs pertinents ainsi que la disponibilité et l'état de préparation des données.



Il est également opportun que les ISC tirent parti des technologies pour collecter et analyser les informations et les données dans le cadre de l'audit des ODD avec la participation d'organismes intersectoriels au sein desquels des données pourraient être disponibles sur différentes plateformes, sous un format non structuré et dans différents emplacements géographiques.

L'ISC de Malaisie a adopté plusieurs approches visant à améliorer son fonctionnement afin de devenir une institution modèle en matière de transparence, de responsabilité et d'efficacité, par exemple, en se soumettant à un examen par les pairs effectué par une autre ISC, en mettant en place des iCATS, en établissant des indicateurs clés de performance et en élaborant un rapport de performance. Afin de mettre en œuvre l'ODD 16, Cible 6, relatif à la mise en place d'institutions transparentes, efficaces et responsables, l'ISC de Malaisie a mis en œuvre des approches peu orthodoxes dans le cadre du Programme gouvernemental de Transformation. Auparavant, le rapport de l'Auditeur général était présenté chaque année au Parlement et le processus d'audit se terminait par les délibérations et les recommandations formulées par le Comité des Comptes publics (CCP) à l'attention des ministères/organismes en vue d'apporter des améliorations. Dans le cadre du Programme gouvernemental de Transformation (GTP, selon le sigle anglais) qui vise à rendre le processus d'audit plus efficace, les rapports de l'Auditeur général sont présentés deux fois par an au Parlement, ce qui permet de traiter les questions d'audit importantes plus rapidement et de manière plus efficace et de prendre rapidement des mesures correctives.

Le Tableau de bord de l'Auditeur général en ligne et en temps réel (AGD, en anglais) permet de contrôler les mesures prises par les entités auditées sur toutes les questions d'audit soulevées par les rapports de l'Auditeur général en vue de promouvoir une plus grande transparence et responsabilité au sein du secteur public ainsi que d'inciter les autorités compétentes à prendre des mesures en réponse aux questions d'audit non résolues avant même qu'elles n'aient été débattues par le CCP.

L'AGD est une approche innovante mise en œuvre par l'ISC de Malaisie qui constitue un moyen en ligne interactif permettant aussi bien au public qu'aux entités auditées d'avoir accès aux rapports de l'Auditeur général et de suivre les dernières mesures prises par les autorités compétentes concernant les questions d'audit qui ont été signalées. Il favorise la transparence et la responsabilité de tous ceux qui sont chargés de la gestion des ressources et des fonds publics, permet aux entités auditées de procéder à une mise à jour des commentaires en ligne, permet de mettre en ligne des pièces justificatives et d'envoyer des avis en ligne sur toutes les questions non résolues.

Les questions d'audit qui requièrent des sanctions, seront entendues par un comité de haut niveau au sein du secteur public malaisien connu sous le nom de Comité d'action présidé par l'Auditeur général de





la Malaisie et composé de membres de la Commission malaisienne de lutte contre la corruption, du Bureau du Procureur général, de la Police royale malaisienne, du Département du Secteur public et du ministère des Finances. Après l'audition et selon la gravité des cas, ce Comité recommandera aux autorités compétentes d'examiner de manière plus approfondie et d'exercer une action contre l'auteur du méfait pour des cas allant de l'abus de confiance, l'abus de pouvoir, la corruption, la fraude à la mauvaise gestion des fonds ou la négligence. Les cas non résolus de longue date et compliqués seront entendus à la « Putrajaya Inquisition » présidée par le Premier Ministre afin que des mesures immédiates soient prises.

Outre le mécanisme de suivi interactif en ligne offert par l'AGD,

L'ISC de Malaisie a également mis en place un outil d'audit, à savoir l'Indice de Responsabilité afin de promouvoir des pratiques de gestion financière excellentes au sein du secteur public.

L'indice de responsabilité est une évaluation automatisée et objective des éléments du contrôle interne pour évaluer et classer les ministères/organismes. L'indice de responsabilité a réellement aidé les ministères/agences et les organismes centraux à identifier leurs faiblesses en matière de gestion financière et leur ont donc permis de mettre en place des méthodes de travail, des règles et des réglementations plus efficaces.

Un autre mécanisme mis en place par l'ISC de Malaisie pour promouvoir la transparence et la responsabilité au sein du secteur public malaisien est l'organisation d'une séance de discussion ouverte entre les médias

et tous les ministres et les chefs d'organismes, qui aura lieu dès que le rapport de l'Auditeur général sera présenté au Parlement. L'objectif de cette séance est de permettre aux médias de demander des explications directement aux ministères/organismes compétents sur les questions d'audit qui ont été signalées et sur les derniers développements de ces questions ainsi que sur l'état d'avancement des mesures prises à l'encontre des fonctionnaires impliqués dans les malversations signalées. Les statistiques relatives aux sanctions liées aux questions mentionnées dans le rapport de l'Auditeur général seront présentées durant cette séance. Nous espérons que grâce à la large publicité donnée par les médias, les fonctionnaires seront dissuadés de commettre des abus en matière de gestion financière et que cela permettra de promouvoir la diligence raisonnable entre les fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions et de leurs responsabilités.

Conclusion

Les ISC jouent un rôle essentiel dans l'évaluation indépendante et l'établissement de rapports sur la mise en œuvre des ODD afin de garantir une mise en œuvre des ODD efficace, transparente et responsable ainsi que leur réalisation d'ici 2030.

Références :

1. Unité de planification économique, Département du Premier Ministre (2015). Rapport 2015 de la Malaisie sur les objectifs du Millénaire pour le développement.
2. Unité de planification économique, Département du Premier Ministre (2015). Onzième Plan de la Malaisie 2016-2020.

MAXIMISER LE RÔLE DU CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES AFIN DE PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nouvelles opportunités et nouveaux défis pour l'audit dans le programme de développement durable à l'horizon 2030

Liu Jiayi

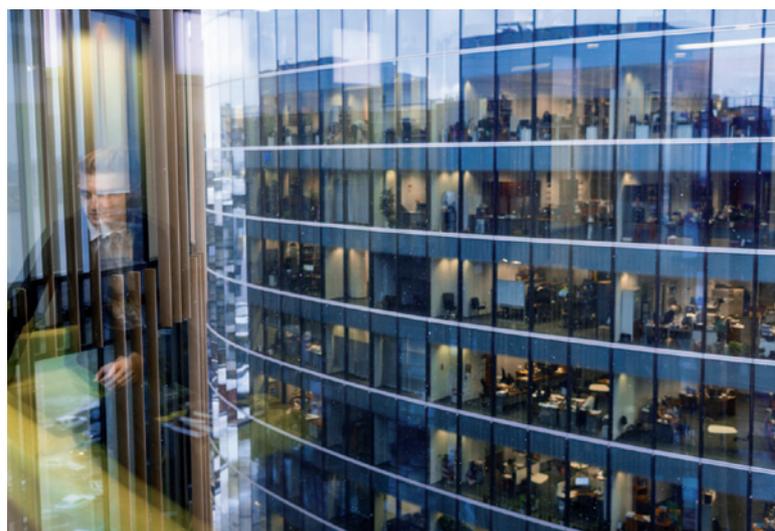
Auditeur général de l'ISC de la République populaire de Chine

Le développement durable est une vision commune de l'humanité et un objectif commun de gouvernance au niveau national de tous les pays du monde. *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ci-après dénommé « le Programme de développement durable à l'horizon 2030 »)* présenté lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable a proposé un ensemble d'objectifs mondiaux visant à éliminer la pauvreté, à préserver la planète et à partager les réalisations en matière de développement entre les peuples, qui comprend 17 objectifs de développement durable et 169 cibles spécifiques. Lors du récent Sommet du G20 à Hangzhou, le Président Xi Jinping a proposé de donner la priorité au développement durable dans l'agenda du G20 et d'élaborer conjointement un plan d'action pour la mise en œuvre du *Programme de développement durable à l'horizon 2030*. En tenant compte de leurs situations nationales respectives, de nombreux pays ont élaboré des plans directeurs pour le développement durable et la modernisation de la gouvernance nationale. Ces schémas directeurs et programmes ont précisé les feuilles de route de développement pour les pays du monde entier et ont indiqué les orientations pour la promotion du développement durable grâce au contrôle des finances publiques.

I. Le contrôle des finances publiques assume des responsabilités et entreprend des missions importantes en vue de la promotion du développement durable.

Comme l'indique la *Déclaration de Beijing* adoptée par l'Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) lors de son 21^e Congrès, le contrôle des finances publiques s'efforcera de promouvoir la bonne gouvernance nationale afin de promouvoir le développement durable économique, social et environnemental.

Développement durable : le rôle des Institutions supérieures de contrôle (ISSAI 5130) précise le rôle joué par les ISC dans le contrôle des stratégies nationales de développement durable et leur mise en œuvre et fournit des lignes directrices détaillées pour l'audit du développement durable.



Actuellement, l'économie mondiale est confrontée à de multiples risques et défis, notamment une impulsion insuffisante pour la croissance, une faible demande, les turbulences récurrentes des marchés financiers internationaux, l'atonie persistante du commerce mondial et de l'investissement, la difficulté d'éliminer la pauvreté et la sombre situation en matière de protection des ressources et de l'environnement. Les objectifs visant à « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde », « promouvoir une croissance soutenue, partagée et durable » et « préserver, restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable », qui sont inscrits dans le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030, s'avèrent des tâches ardues et ne peuvent être atteints que si des efforts considérables sont déployés. Afin de permettre au contrôle des finances publiques de mieux jouer son rôle de soutien et de garant de la gouvernance, les ISC, en tant que composante importante du système de gouvernance nationale, devront mettre davantage l'accent sur les points clés de l'audit, mettre au point de nouvelles méthodes d'audit, consacrer de plus grands efforts à l'audit, veiller davantage à faire connaître les problèmes profondément ancrés qui ont une incidence sur le développement durable et apporter des suggestions pour résoudre ces problèmes fondées sur une analyse des causes conformément aux objectifs et aux priorités du développement durable au niveau national.

II. Le contrôle des finances publiques a montré les effets sur la promotion du développement durable

Ces dernières années, les ISC dans différents pays ont déployés de plus grands efforts en matière d'audit du développement durable afin d'accroître constamment la portée, d'élargir l'étendue et de développer de nouvelles approches. En mettant l'accent sur les dispositions générales sur l'édification économique, politique, culturelle, sociale et écologique du « Cinq en un », le Bureau national d'audit de la République populaire de Chine (dénommé ci-après le CNAO) a travaillé de manière plus productive en vue de promouvoir le plan stratégique des « Quatre globaux », à savoir la construction globale d'une société modérément prospère dans tous les domaines, l'approfondissement global de la réforme, la promotion globale de l'État de droit et la promotion de la gouvernance du Parti en respectant une discipline stricte.

Le CNAO a clairement établi et mis en œuvre les concepts de développement « l'innovation, la coordination, l'écologie, l'ouverture et le partage », a toujours considéré la promotion du développement durable comme un objectif stratégique important et a constamment mené des contrôles des fonds publics, des actifs de l'État, des ressources publiques et de la responsabilité des hauts fonctionnaires.

En premier lieu, des efforts sont déployés pour assurer la sécurité économique nationale. En menant un audit en temps réel de la mise en œuvre de politiques économiques importantes, le CNAO accorde une attention particulière aux maillons faibles et aux risques éventuels résultant des activités économiques et sociales, révèle les tendances des maillons faibles et des risques dans les domaines de la finance, des actifs de l'État, des ressources publiques et de la dette publique, formule des recommandations ciblées et encourage la mise au point en temps utile de mesures préventives.

Deuxièmement, des efforts sont déployés pour préserver la viabilité des finances publiques. Grâce au renforcement des contrôles de la gestion financière et de l'exécution du budget et à l'audit spécial des ressources financières qui ne sont pas utilisées de manière efficace, de la perception et de la gestion de l'impôt et de la dette publique, le CNAO a encouragé l'optimisation de la structure des dépenses publiques, a garanti une bonne et conforme



utilisation des ressources financières et a amélioré l'efficacité de l'utilisation des fonds publics.

Troisièmement, des efforts sont déployés afin de préserver l'équité et la justice sociale. Au moyen d'audits renforcés des fonds et des projets importants liés aux moyens de subsistance de la population, dans des domaines tels que la lutte contre la pauvreté, la sécurité sociale, l'éducation et les soins médicaux, ainsi que d'un audit en temps réel de la mise en œuvre de politiques de logements subventionnés par l'État et de lutte contre la pauvreté, le CNAO a encouragé la mise en œuvre de politiques visant à améliorer le bien-être de la population, a protégé les intérêts fondamentaux du peuple et a contribué à la réalisation d'un développement partagé.

Quatrièmement, des efforts sont déployés afin de maintenir une relation équilibrée entre l'homme et la nature. Afin d'accélérer la construction d'une civilisation écologique et de promouvoir le développement vert, le CNAO a renforcé les audits environnementaux, a régulièrement organisé des audits spéciaux des sols, des ressources minérales et a examiné et a contribué activement à la promotion de l'audit sur la responsabilité des fonctionnaires sortants concernant les ressources naturelles.



III. Il reste encore un long et difficile chemin à parcourir pour parvenir à la vision de la promotion du développement durable au moyen du contrôle des finances publiques.

En tant que moteur de la modernisation de la gouvernance nationale, les ISC devront saisir les opportunités et assumer leurs responsabilités face au nouveau défi historique, renforcer et approfondir constamment les audits sur le développement durable, et contribuer de façon importante à la promotion du développement durable.

En premier lieu, elles devront organiser et promouvoir activement l'audit sur le développement durable. Les ISC devront adopter le concept de développement durable, intégrer l'audit sur le développement durable dans les plans stratégiques nationaux de développement de l'audit et organiser et promouvoir l'audit sur le développement durable dans les délais prévus, par étapes, en fonction de la situation de leurs pays respectifs et en précisant les objectifs et les tâches essentielles.

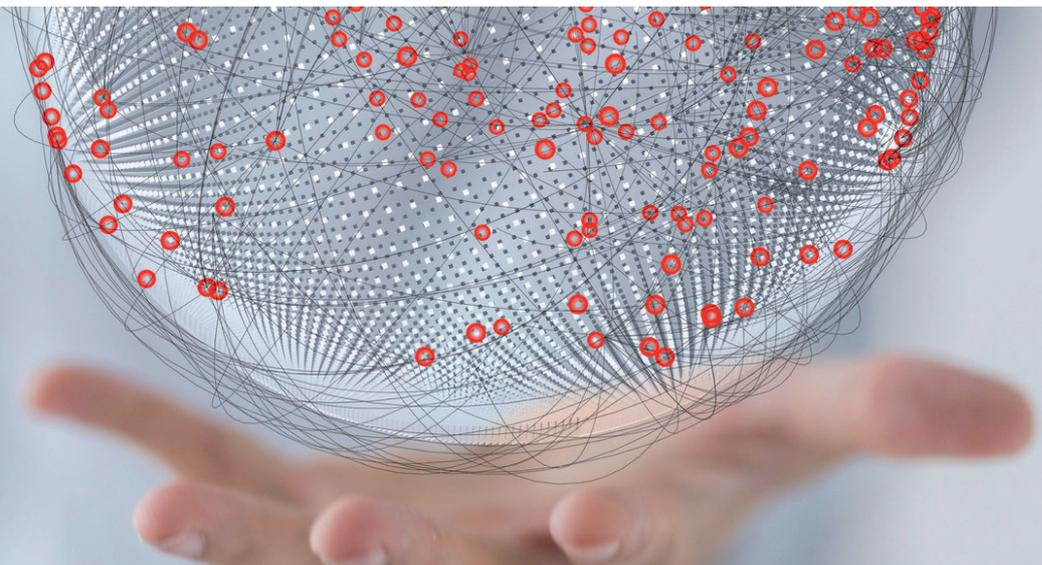
Deuxièmement, il convient de procéder au renforcement des capacités de l'audit sur le développement durable. Les auditeurs qui prennent part aux audits sur le développement durable doivent avoir des connaissances dans plusieurs domaines et se familiariser avec les différentes approches d'audit. Ceci étant, les ISC devront optimiser la structure des connaissances du personnel d'audit et améliorer leur capacité à acquérir des connaissances professionnelles, à acquérir et à analyser des données et des informations grâce aux nouvelles technologies de l'information, en organisant des formations et des séminaires et en introduisant des talents professionnels.

Troisièmement, la coopération internationale en matière d'audit devra être renforcée. Le développement durable constitue un enjeu mondial qui nécessite de manière urgente la mise en place d'une coopération internationale et d'une gouvernance mondiale efficace. Afin de promouvoir la stabilité financière internationale, la croissance économique et le développement durable, les ISC des différents pays devront développer une communication et une coopération multilatérales et bilatérales en matière de promotion de l'indépendance des contrôles, d'élaboration des lois et réglementations en matière d'audit, d'innovation dans le domaine des technologies d'audit, et une communication des informations et une coopération commerciale dans le domaine de la prévention des risques financiers à l'échelle mondiale et régionale.

Le monde connaît actuellement de profonds changements et l'ordre et les mécanismes de gouvernance mondiale entrent dans une nouvelle période de réformes. Comment atteindre l'essence profonde et l'objectif principal du contrôle des finances publiques et s'adapter au mieux aux exigences du développement durable à l'ère de la mondialisation constitue un thème inévitable pour les ISC.

Les ISC de tous les pays devraient commencer à assumer leurs responsabilités, mener activement des audits sur le développement durable et répondre aux préoccupations de la société par des actes concrets et en tenant compte de la situation nationale de leurs pays respectifs.

Le CNAO renforcera davantage la coopération et la communication avec les autres ISC afin d'encourager conjointement la réalisation de travaux relatifs à l'audit sur le développement durable.





5.2

AUTRES ARTICLES ET ÉTUDES

**5.2.1. L'UTILISATION DES RESSOURCES
DOCUMENTAIRES DANS LE
CADRE DES AUDITS**

LES CONDITIONS POLONAISES
ET LES PRATIQUES DE LA NIK

ISC de Pologne

**5.2.2. LE RÔLE ET L'IMPORTANCE DES
INSTITUTIONS SUPÉRIEURES
DE CONTRÔLE DANS L'AUDIT
DES ENTREPRISES PUBLIQUES
(LE CAS DE LA LETTONIE))**

ISC de Lettonie

L'UTILISATION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES DANS LE CADRE DES AUDITS

Les conditions polonaises et les pratiques de la NIK

Wiesław Karliński, PhD

Directeur adjoint du Département de la Méthodologie d'audit et du Développement professionnel
ISC de Pologne

De nos jours, l'information est devenue un produit comme les autres. D'autre part, nous sommes submergés sous la grande quantité de données qui ne transmettent aucune information. Nous en faisons l'expérience en tant qu'individus mais également en tant qu'institutions recevant et fournissant de nombreuses informations.

L'ambition d'une ISC, et dans le cas de la NIK, un des aspects de sa vision, est de fournir des rapports qui soient une source d'information attendue et recherchée pour les autorités et la société.

Pour ce faire, les audits doivent être correctement planifiés, préparés et réalisés et les résultats d'audit doivent être correctement présentés. Nous pouvons présenter cette question sous la forme d'une pyramide classique des connaissances, c'est-à-dire selon le modèle : Données – Informations – Connaissances – Sagesse. Au cours du processus d'audit, nous devons lire et interpréter un nombre toujours plus important de données, afin de les transformer en informations qui – après avoir été sélectionnées et vérifiées – élargissent nos connaissances sur le domaine audité, ce qui nous permet enfin de procéder à une évaluation judicieuse.

Nous nous intéressons principalement aux données recueillies par des entités auditées ou par des entités qui collaborent avec ces dernières. Par ailleurs, de plus en plus d'informations sur les activités des unités du secteur public sont disponibles sans qu'il soit nécessaire de contrôler ces unités.

L'utilisation de ces informations permettra d'assurer une bonne préparation de l'audit, notamment l'analyse des risques, la sélection des entités auditées, l'élaboration d'études à l'aide des CAAT, et lors de la rédaction du rapport final, elle permettra de généraliser les résultats de chaque audit.



Lors de l'utilisation de données provenant de différentes sources, nous devons procéder à la sélection et à l'organisation de celles-ci. Pour ce faire, nous essayons au sein de la NIK de :

- Avoir une connaissance approfondie des métadonnées – c'est-à-dire « des données sur les données » – afin de savoir quelles informations sont disponibles et où les trouver et comment les interpréter.
- Pouvoir établir un lien entre les indicateurs habituellement utilisés et les données de base afin d'obtenir les données de base requises et d'effectuer des calculs indépendants.
- Identifier les données de référence qui sont les données d'identification primaire utilisées dans différentes bases de données.
- Réduire au maximum les données redondantes, à savoir les données excessives, bien qu'un minimum de redondance soit souvent essentiel pour vérifier et relier les données.
- Déterminer quelles données devraient être recueillies dans la base de données de la NIK et quelles données devraient être obtenues de

sources externes afin de ne pas être tentés de créer une mégabase de données au sein de la NIK qui reproduirait les bases de données d'autres entités. Cependant, nous ne pouvons pas compter seulement sur l'extraction ponctuelle de données de bases de données externes qui sont créées pour répondre aux différents besoins de leurs détenteurs.

- Introduire des règles en matière de mise en relation et de validation des données.
- Collaborer avec les détenteurs de données afin d'avoir éventuellement un accès continu aux ressources essentielles.
- Disposer d'une bonne équipe d'analyse qui soit capable de relever les défis mentionnés ci-dessus et également – de comprendre les auditeurs et de se faire comprendre d'eux.

Afin d'obtenir et de procéder à l'analyse des données, la NIK utilise différentes plates-formes de données et collabore avec différentes entités. En premier lieu, la NIK utilise la plate-forme d'open data (désignée en Pologne sous le nom de « Données publiques ») gérée par le ministre du Numérique, qui publie plusieurs informations sur les entités susceptibles d'être auditées par la NIK. D'autre part, l'Office central des statistiques (GUS) constitue une source de données très importante et est un partenaire de la NIK avec lequel nous avons signé un accord de coopération. La NIK collabore également avec plusieurs ministères d'une importance capitale en ce qui concerne les ressources documentaires :

- Le ministère des Finances qui nous fournit des données extraites des états financiers des entités budgétaires de l'État et des collectivités locales et des données essentielles provenant des entrepôts de données concernant les taxes et les droits de douane.
- Le ministère du Travail, de la Famille et de la Politique sociale qui contrôle les bases de données transactionnelles et les entrepôts de données centraux dans son domaine de compétence.
- Le ministère de l'Éducation qui gère le système d'information central qui regroupe toutes les écoles et les établissements d'enseignement.
- Le ministère du Développement qui nous fournit entre autres des informations détaillées sur les projets financés par les fonds européens.
- Le ministère du Numérique qui contrôle la plate-forme électronique pour l'échange d'informations entre les administrations publiques (ePUAP).

- Le ministère de la Santé qui contrôle le registre des entités médicales.
- Le ministère de l'Intérieur et de l'Administration, en particulier lorsque nous voulons contrôler le fonctionnement de différentes entités en ce qui concerne les données de recensement.

Si besoin est, nous utilisons également des ressources d'autres institutions, telles que :

- Le Fonds national de Santé qui collecte des informations sur les services médicaux fournis.
- La Banque nationale de Pologne qui fournit des services bancaires à toutes les entités budgétaires de l'État.
- Les bureaux, fonds et organismes centraux – selon les besoins.

Les entités locales responsables du domaine audité et qui ne sont pas directement soumises à l'audit sont le dernier groupe d'entités qui nous fournit des données. En général, nous leur envoyons par voie électronique un formulaire électronique de demande de données en bonne et due forme. Il se trouve que nous avons recueilli des données auprès de plusieurs milliers d'entités au moyen de cette méthode (écoles, collectivités locales, centres locaux d'aide sociale).

L'Office central des statistiques (GUS) fournit des ressources et des outils de deux types :

1. Registres officiels gérés par le GUS :

- Registre national officiel de la Division territoriale du pays (TERYT).
- Registre national officiel des activités économiques (REGON).

Ces deux registres constituent un référentiel pour les systèmes d'information qui sont utilisés par les administrations publiques et sont traités comme tel lors de la création et de la vérification des bases de données analytiques au sein de la NIK.

2. Outils de présentation des données statistiques publiques :

Le GUS fournit un grand nombre de données statistiques en les présentant en fonction de la division par unités territoriales, en commençant par une région jusqu'à la plus petite division administrative (la municipalité). Les données peuvent être disposées sous d'autres formes telles que les bases de données

dites thématiques qui présentent les données nationales et les indicateurs provenant de différents domaines, notamment l'économie, la société et l'environnement et les statistiques internationales. Les données statistiques sont présentées sous forme de tableaux offrant la possibilité de les sélectionner et de les exporter, par exemple vers un fichier MS Excel, et sous forme de cartes.

L'application STRATEG qui a été conçue et créée par le GUS pour être utilisée lors de la programmation et du suivi des politiques de développement constitue un outil intéressant et utile. Ce système regroupe des indicateurs utilisés pour contrôler l'exécution de stratégies mises en œuvre en Pologne (aux niveaux national, suprarégional et provincial) et au sein de l'Union européenne (Stratégie Europe 2020).

Les données numériques sont complétées par des définitions, des informations d'ordre méthodologique ainsi que par des rapports et des analyses thématiques. En plus d'une vaste base de données, STRATEG fournit des outils sous la forme de graphiques et de cartes qui facilitent l'analyse.

La portée et les modalités d'utilisation des ressources documentaires au sein de la NIK varient légèrement d'une étape à l'autre du processus d'audit. Cependant, ce n'est pas l'objet du présent document. Notre expérience en matière d'utilisation des ressources documentaires nous permet de définir ci-dessous les problèmes et les défis auxquels sont confrontées les ISC dans ce domaine :

- Le recours croissant et soutenu à l'analyse des données dans le cadre de l'audit modifiera la nature même des éléments probants, le calendrier, les procédures et le degré d'implication de nos auditeurs. Cela implique une modification de la méthodologie d'audit et une bonne interprétation des réglementations.
- La nécessité de travailler et de collaborer à l'élaboration de méthodes et d'outils d'analyse des données qui correspondent à nos besoins et qui soient adaptés à l'environnement informationnel en constante évolution des entités auditées.
- La bonne préparation des auditeurs qui devraient comprendre l'importance des analyses des données constitue un problème récurrent.
- Étant donné que les rapports d'audits sont utilisés par différentes parties prenantes, nous devons présenter les résultats de nos analyses de manière à ce qu'ils soient compréhensibles.



LE RÔLE ET L'IMPORTANCE DES INSTITUTIONS SUPÉRIEURES DE CONTRÔLE DANS L'AUDIT DES ENTREPRISES PUBLIQUES (LE CAS DE LA LETTONIE)

Emīls Pūlmanis

Directeur de projet de développement
ISC de Lettonie

Introduction

Une activité d'audit efficace du secteur public renforce la gouvernance en renforçant de façon significative la capacité des citoyens à obliger les entités du secteur public à rendre des comptes. Les auditeurs jouent un rôle particulièrement important en ce qui concerne ces aspects de la gouvernance qui sont essentiels pour promouvoir la crédibilité, l'équité et un comportement approprié de la part des fonctionnaires du secteur public et réduire les risques de corruption des agents publics. L'activité d'audit doit être dotée des moyens nécessaires pour agir avec intégrité et offrir des services fiables, même si les moyens spécifiques qui permettent aux auditeurs d'atteindre ces objectifs varient.

Le secteur semi-public marchand a contribué de manière significative au développement économique et social de la Lettonie depuis l'indépendance. Plusieurs entreprises publiques ont initié la fourniture d'infrastructures et de services qui ont été essentiels au développement économique de la Lettonie et ont joué un rôle fondamental dans l'amélioration des compétences et la promotion de l'entrepreneuriat.

Les entreprises publiques à vocation commerciale demeurent un élément important de l'économie lettone. Elles constituent un groupe hétérogène d'entreprises appartenant à un grand nombre de secteurs d'activité, y compris des monopoles et des entreprises de secteurs très concurrentiels et de secteurs aussi bien en croissance qu'en déclin. Compte tenu de l'importance des entreprises publiques et de l'intérêt général, l'auditeur général du Bureau national d'audit de Lettonie (ci-après dénommé le SAO) Mme Elita Krūmiņa a défini les audits externes des municipalités locales et des entreprises publiques comme l'une des priorités pour les années à venir.

L'environnement de gestion des entreprises publiques en Lettonie

La gestión de las empresas de propiedad estatal es el área en la que tanto el Estado como los gobiernos locales se enfrentan a desafíos de importancia.

Les audits menés par le SAO ont révélé des faiblesses systémiques en matière de gestion en ce qui concerne des aspects tels que la capacité de l'État et des autorités locales à fixer des objectifs pour les entreprises publiques, à définir des résultats à atteindre, à assurer le suivi de l'atteinte des résultats et le contrôle des activités des sociétés de capitaux.

Les entreprises publiques ont souvent une existence autonome sans lien avec les objectifs définis dans le cadre de la justification de la nécessité de la création d'entreprises publiques ; les processus d'établissement de rapports revêtent un caractère formel ; la croissance et le développement sont insuffisants ; de surcroît cela entraîne souvent des pertes qui doivent être couvertes par les deniers publics. Le SAO a adressé ses recommandations aux institutions du pouvoir exécutif et aux autorités locales, ainsi qu'au législateur, facilitant ainsi l'instauration plus ciblée des principes de bonne gestion.

Le gouvernement letton est actionnaire de 142 sociétés dont 74 sont détenues à 100% par l'État, ce qui représente environ 2 % du nombre total d'entreprises enregistrées en Lettonie (Fig. 1).

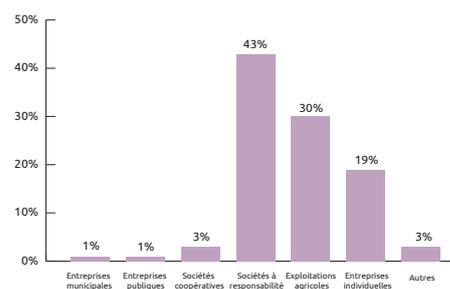


Fig. 1. Structure des entreprises enregistrées en Lettonie
Source : Registre national des entreprises

Les secteurs concernés les plus importants sont l'énergie et le transport. Dans le secteur de l'énergie, parmi les entreprises publiques figurent la société par actions détenue par l'État fournisseur d'électricité et la société par actions détenue par l'État premier fournisseur de gaz. Ce secteur est suivi des secteurs de l'immobilier et des technologies de l'information et de la communication (Fig. 2).

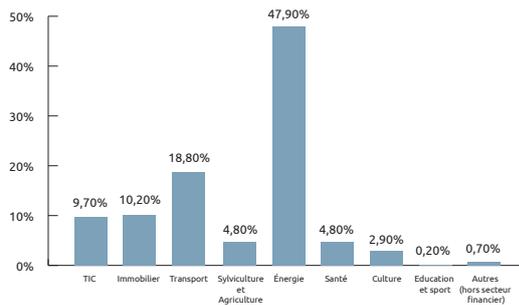


Fig. 2. Structure des entreprises enregistrées en Lettonie par secteur
Source : Centre de coordination intersectorielle de Lettonie (CSCC)

Le transport et la logistique constituent un secteur essentiel pour l'économie lettone, en tenant compte du fait que la contribution du secteur du transport et de la logistique au PIB s'est élevée à 10 % en 2014 et il emploie 9 % de la population active totale.

L'environnement d'audit externe et les entreprises publiques (le cas de la Lettonie)

Le gouvernement letton a investi plus de 2 milliards d'euros dans les entreprises publiques. Il s'agit de dépenses publiques qui sont financées par l'argent du contribuable. Ce financement public implique une obligation de transparence et de bonne gestion financière afin que la société puisse être certaine que tous les projets sont mis en œuvre de la manière la plus efficace.

Au cours de la phase de planification de l'audit, le SAO a identifié plusieurs aspects des pratiques de gestion des entreprises publiques qui, selon l'analyse des risques, ont montré que de graves problèmes se posent dans le domaine de la gestion des investissements.

L'auteur tient à souligner que le CSCC a pris des mesures visant à améliorer la gouvernance des entreprises publiques, ce qui constitue un pas dans la bonne direction. Il ne fait aucun doute que, même si la planification stratégique est mauvaise

dans ces entreprises, nous ne devons pas oublier les pratiques de gestion de projet et la capacité des entreprises en matière de gestion de projet.

Les entreprises publiques lettones sont caractérisées de la manière suivante :

- La gouvernance est décentralisée.
- Elles sont gérées par les ministères compétents.
- Elles sont gérées conformément à la politique publique sectorielle établie et en fonction des besoins sociaux.

Les réformes en cours et la stratégie de gestion des actifs de l'État visent à centraliser et à améliorer la gouvernance des entreprises publiques :

- Développement d'activités au-delà des questions de politique sectorielle.
- Gestion centralisée des actifs publics.
- Définition dans les objectifs d'investissement en capital de l'État.
- Mesures du rendement de l'actif et augmentation de la valeur.

En général, nous pouvons définir les entreprises publiques comme un acteur important de l'économie nationale, car elles représentent environ un cinquième du PIB total de la Lettonie et également comme un employeur important et un contribuable.

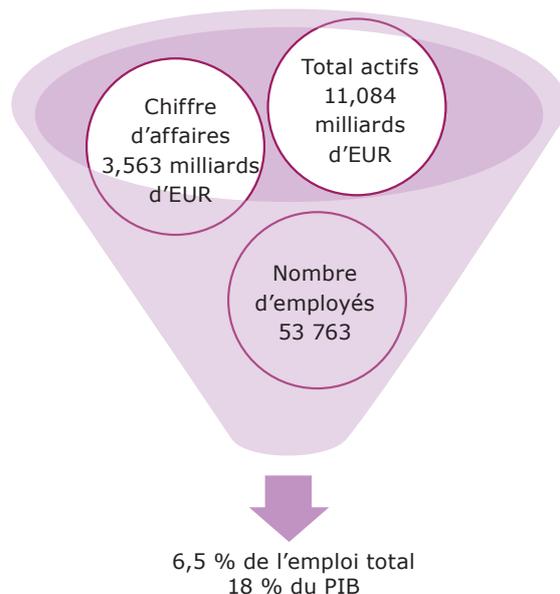


Fig. 3. Les aspects macroéconomiques des entreprises publiques
Élaboré par l'auteur en se fondant sur les données statistiques disponibles

Tableau N° 1

Problèmes identifiés dans le cadre des audits de projets d'entreprises publiques

Phases du projet	Problèmes
1. Initialisation	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise analyse des problèmes. • Les objectifs définis ne sont pas toujours conformes aux autres objectifs stratégiques et/ou à l'analyse des problèmes. • Aucun lien entre l'élaboration des politiques, la planification et l'établissement du budget (influence politique).
2. Planification	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de plan ou bien ils sont très généraux, obsolètes. • Mauvaise planification du projet de construction. • Aucune analyse détaillée des alternatives. • Mauvaise gestion des ressources humaines.
3. Exécution	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise gestion du changement. • Mauvaise gestion des approvisionnements et des contrats. • Mauvaise gestion des risques.
4. Clôture, contrôle, évaluation ex-post	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune analyse de l'atteinte des résultats et des objectifs ou il s'agit d'une analyse formelle. • Réalisation du produit et/ou démarrage des processus visés par le projet avec lenteur. • Aucune stratégie commerciale future ou elle ne répond pas aux objectifs spécifiques du projet. • Aucun contrôle et/ou évaluation ex-post.

Élaboré par l'auteur

Des audits de gestion de projet ont été récemment menés dans le secteur du transport. Les résultats des audits de performance/conformité révèlent que dans le cadre de presque tous les projets audités, des investissements ont été dépensés de manière inappropriée en raison d'une mauvaise gestion du projet. Dans presque tous les projets de grande envergure, l'auteur met en évidence une interprétation ou une compréhension erronée des objectifs du projet.

L'auteur tient à préciser que dans de nombreux cas, des problèmes ont surgit en raison de l'absence d'un contexte stratégique et d'une vision du gouvernement clairs en matière de processus de gestion des entreprises publiques.

Nous ne devons pas non plus oublier l'éventuelle influence politique sur les conseils d'administration des entreprises publiques. Le CSCC de Lettonie joue

maintenant un rôle majeur dans le développement d'une vision claire de l'État des entreprises publiques. Jusqu'à présent, le Centre a élaboré trois lignes directrices relatives à la planification stratégique pour les entreprises publiques. Cela comprend un modèle de gestion centralisée, un bureau de gestion des actifs de l'État centralisée et l'application de règles générales également au sein des entreprises gérées par les municipalités locales.

Il convient de rappeler que le contrôle interne est toujours mené par l'entreprise et son conseil d'administration devrait exercer une influence sur les priorités de l'audit interne, ce qui pourrait entraîner les problèmes qui ont été constatés au cours des audits de projets. Un système de contrôle interne au sein de l'entreprise joue un rôle clé dans la gestion des risques qui sont importants pour la réalisation de ses objectifs opérationnels.



Afin de protéger l'intérêt général, chaque entité du secteur public demande qu'il soit réalisé des activités d'audit indépendantes fournissant des services d'assurance et de conseil — de la certification des états financiers à la performance et l'efficacité opérationnelle — soit en ayant recours aux services d'audit interne ou externe soit par une combinaison des deux.

Le mandat d'audit du secteur public devrait être aussi large que possible afin qu'il puisse couvrir l'ensemble des activités de l'entité. Bien que les moyens utilisés pour mener à bien les activités d'audit au sein du secteur public varient, elles requièrent :

- L'indépendance au sein de l'organisation
- Un mandat formel
- Un accès illimité
- Un financement suffisant
- Un leadership compétent
- Un personnel qui effectue ses travaux avec objectivité
- Un personnel compétent
- La gestion des relations avec les parties prenantes
- L'application des normes d'audit au sein du secteur public (ISSAI).

Bien que l'audit du secteur public ait élargi son champ d'action, passant des opérations individuelles aux systèmes de contrôle et aux opérations de programmes y compris les aspects liés à la performance et à la conformité, il devrait néanmoins

remplir les conditions essentielles au maintien de sa crédibilité — la valeur ajoutée qu'il apporte au processus de gouvernance - notamment :

- L'indépendance et l'objectivité par rapport au sujet de l'audit.
- L'utilisation de processus systématiques pour recueillir et analyser des éléments probants suffisants et appropriés.
- La comparaison avec des critères utilisés pour formuler les conclusions. Parmi ces critères figurent par exemple les normes, les objectifs, les références et les lois.
- L'application de normes professionnelles d'audit largement reconnues. La crédibilité de l'activité d'audit renforce la gouvernance publique en garantissant l'obligation de rendre compte et en protégeant les valeurs fondamentales du secteur public, et ce en évaluant si les fonctionnaires gèrent les affaires publiques de manière transparente, équitable et honnête et conformément aux lois et aux réglementations.

L'auteur conclut que les autorités lettones sont invitées à élaborer une stratégie nationale de transition rapide et efficace vers une politique globale en matière d'entreprises publiques de bout en bout, définissant les indicateurs spécifiques, les jalons et les objectifs à atteindre et le processus à suivre.

Le SAO de Lettonie doit faire face à des défis importants dans le cadre du processus d'audit des entreprises publiques auxquels s'ajoute celui de l'amélioration rapide des aspects liés à la performance dans le cadre de ses travaux d'audit.

Les synthèses des rapports d'audit sur les entreprises publiques peuvent être consultées sur **le site internet du SAO**

<http://www.lrvk.gov.lv/en/revizijas-nozares/state-capital-companies/>

EUROSAI
www.eurosai.org

European Organisation of Supreme Audit Institutions
Organisation des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques d'Europe
Europäische Organisation der Obersten Rechnungskontrollbehörden
Организация ведущих финансовых институтов в Европе
Organización de Entidades Fiscalizadoras Superiores de Europa